

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - histoire civilisation patrimoine

Parcours - cultures de l'écrit et de l'image

Gaulois de papier

**L'image des Gaulois dans les manuels scolaires de l'école
primaire élémentaire entre 1886 et 1958.**

Antoine GUILLAUMIN

Sous la direction de Nicolas Beaupré
Professeur des Universités – ENSSIB

« Lorsque l'on entend parler de la Gaule, ce n'est pas la Gaule qui parle. Ce sont d'autres voix qui parlent à sa place et que l'on écoute encore parler pour elle. »

Laurent OLIVIER

Remerciements

Exercice périlleux s'il en est que celui des remerciements, à mi-chemin entre envie de n'oublier personne et angoisse d'oublier quelqu'un.

C'est pourquoi j'adresserai, de manière parfaitement classique, mes premiers mots à mon directeur de recherches, Nicolas Beaupré, que je remercie d'abord d'avoir accepté de suivre mon travail tout au long et cette année, et ensuite pour ses conseils avisés et sa confiance.

Au cours de cette année à l'ENSSIB, j'ai pu apprécier les suggestions pleines de bon sens de Malcolm Walsby ainsi que la réactivité et l'efficacité d'Horeya Cheikh-Kouba, et bénéficier du soutien de Sabine Comte : que tous trois en soient ici remercié(e)s.

Par ailleurs, la possibilité de suivre les cours de Master 1 n'aurait pas été possible sans le soutien de Jean-Pierre Blanc auquel j'adresse ma plus vive gratitude, sans oublier Yves Sollier, Sylvie Pacalet, Karine Lamoureux et mes estimés collègues Nadine Andreu et Franck Dusson.

L'accès aux sources nécessaires à mon étude et conservées à la bibliothèque Diderot de Lyon n'aurait pas été possible sans Claire Giordanengo, que je remercie pour son aide précieuse, ainsi que le personnel de la salle Patrimoine de la bibliothèque Diderot.

Un mémoire n'est rien sans une relecture attentive et je remercie ma maman et Thierry d'avoir rempli le rôle de relecteurs non moins passionnés qu'efficaces.

Les conditions d'étude au sein de la promotion jouant pour beaucoup dans la réussite de l'année, j'adresse mes salutations amicales à Clémence, Lucille, Marine et à ma voisine de table Eva avec laquelle il a été possible d'échanger sur des sujets aussi variés que le steampunk, les estampes japonaises, le modélisme ferroviaire, la guitare (acoustique...) et la cuisine asiatique.

Enfin, mes derniers mots s'adressent à ma compagne Claire qui tout au long de l'année a été tour à tour soutien moral, relectrice et qui surtout a subi (le terme n'est pas trop fort) d'interminables discussions – monologues, devrais-je dire – sur deux des sujets qu'elle affectionne le moins : l'école et les Gaulois. Merci à toi pour ta patience.

Résumé : *Partant d'un constat simple, celui que les manuels scolaires de primaire ne présentent pas toujours des enseignements en accord avec les avancées de la recherche, en particulier pour ce qui concerne l'histoire, nous avons donc souhaité savoir si cet état de fait est récent ou bien au contraire héritier d'une longue tradition. Ainsi, notre approche consiste à étudier l'image picturale – au sens d'illustration – des Gaulois dans les manuels scolaires de l'enseignement primaire élémentaire entre 1886 (loi Goblet) et 1958 (fin de la IV^e République). Plusieurs questions sous-tendent cette étude : quelle est l'image présentée dans ces manuels ? Change-t-elle ? Pourquoi ? Afin de répondre à ces questions, ce travail s'appuie sur une collection de 107 manuels issus du fonds Education de la bibliothèque Diderot (Lyon) et publiés par trois éditeurs (Mame, Belin, Delagrave).*

Descripteurs : histoire, enseignement, éducation, instruction, manuel scolaire, Gaulois.

Abstract : *Starting from a simple observation that primary school textbooks do not always present lessons in line with research progress, and more especially with regard to history, we therefore wished to know whether this state of affairs is recent or results from a long tradition. Thus, our approach consists in studying the pictorial image of the Gauls in primary school textbooks between 1886 (Loi Goblet) and 1958 (end of the IV^e République). Several questions underlie this study: what is the image presented in these manuals? Is it changing? Why? In the aim to answers them, the following work is based on a collection of 107 textbooks from the Education's Fund of the Bibliothèque Diderot (Lyon) and published by three editors (Mame, Belin, Delagrave).*

Keywords: history, teaching, education, instruction, textbook, Gaul.

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

INTRODUCTION.....	8
<i>Où chercher ?</i>	<i>14</i>
CHAPITRE 1 : « QUI A EU CETTE IDEE FOLLE, UN JOUR D'INVENTER L'ECOLE ? ».....	23
<i>Enseignement ou éducation ?</i>	<i>23</i>
<i>Brève histoire de l'enseignement</i>	<i>26</i>
CHAPITRE 2 : CHOISIR, ECRIRE ET PUBLIER LE MANUEL SCOLAIRE	48
<i>Choisir un manuel</i>	<i>49</i>
<i>La Troisième République et la « guerre des manuels »</i>	<i>53</i>
<i>Vichy et la censure.....</i>	<i>55</i>
<i>En guise de conclusion.....</i>	<i>55</i>
CHAPITRE 3 : « NEGLIGER LES FAITS SECONDAIRES ET PORTER TOUTE LA LUMIERE SUR LES FAITS PRINCIPAUX » : LE MANUEL D'HISTOIRE DE L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE	58
<i>Constitution du corpus</i>	<i>58</i>
<i>Trois éditeurs, 107 manuels : enseignements et limites</i>	<i>72</i>
<i>Les éditeurs</i>	<i>75</i>
<i>Quelques auteurs.....</i>	<i>79</i>
<i>Avantages et limites du corpus</i>	<i>86</i>
CHAPITRE 4 : AU CŒUR DU CORPUS	90
<i>Analyse quantitative des images</i>	<i>91</i>
<i>Vercingétorix dans tous ses états.....</i>	<i>103</i>
<i>Le guerrier gaulois</i>	<i>122</i>
<i>Pour conclure ce chapitre.....</i>	<i>134</i>
CONCLUSION.....	139
SOURCES	142
BIBLIOGRAPHIE	147
ANNEXES.....	149
INDEX DES NOMS DE PERSONNES.....	190
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	192
TABLE DES MATIERES	195

INTRODUCTION

« L'histoire de la colonisation romaine des Gaules ne doit pas faire oublier que la civilisation gauloise, dont on garde des traces matérielles, ne connaît pas de rupture brusque. Les apports de la romanité sont néanmoins nombreux : villes, routes, religion chrétienne (mais aussi judaïsme) en sont des exemples ». Cet extrait du programme de l'école primaire mentionne clairement que Rome a « colonisé » les Gaules et sous-entend qu'elle a apporté la civilisation sous forme de « villes, routes, religion chrétienne ». Des instructions officielles datées des années 1930 ou 1950 ? Non, mais le programme officiel paru au Bulletin Officiel n°31 du...30 juillet 2020 ! Les clichés ont la vie dure...

Difficile en effet de ne pas se voir présenter les Gaulois – aujourd'hui encore – comme de doux barbares, un peu rustres, mais braves et courageux, vivant dans de petits habitats isolés ou un village circulaire ceinturé d'une palissade de bois – *Ave, Astérix !* – et cheminant péniblement à travers les forêts impénétrables de ce qui sera un jour la France. Comment alors se convaincre que les programmes scolaires découlent des dernières avancées de la recherche historique ? Il s'agit là d'une question que, comme professeur des écoles et titulaire d'un master d'Archéologie spécialisé en histoire ancienne, je me suis souvent posée, dans la mesure où j'ai moi-même constaté le décalage constant entre ce que les enfants apprennent à l'école et ce que les étudiants et surtout les historiens décrivent¹ ; en d'autres termes, il s'agit là de chercher à comprendre pourquoi manuels scolaires et ouvrages d'histoire ne concordent que très rarement. Cette question du manuel, de sa place dans l'enseignement et de son contenu n'est pas récente, elle a en effet fait l'objet

¹ Et ce malgré d'excellents ouvrages de vulgarisation, notamment GOUDINEAU Christian, *Par Toutatis ! Que reste-t-il de la Gaule ?*, Paris, Seuil, 2002 et BRUNAUX Jean-Louis, *Les Gaulois expliqués à ma fille*, Paris, Seuil, 2010.

de nombreuses publications, depuis la somme dirigée par Alain Choppin² jusqu'aux travaux plus récents effectués sous la direction de Sylvain Wagnon³. Et parmi cette question de la place et de l'utilisation des manuels, le traitement des Gaulois et de la conquête romaine est un des axes les plus privilégiés par les historiens – et non par les chercheurs en sciences de l'éducation, assez curieusement. Ainsi, étudier les Gaulois et la conquête des Gaules par Rome dans les manuels scolaires n'est pas, en soi, un sujet particulièrement novateur : l'image des Gaulois et de la conquête romaine a nourri en effet de nombreuses études ; il faut cependant différencier, d'une part, l'image comme représentation mentale, soit l'idée que les auteurs des manuels ont des Gaulois et qu'ils retranscrivent par écrit – cela touche donc le caractère des Gaulois, leur bravoure tant vantée par les manuels anciens, mais aussi leur indiscipline et leurs incessantes querelles⁴ – et d'autre part l'image au sens pictural du terme, et donc plus simplement les illustrations présentes dans les manuels : l'écolier **voit** le Gaulois, son armement, son habillement, sa stature. Or, cette image picturale n'a pas bénéficié des mêmes études que son pendant textuel.

L'objectif du présent mémoire est donc de s'intéresser à cette image visuelle présentée dans les manuels scolaires. Il n'est pas difficile de constater que les Gaulois, leur résistance à la conquête romaine et ladite conquête ont servi à justifier tant la supériorité de la France sur l'Allemagne à la fin du XIX^e siècle – et bien entendu la Première guerre Mondiale – que la colonisation, la collaboration entre 1940 et 1944, sans oublier qu'« au XXI^e siècle, le discours politique, non seulement présidentiel, est régulièrement émaillé de références aux Gaulois », comme le note fort justement Étienne Bourdon⁵. Et pourtant, à côté de cette

² CHOPPIN Alain (dir.), *Les manuels scolaires en France de 1789 à nos jours*, INRP, Paris, 1987. Somme en sept volumes reprise dans la base Emmanuelle, qui recense les manuels scolaires utilisés en France de la Révolution à nos jours, et actuellement hébergée par la bibliothèque Diderot de Lyon.

³ WAGNON Sylvain (éd.), *Le manuel scolaire, objet d'étude et de recherche : enjeux et perspectives*, Peter Lang, Berne, 2019.

⁴ L'origine de ces caractères étant bien entendu à chercher dans la description des Gaulois par César dans la *Guerre des Gaules*.

⁵ BOURDON Étienne, « Introduction. Des Gaulois et des usages politiques de l'Histoire », in *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, PUR, 2020/2, n°32, p. 13.

utilisation politique qui transparaît dans l'image textuelle des Gaulois, l'image picturale, elle, semble rester la même. Chacun garde en mémoire la représentation factuelle du guerrier gaulois fier, le port altier, coiffé d'un casque (sans cornes, n'exagérons tout de même pas trop !), vêtu simplement de braies à carreaux, le bras posé sur un bouclier octogonal large, son épée à la ceinture et la lance à la main, sans oublier les cheveux longs et la moustache bien fournie.

Comment expliquer cette différence ? Alors que la conquête romaine et la résistance gauloise à cette conquête ont servi à justifier tant la Première Guerre Mondiale que la collaboration, tant la colonisation que la supériorité de la France sur l'Allemagne, comment expliquer que l'image picturale du Gaulois n'ait pas beaucoup changé dans les manuels scolaires de primaire entre 1886 et 1958 ?

Cette approche, que nous espérons originale, trouvera sa réponse dans l'étude de manuels, notamment ceux conservés à la bibliothèque Diderot de Lyon qui possède une partie des fonds du musée de l'Education, le reste étant conservé dans les locaux actuels du Musée de l'Education de Rouen⁶. L'étude ne s'intéresse qu'aux manuels de primaire, pour faire le lien avec mon passé de professeur des écoles et d'historien antiquisant mais également parce les manuels de primaire, destinés à de jeunes enfants, comportent plus d'images – cœur du travail – que les manuels de secondaire, souvent à destination d'enfants plus âgés. Nous reviendrons bien entendu sur cette différence entre enseignement primaire et secondaire, qui a fait l'objet de nombreuses études⁷. Par ailleurs, si les manuels scolaires sont l'outil essentiel de l'instruction au cours de la

⁶ Comme le mentionne son site internet, « la Bibliothèque Diderot de Lyon est héritière des missions de la bibliothèque de l'Institut National de Recherche Pédagogique (INRP) (devenu l'[Institut Français de l'Éducation](#) – ifé – le 1^{er} janvier 2011) » : elle reçoit donc, dans le cadre du dépôt légal, un exemplaire de chaque nouveau manuel mis en circulation en France. Le site précise également que les collections du « Musée pédagogique créé en 1879 à Paris » ont été scindées entre la bibliothèque, rattachée à l'INRP en 1976 puis transférée à Lyon entre 2000 et 2003, et le musée national de l'Éducation proprement dit, dont les collections ont été déménagées à Rouen en 1980.

⁷ Citons LELIEVRE Claude, *Histoire des Institutions scolaires (1789-1989)*, Nathan, Paris, 1990 ; VIAL Jean, *Histoire de l'Éducation*, PUF, Paris, 2009 (1^{ère} édition 1995) ; ALBERTINI Pierre, *L'École en France. Du XIX^e siècle à nos jours*, Hachette, Paris, 2014 (1^{ère} édition 1992) ; LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François, VERNEUIL Yves, *Histoire de l'Enseignement en France XIX^e – XXI^e siècle*, Armand Colin, Paris, 2020.

période choisie, ils ne sont qu'un des supports offerts aux enseignants pour mener leur enseignement⁸ : à l'instar de la pratique actuelle – et j'en appelle ici bien entendu à mon expérience professionnelle – les professeurs ont le choix de suivre à la lettre le manuel ou simplement de s'en inspirer pour faire classe. Ainsi, dans la mesure où les connaissances nécessaires à l'élève sont transmises, rien n'empêche le maître d'appuyer son propos par des exemples concrets – tirés de l'archéologie locale par exemple – voire de présenter de nouvelles avancées dans le domaine historique, si tant est que ledit enseignant soit féru d'histoire et actif dans une société savante locale – ou simplement passionné⁹. L'étude de carnets de préparation de cours ou de cahiers d'élève peut donc apporter un éclairage supplémentaire sur l'évolution des pratiques d'enseignement au-delà du message transmis par les manuels. Beaucoup de ces documents sont aujourd'hui conservés dans les réserves du Musée de l'Éducation de Rouen.

Quant au choix des bornes chronologiques : le 30 octobre 1886 est promulguée la loi Goblet¹⁰, qui impose la laïcité du personnel enseignant et surtout réorganise l'enseignement primaire, avec « un enseignement mieux compris et plus étendu de l'histoire et de la géographie »¹¹ ; 1958 marque le début de la V^e République et d'une série de transformations de l'enseignement (mise en place du collège unique, refondation de l'enseignement professionnel entre autres) ; en outre, la période choisie connaît de grands bouleversements politiques et institutionnels et son étude nécessitera d'invoquer, au-delà des méthodes d'analyse de manuels développées entre autres par Laetitia Perret-Truchot et Sylvain Wagnon¹²,

⁸ Parmi ces supports proposés par l'institution, se trouvent également les tableaux scolaires utilisés à l'affichage dans les salles de classe. Voir <https://manuelsanciens.blogspot.com/2014/09/affiche-histoire-n3-vercingetorix-chef.html>, consulté le 18 avril 2022.

⁹ Pour prendre un exemple tiré de mon parcours personnel, j'ai proposé lors de l'oral du CRPE (Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles) une séquence portant sur « la romanisation de la Gaule » (programme d'histoire paru au Bulletin Officiel n°3 du 19 juin 2008) et ai tenté de présenter les permanences et les évolutions de la société gauloise plutôt que les simples apports de Rome tout en insistant sur la proximité culturelle, politique et religieuse entre Romains et Gaulois.

¹⁰ Du nom de René Goblet, alors ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-arts et des Cultes.

¹¹ Discours de René Goblet prononcé le 17 août 1886 et diffusé par le *Progrès de la Somme* (journal appartenant à R. Goblet) ; cité dans LELIEVRE Claude, *op. cit.*, p. 99.

¹² WAGNON Sylvain (éd.), *op. cit.* ; PERRET-TRUCHOT Laetitia (dir.), *Analyser les manuels scolaires. Questions de méthodes*, PUR, Rennes, 2015.

l'histoire de ces bouleversements et en particulier son influence sur l'école primaire et l'enseignement – et par là même sur les programmes et donc les manuels, ceux-ci étant liés en général à ceux-là.

De plus, comme « peuvent se lire à travers [le manuel] les conceptions du "savoir savant" »¹³, nous prendrons en compte bien entendu les différentes études et ouvrages parus sur la Gaule et les Gaulois avant et pendant la conquête romaine. L'ouvrage principal pour la période d'étude choisie étant bien évidemment celui de Camille Jullian, qui fait autorité pendant plusieurs décennies, avant d'être complété notamment grâce aux lois sur les fouilles archéologiques promulguées par Jérôme Carcopino, historien spécialiste de la Rome antique et également ministre de l'Instruction Publique entre 1941 et 1942. Le choix des bornes chronologiques du sujet incite de fait à ne pas mentionner les recherches les plus récentes sur la Gaule protohistorique et antique¹⁴, notamment les ouvrages de Danièle et Yves Roman et ceux de Jean-Louis Brunaux¹⁵ ; le danger étant de lire les manuels anciens à la lumière des connaissances actuelles : or, les manuels doivent être mis en relation avec les études contemporaines de leur parution ou plus anciennes mais toujours en vigueur. A ce titre, les programmes scolaires et les instructions officielles régulièrement émises par les ministres de l'Instruction Publique – ou de l'Éducation Nationale¹⁶ – permettent une perception plus fine de l'évolution (ou non) des connaissances.

Enfin, rappelons que « le manuel scolaire représente aussi un enjeu économique. L'édition scolaire, qui en France relève de l'entreprise privée, est le lieu d'une vive concurrence et les éditeurs rivalisent de prouesse pour

¹³ PERRET-TRUCHOT Laetitia, « Introduction générale », in PERRET-TRUCHOT Laetitia (dir.), *op. cit.*, p. 10.

¹⁴ Les archéologues admettent communément que le passage de la Protohistoire à l'Antiquité a lieu après la bataille d'Alésia (52 avant notre ère), du moins pour les Trois Gaules (Belgique, Lyonnaise, Aquitaine) : ce passage est plus ancien pour la province de Narbonnaise, conquise près d'un siècle auparavant, il est encore plus ancien pour la ville de Marseille, comptoir puis colonie grecque ; en revanche, il est plus récent pour la Bretagne (Pays de Galles et Angleterre actuelles), conquise au milieu du I^{er} siècle de notre ère, et pour de larges parties de la Germanie (Allemagne actuelle), conquise par intermittences au cours des premiers siècles de notre ère.

¹⁵ ROMAN Danièle et Yves, *Histoire de la Gaule*, Arthème Fayard, Paris, 1997 ; BRUNAUX Jean-Louis, *Les Gaulois*, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

¹⁶ Le nom varie selon les périodes, nous y reviendrons.

vendre leur produit auprès des enseignants qui font le choix des ouvrages »¹⁷. Parmi ces éditeurs, citons Belin, Hachette, Armand Colin, Hatier¹⁸... sans oublier ceux qui n'existent plus ou qui sont moins connus. S'impose donc la nécessité d'étudier l'évolution de ces maisons d'édition, de leur naissance à leur insertion dans le monde de l'éducation, sans oublier leurs liens connus ou non avec le pouvoir politique en place : les éditions Armand Colin sont par exemple l'éditeur officiel d'Ernest Lavisse.

La recherche s'appuie sur les manuels scolaires de deux ou trois éditeurs, couvrant toute la période choisie – ou une grande partie –, et incluant si possible une série de manuels de l'enseignement privé catholique, qui accorde sa préférence « à la référence aux origines franques de la nation, [à laquelle] répond une posture plus laïque portée par l'affirmation des origines gauloises »¹⁹.

On pourrait croire que les manuels scolaires hantent encore les greniers de nos parents et grands-parents, pieusement conservés dans de vieilles malles poussiéreuses et n'attendant que celui ou celle qui viendra découvrir, avec tout l'émerveillement de l'enfance, ce qu'était l'école du début du siècle. Que le lecteur se détrompe ! Mis à part quelques rares bibliothèques, peu de manuels scolaires anciens sont encore en circulation. Objets souvent considérés comme obsolètes, ne disposant pas du capital sympathie des anciens cahiers d'écolier ou du mobilier scolaire (bureaux, porte-plume et encriers...), les manuels finissent souvent au pilon. Inutile par conséquent de préciser que les recherches d'un manuel « original », loin des éditions classiques, a rapidement tourné court.

¹⁷ WAGNON Sylvain, « Introduction. Le manuel scolaire, un objet-frontière ? », in WAGNON Sylvain (éd.), *op. cit.*, p. 9.

¹⁸ Tous ces éditeurs sont aujourd'hui encore fournisseurs de manuels scolaires.

¹⁹ BOURDON Étienne, *op. cit.*, pp. 17-18.

Où chercher ?

La question mérite sans doute d'être posée. Certes, objectera-t-on, l'évidence même aurait été de chercher avant tout dans les bibliothèques et en particulier celles connues pour abriter d'importantes collections de manuels scolaires : la bibliothèque Diderot de Lyon et celle du Musée de l'Éducation de Rouen. Faire fi de la facilité et explorer des pistes sans doute moins académiques, mais qui semblaient plus originales : voilà quel était le point de départ des recherches.

Les collections personnelles

Il arrive parfois que des documents historiques resurgissent par le plus grand des hasards, conservés qu'ils étaient dans les papiers de famille ou dans les fonds anciens de bibliothèques sans que personne ne s'en inquiète réellement. Parfois, un appel lancé dans la presse ou sur les réseaux engendre plus de découvertes que des recherches poussées dans les archives. Fort de ce constat, il semblait plus logique de démarrer les recherches par un appel à des collègues enseignants.

Mireille Berger

Institutrice à la retraite, Mireille Berger a enseigné quasiment toute sa carrière en classe de CP à l'école de Lucenay-lès-Aix (58) et a pris sa retraite en 1992. Toujours intéressée par l'évolution du monde enseignant et ayant gardé contact avec nombre de ses anciens élèves, c'est tout naturellement que la question lui a été posée²⁰, dans l'espoir qu'elle aurait conservé quelques-uns des manuels utilisés pendant sa carrière ou sa propre enfance. Elle a malheureusement avoué qu'elle avait jeté les quelques manuels qu'elle avait conservés et n'a pu retrouver qu'un petit ouvrage de

²⁰ Bien aidé en cela par le fait qu'elle est également la grand-mère de la compagne de l'auteur.

Roger Jaillot, *L'école primaire communale au XIX^e siècle*²¹, qui retrace l'histoire de l'école primaire publique de Decize (58).

Franck Dusson

Franck Dusson est, lui, toujours en activité. Vivement intéressé par l'histoire de l'école en général et par les objets anciens qui s'y rapportent en particulier, il a constitué au sein de l'école dans laquelle il est en poste un petit « musée » que compose pêle-mêle des cartes anciennes, des projecteurs de diapositives, de vieux pupitres avec leur encrier et d'anciens livres de classe qu'il a sauvés de la destruction. Il possède également en propre plusieurs manuels d'histoire, dont un exemplaire de *l'Histoire de France* d'Ernest Lavisse²² et deux manuels édités par Fernand Nathan respectivement en 1916 et 1946 (?)²³. D'emblée, décision avait été prise d'écarter les manuels de Lavisse, déjà beaucoup utilisés dans le cadre d'études sur les manuels scolaires d'histoire. Des copies des deux manuels Nathan ont été conservées, au cas où ils pourraient compléter d'éventuelles autres découvertes.

Les collections publiques ou semi-publiques

Ceux qui n'appartiennent pas au « milieu »²⁴ ne le savent pas forcément, mais l'Éducation Nationale dispose de son propre réseau de bibliothèques qui servent également de lieu de formation, de ludothèque, de médiathèque et de lieu de conservation des documents officiels (notamment les programmes et autres instructions officielles du Ministère) : il s'agit du réseau Canopé, anciennement Centre National de

²¹ JAILLOT Roger, *L'école primaire communale au XIX^e siècle*, La-Charité-sur-Loire, éditions Delayance, 1992.

²² LAVISSE Ernest, *Histoire de France. Cours moyen. Première et deuxième années*, Paris, Belin, 1947 (48^e édition).

²³ AMMANN Auguste et COUTANT Ernest-Charles, *Histoire de France du brevet élémentaire*, Paris, Fernand Nathan, 1916 ; BERNARD P. et REDON F., *Nouvelle histoire de France*, Paris, Fernand Nathan, 1946 (?).

²⁴ Il s'agit là bien évidemment du milieu de l'Éducation Nationale.

Documentation Pédagogique (CNDP). Le réseau se décline en antennes régionales et départementales (les anciens Centres Départementaux de Documentation Pédagogique) et il occupe souvent les locaux des INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) ; sources de documents et de matériel pédagogique récent tout autant qu'archives locales (pour ce qui concerne l'éducation), c'est donc tout naturellement qu'un contact a été pris avec le réseau Canopé de l'Ain, situé au sein de l'INSPÉ de Bourg-en-Bresse. Il semblerait apparemment que les manuels ne fassent pas partie des priorités locales, puisque tous les documents de ce type, trop volumineux, sont soit adressés au Musée de l'Éducation de Rouen, soit mis au pilon.

La seconde source possible de manuels, tout naturellement, est la Bibliothèque Universitaire Éducation de l'INSPÉ de l'Ain. Cette INSPÉ est en effet situé dans le bâtiment originel de l'École Normale, son ancêtre, et recèle en ses murs le matériel pédagogique qui a accompagné les futurs instituteurs et institutrices du début du siècle dernier (ce matériel est toujours visible dans certaines salles). Il était par conséquent probable que la BU ait conservé quelques exemplaires des anciens manuels, dans la mesure où elle possède un exemplaire au moins de tous les ouvrages scolaires récemment publiés. L'échange avec la responsable de la BU éducation, Géraldine Gaillot, a permis de constater que la plupart des manuels anciens n'avaient pas été conservés.

Dernière tentative : le fonds ancien de la médiathèque Élisabeth et Roger Vailland à Bourg-en-Bresse. Plus ancien établissement du réseau municipal de bibliothèques, la médiathèque E&R Vailland possède un fonds ancien qui recèle quelques pépites. Fanny Venuti, chargée du patrimoine écrit à la médiathèque, a consulté le catalogue manuscrit du fonds ancien (rédigé dans les années 1990), qui indiquait quelques références de manuels scolaires, mais ses recherches dans les réserves n'ont rien donné. Elle a donc supposé que les manuels avaient été retirés des collections et que le fichier papier n'avait pas été remis à jour.

Le marché de l'occasion

Le marché du livre d'occasion reste prospère et il est parfois possible de dénicher des ouvrages assez originaux chez des bouquinistes ou des spécialistes de la vente d'occasion. Il existe notamment en Saône-et-Loire un village du livre, Cuisery²⁵, au sein duquel cohabitent plusieurs bouquinistes qui tous ont leur spécialité : bande dessinée, manga, roman, livre ancien, livre rare... Mais plusieurs bouquinistes parviennent encore à exister dans certaines localités, notamment Pont-de-Vaux (01), Louhans (71) et bien entendu Lyon (dans le Vieux Lyon notamment). Les recherches, que ce soit dans deux villages du livre (Cuisery, 71 et La-Charité-sur-Loire, 58) ou chez quelques bouquinistes, n'ont rien donné. Par ailleurs, beaucoup de vendeurs, souvent des particuliers même si quelques professionnels utilisent ce biais également, proposent des ouvrages anciens sur des plateformes de vente en ligne telles qu'eBay ou leboncoin. Mais la plupart des manuels scolaires d'histoire proposés sur ces sites ne correspondaient pas à la période d'étude²⁶.

A mi chemin entre les particuliers qui tentent de vider moyennant finance les greniers familiaux et les professionnels du livre d'occasion, se trouve un réseau de communautés dont la vente d'objets anciens ou d'occasion est une des sources de revenus : il s'agit bien entendu de la communauté Emmaüs. Plusieurs sites de vente se trouvent dans la région lyonnaise, et chacun d'entre eux a sa « spécialité » : ainsi la communauté Emmaüs d'Annemasse-Annecy (74) est spécialisée dans les livres anciens, mais ne propose à la vente aucun manuel scolaire car « nous les jetons quand ils arrivent, ça n'intéresse personne »²⁷. Quelle que soit la communauté Emmaüs dans laquelle la question a été posée, la réponse est toujours la même : les manuels scolaires qui arrivent au milieu de lots de

²⁵ Le label « Ville, cités et villages du livre en France » regroupe huit communes réparties sur tout le territoire. Cuisery a reçu le label en 1999. Voir <http://www.villagedulivre54.fr/federation-villes-cites-villages-livre-france/>, consulté le 6 juin 2022.

²⁶ Sans compter le nombre important de « Petit Lavis » et d'ouvrages à des prix prohibitifs, « ancien » rimant, pour beaucoup de vendeurs sur eBay, avec « cher ».

²⁷ Réponse du bénévole en charge du secteur « livre ancien » de l'Emmaüs d'Annemasse-Annecy.

livres ou lors du débarrassage d'une maison sont en général en mauvais état (preuve qu'ils ont été utilisés) et ne trouvent pas preneur, en tout cas pas suffisamment pour que les compagnons éprouvent le besoin de les conserver. En outre, faute de place de stockage, ils finissent généralement à la benne.

La question des manuels scolaires de l'enseignement privé

Inutile pour les manuels de l'enseignement privé de compter sur la BU Éducation ou Canopé ; dans la mesure où les manuels de l'enseignement primaire public n'étaient pas conservés, il aurait été fort improbable que ceux de l'enseignement privé – même sous contrat – le soient. Il fallait donc trouver d'autres biais, toujours dans cette optique d'accéder à des sources originales et peut-être moins étudiées que celles disponibles à la bibliothèque Diderot.

Isabelle Berger, directrice d'antenne de RCF Pays de l'Ain, conseillait de contacter directement le service scolaire de l'évêché. Il se trouve que ce service scolaire correspond plus ou moins, pour l'enseignement privé, au réseau Canopé départemental pour l'enseignement public, et qu'il est en charge de la formation et de la mise à disposition de documents pédagogiques adaptés à la classe. A l'instar de Canopé, le service pédagogique de l'évêché ne conserve pas les anciens manuels et renvoie donc sur le service pédagogique archiépiscopal, basé à Lyon, qui lui non plus n'a pas conservé dans ses archives d'exemplaires des manuels scolaires utilisés par les écoles privées et renvoie au service pédagogique national, basé à Paris. Sans surprise, ce dernier conseille de se tourner vers la bibliothèque Diderot ou directement vers une école car certaines « ont peut-être conservé dans les greniers ou dans certaines salles de classe de vieux manuels des années 50 »²⁸.

²⁸ Retranscription de la conversation téléphonique avec le service pédagogique national de l'enseignement privé.

En d'autres termes, de la même façon que les écoles publiques et les services de l'Éducation Nationale, la conservation des manuels anciens n'est pas à l'ordre du jour au sein des institutions privées de l'enseignement catholique.

Les dépôts officiels de manuels scolaires

Entendons par « officiels » les endroits dans lesquels sont conservés de manière systématique les manuels scolaires anciens et nouveaux : il s'agit bien évidemment des deux structures qui, à l'heure actuelle, sont garantes de l'histoire de l'éducation en France : le musée de l'Éducation de Rouen et la bibliothèque Diderot de Lyon. Cela a déjà été signalé (voir *supra*), mais ce musée, de même que le fonds conservé à la bibliothèque Diderot, faisaient auparavant partie d'une seule et même entité : le musée pédagogique créé en 1879 par Jules Ferry. Comme le rappelle Ferdinand Buisson dans le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* :

« On a pris l'habitude en France de désigner sous ce nom des établissements qui comprennent, d'une part, une bibliothèque d'ouvrages d'éducation, de législation et d'administration scolaires, ainsi que de livres classiques proprement dits ; d'autre part des collections de matériel d'enseignement et de mobilier scolaire ».²⁹

L'idée d'un musée pédagogique n'est pas une nouveauté au moment où Ferry soumet à la signature du Président de la République Jules Grévy un décret portant sur la création dudit musée. L'article « Musées pédagogiques » du *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, cité ci-dessus et disponible en ligne à la fois sur Gallica et sur le site de l'Institut Français de l'Éducation (ifé)³⁰, conte par le menu l'histoire de cet établissement dont l'idée germe dès 1817 et se concrétise en 1879, nous

²⁹ PELLISSON Maurice, « Musées pédagogiques », in BUISSON Ferdinand (dir.), *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris, Hachette, 1887, Tome 1, Partie 2, p. 1982, disponible en ligne sur Gallica.

³⁰ <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3241#:~:text=Suivant%20la%20d%C3%A9finition%20qui%20en%20a%20%C3%A9t%C3%A9%20donn%C3%A9e,de%20mat%C3%A9riel%20d%27enseignement%20et%20de%20mobilier%20scolaire%20%C2%BB>, consulté le 6 juin 2022. Notons au passage que l'adresse du site conserve l'ancienne nomination, « inrp » (Institut National de la Recherche Pédagogique).

invitons donc le lecteur à prendre connaissance dudit article³¹. Les circonstances qui ont mené à la séparation du musée pédagogique en deux entités, d'une part la bibliothèque pédagogique dont les collections se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque Diderot de Lyon (Fonds éducation) et d'autre part les objets et matériels pédagogiques conservés au Musée de l'Éducation de Rouen, ont déjà été mentionnées.

Le musée de l'Éducation de Rouen

Les collections du musée (intitulé aujourd'hui MUNAÉ, Musée National de l'Éducation) se partagent entre deux lieux : le Centre d'expositions présente « un parcours qui éclaire cinq siècles d'histoire scolaire, de la petite école paroissiale de l'Ancien Régime à la Communale »³² et le Centre de ressources dans lequel sont conservés tous le matériel pédagogique rassemblé depuis l'ouverture du musée pédagogique en 1879 ainsi que plusieurs documents ayant trait à l'éducation : manuels scolaires bien entendu mais également cahiers d'enfants, cahiers du maître, fiches de préparation ou encore cartes et posters exposés dans les salles de classe.

Le site internet du MUNAÉ est hébergé sur celui du réseau Canopé, et il est possible d'effectuer une recherche en ligne dans le catalogue des collections. Quelques documents auraient pu servir à l'étude³³, mais malheureusement le temps a manqué pour effectuer le voyage jusqu'en Normandie.

³¹ PELLISSON Maurice, « Musées pédagogiques », in BUISSON Ferdinand (dir.), *op. cit.*, Tome 1, Partie 2, pp. 1982 à 1985 pour la France.

³² <https://www.reseau-canope.fr/musee/fr/connaitre/lexposition-permanente.html>, consulté le 6 juin 2022.

³³ Voir notice d'un cahier d'écolier, Annexe 1.

Le fonds Éducation de la bibliothèque Diderot

Rappelons que ce fonds a été constitué d'abord par don ou achat de manuels, avant d'être destinataire du dépôt légal de 1926 à 2014. Il contient une grande quantité de manuels scolaires (plus de 90 000 références), dont certains sont numérisés et disponibles sur Gallica. Beaucoup des ouvrages qui constituent le fonds ont été étudiés et catalogués lors du déménagement de la Bibliothèque du musée de l'Éducation de Paris à Lyon entre 2000 et 2003 et sont inclus dans la base de données Emmanuelle, qui comporte à l'heure actuelle 27 000 références dans huit disciplines, dont l'histoire. La recherche peut s'effectuer selon un ou plusieurs critères.

Les premières interrogations de la base Emmanuelle ont été effectuées, il faut bien l'avouer, un peu au hasard pour commencer, avec des recherches par éditeur, par matière, par dates. Ces différentes recherches ont produit beaucoup de résultats, qui n'étaient pas toujours conformes aux attentes ; l'intervention de Claire Giordanengo, responsable du département Patrimoine et conservation qui, à partir de l'intitulé du sujet de recherche et des explications qui ont pu lui être fournies, a transmis une première liste de manuels susceptibles de correspondre aux critères³⁴, a de ce point de vue été déterminante. Nul ne doute que sans son aide, les recherches auraient été beaucoup plus longues et complexes, qu'elle en soit encore une fois vivement remerciée.

Bien entendu, cette première liste ne constituait pas encore, à proprement parler, un corpus d'étude : quelques aménagements étaient encore nécessaires. Mais l'essentiel était qu'un matériel clairement identifié et exploitable existait, et que l'étude pouvait commencer.

Pour ce faire, procédons scientifiquement et, à l'instar des tenants de la science « dure », appliquons-nous à passer notre sujet au microscope tout en grossissant petit à petit. Pour commencer, nous voyons l'enseignement

³⁴ Pour ces critères, voir *infra*, Chapitre 3.

et l'histoire de l'école primaire publique telle qu'elle s'est constituée depuis la Révolution française jusqu'à son état en 1958. Le premier grossissement nous permet d'observer plus précisément le support de l'instruction, le manuel scolaire. Comment est-il choisi ? Comment est-il écrit ? Comment est-il publié ? Puis, si nous agrandissons encore, nous nous rapprochons de ce qui nous intéresse, le manuel d'histoire, et en particulier celui qui a servi aux élèves de l'école de la République entre 1886 et 1958. Enfin, la dernière lentille nous offre une perspective resserrée sur une image contenue dans ces manuels, celle du guerrier Gaulois. Qui est-il ? À quoi ressemble-t-il ?

CHAPITRE 1 : « QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE, UN JOUR D’INVENTER L’ÉCOLE ? »³⁵

Ce chapitre d’ouverture a pour but la présentation des différents concepts qui font le corps du présent travail de recherche.

Sans proposer une histoire de l’enseignement et de l’éducation³⁶, ce qui n’est pas le sujet et a de surcroît fait l’objet de nombreuses études, il semble essentiel de rappeler rapidement comment s’est construite l’école au cours des siècles et bien entendu de présenter les différentes politiques éducatives qui se succèdent entre 1886 et 1958, c’est-à-dire l’amplitude chronologique de l’étude.

Cette partie constitue donc un bref historique des différentes formes d’éducation et d’enseignement à travers les époques, mais bien évidemment sous l’angle précis du sujet qui m’occupe, à savoir l’école publique à destination des jeunes enfants. N’oublions pas, et c’est le point de départ du présent chapitre, de définir enseignement et éducation et d’expliquer la différence entre les deux termes.

Enseignement ou éducation ?

Le débat entre les deux termes date au moins de la Révolution française, et bien qu’il occupe une grande partie du 19^e siècle, la victoire finale revient au terme « éducation » : rappelons que le ministère de tutelle des écoles maternelles, primaires et élémentaires³⁷ de France s’appelle Ministère de l’Éducation Nationale. Mais peut-être le débat sera-t-il plus perceptible si l’on remplace le terme « enseignement » par celui

³⁵ GALL Robert (paroles), LIFERMAN Georges (musique), « Sacré Charlemagne », in GALL France, *Sacré Charlemagne*, Paris, Philips, 1964.

³⁶ Les deux termes ne sont pas équivalents et ont fait l’objet de nombreux débats, en particulier au cours des années 1794-1800.

³⁷ École maternelle : accueille des enfants de 3 à 5 ans (voire de 2 ans), de la classe de Petite (ou Toute Petite) section à la classe de Grande section. École élémentaire : accueille des enfants de 6 à 10 ans, de la Classe Préparatoire (CP) au Cours Moyen 2 (CM2). École primaire : rassemble au sein du même établissement des classes maternelles et élémentaires.

d' « instruction ». Instruction publique ou éducation nationale ? Les deux appellations ont existé dans l'histoire de l'école publique en France, et toutes deux étaient justifiées par leurs défenseurs. Le débat, cela a été signalé, remonte à la Révolution française, à l'époque où les députés se posent la question du cadre à donner aux établissements d'enseignement sous tutelle de l'État et à destination des enfants du peuple.

À l'origine, une querelle sur le terme et sa définition : « instruction » ou « éducation » ? Étant bien entendu que les deux mots n'ont évidemment pas le même sens, et ce même si la grande majorité de celles et ceux auxquels il serait loisible de poser la question ne verrait pas de différence flagrante entre ces deux termes.

Selon le Dictionnaire Quillet de la Langue Française, l'éducation « est la *formation élémentaire* de l'enfant. [...] L'éducation s'étend du perfectionnement des réflexes primaires [...], aux *habitudes physiques, intellectuelles* et *morales* nécessaires pour que l'enfant puisse tenir dans la société la place d'une personne de pleine activité matérielle et spirituelle » tandis que l'instruction correspond à « l'acte ou la série d'actes qui constitue à donner ou à recevoir l'enseignement des *éléments*, des *principes*, des *manières* qui servent et contribuent à constituer la connaissance »³⁸.

En d'autres termes, la différence se situe dans le type d'apprentissages : si l'éducation peut s'apparenter à l'acquisition des principes élémentaires de politesse et de savoir-vivre – les fameux savoirs-êtres inscrits dans le Socle Commun de Connaissances et de Compétences des programmes scolaires – l'instruction quant à elle ne comporte que le volet purement intellectuel : les savoir-faire du SCCC. Le débat porte donc sur ce que doit apporter l'école : comportement exemplaire ou bagage intellectuel ? Education nationale ou Instruction publique ? Lors de l'un de ses discours à la Convention de décembre 1792, alors que les débats autour

³⁸ Dictionnaire Quillet de la langue française, tome 2 (D-J), Paris, Quillet, 1975, tabl. EDUCATION ET INSTRUCTION.

du choix de l'une ou l'autre appellation font rage, Rabaut Saint-Étienne³⁹ propose une définition comparée des deux possibilités :

« Il suit de cette observation que je crois grande qu'il faut distinguer l'instruction publique de l'éducation nationale. L'instruction publique éclaire et exerce l'esprit ; l'instruction nationale doit former le cœur ; la première doit donner des lumières et la seconde des vertus ; la première sera le lustre de la société, la seconde en sera la consistance et la force. L'instruction publique demande des lycées, des collèges, des livres, des instruments de calcul, des méthodes, elle s'enferme dans des murs ; l'éducation nationale demande des cirques, des gymnases, des armes, des jeux publics, des fêtes nationales, le concours fraternel de tous les âges et de tous les sexes, et le spectacle imposant et doux de la société humaine rassemblée. »⁴⁰

Le choix se portera, pour tout le 19^e siècle et les trente premières années du 20^e siècle, sur l'Instruction publique, et ce jusqu'en 1932, date à laquelle les écoles et établissements d'enseignement secondaires et universitaires passent sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale⁴¹. D'une certaine manière, et dans la mesure où la période d'étude commence en 1886, il est nécessaire d'évoquer ce débat Instruction Publique / Éducation Nationale. En effet, le sujet resurgit tout au long de la première moitié du 20^e siècle et la confusion entre instruction et éducation, c'est-à-dire entre acquisition des principes élémentaires de savoir-vivre ou apprentissage des connaissances pratiques et intellectuelles trouve encore son illustration en 1903 dans un manuel scolaire d'histoire : « l'une des principales préoccupations de la démocratie française est celle de **l'éducation nationale** [en gras dans le texte], c'est-à-dire de l'instruction et de la formation des caractères »⁴². L'Éducation nationale regroupe alors à la fois éducation proprement dite et instruction au sens où l'entendait Rabaut Saint-Étienne.

³⁹ Pour des éléments biographiques sur ce personnage, voir Index des noms de personnes.

⁴⁰ Rabaut Saint-Étienne, discours à la Convention de décembre 1792, cité dans LELIEVRE Claude, *op. cit.*, p. 16.

⁴¹ 26 août 1824 : création d'un ministère des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique – ministère de l'Instruction publique et des Cultes (en 1828, puis de 1830 à 1870) – ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes (1870 à 1906) – ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1906 à 1932) et enfin ministère de l'Éducation nationale (1932 à nos jours). Voir LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, pp. 377-378.

⁴² TOUTEY Emile, *Livret d'Histoire*, Paris, Delagrave, 1903, p. 48.

Brève histoire de l'enseignement

Sans entrer dans le détail de l'enseignement de l'Antiquité à la Révolution, ce qui serait quelque peu superflu, rappelons en quelques points rapides que l'enseignement s'adresse avant tout, pendant une grande partie de notre histoire, aux enfants des classes les plus aisées. A Rome, les jeunes gens des familles riches disposent d'un précepteur et suivent parfois l'enseignement de grands maîtres grecs (Jules César a suivi un temps à Rhodes l'enseignement « d'Apollonius Molon, le maître d'éloquence le plus célèbre de l'époque »⁴³). La systématisation du processus éducatif est loin d'être une évidence et tout est surtout affaire de moyens financier : les enfants des familles pauvres ou modestes – paysans, artisans – se contentent d'une instruction : apprendre le métier de leur père. Quant aux esclaves, ils ne sont pas considérés comme êtres humains à part entière et la question de leur éducation ne se pose donc pas.

Le même système reste en vigueur pendant toute la période carolingienne, et même si Charlemagne encourage la fondation d'écoles⁴⁴, il en est – ou plutôt son entourage immédiat – un fervent promoteur en ce qu'il associe le réseau des monastères et des établissements religieux au réseau d'enseignement⁴⁵. Ainsi, au début du 10^e siècle, alors que les structures de l'empire carolingien s'effondrent, un réseau capillaire de petites écoles monastiques perdure et sert de base au développement des nouvelles structures d'enseignement du début du 12^e siècle.

Les anciennes écoles cathédrales et les *scriptoria* monastiques, mises en place progressivement à l'époque carolingienne et qui n'ont cessé d'exister en dépit des bouleversements politiques et sociaux des 10^e et 11^e siècles

⁴³ SALLUSTE, *Vie des douze Césars*, César, IV.

⁴⁴ Sur les conseils de son entourage et en particulier de son conseiller Alcuin d'York (voir Index des noms de personnes), avec la promulgation en 789 d'un capitulaire, l'*Admonitio generalis*, dont le *capitulum* (article) 72 impose que tous les monastères et sièges cathédraux disposent d'une école qui forme à l'écriture et à la lecture les enfants riches comme pauvres. Le texte demande également à tous les établissements religieux d'entretenir un écolâtre.

⁴⁵ La création du réseau d'écoles est sans doute moins rapide que la fondation de monastères, puisqu'une lettre circulaire de 794 ordonne de mettre en pratique le fameux *capitulum* 72, et qu'une enquête des *missi dominici* menée en 803 rappelle la nécessité d'envoyer les enfants riches comme pauvres à l'école. Enfin, en 813 a lieu une série de conciles provinciaux – rassemblement des prélats les plus haut placés de la province – qui tous rappellent l'obligation de créer des écoles.

(épisodes de peste, guerres fréquentes, famines), sont le vecteur principal de recrutement des personnels des chancelleries tout autant que les établissements de formation des clercs appelés à servir le roi de France ou le pape. Pour rassembler au sein de la même structure les maîtres qui ont ouvert leurs propres établissements, l’Église met en place l’Université⁴⁶ et la *licentia docendi* (l’autorisation d’enseigner, grade universitaire dont le nom – licence – est toujours en usage aujourd’hui).

Au sein des Universités se forment peu à peu – et en particulier à partir de la fin du 14^e siècle – des collèges⁴⁷, dont beaucoup existent toujours⁴⁸. Au fil du temps, ces institutions deviennent des établissements d’enseignement à part entière et souvent ce qui serait aujourd’hui des « pôles d’excellence ».

Parallèlement à ces collèges fondés par des bienfaiteurs désireux de faire profiter de jeunes gens méritants mais pauvres de leurs ressources, des structures de formation religieuses apparaissent. Il s’agit essentiellement d’établissements dirigés par les Dominicains ou les Franciscains, et qui « détectent », « recrutent » et forment au sein de leurs pensionnats les meilleurs éléments issus de l’Europe (chrétienne) entière. Dominicains et Franciscains obtiennent par ailleurs souvent des postes de professeurs dans les Universités.

Les établissements scolaires privilégient alors mémorisation et commentaires de textes. Dans le même temps, « une école ressemble à une prison ; ce sont des coups, des pleurs et des gémissements sans fin »⁴⁹. Apprentissage forcé, châtiments corporels sont en effet monnaie courante et

⁴⁶ *Universitas* désigne alors une corporation (le terme n’a pas été créé spécifiquement) et, sur ce modèle, la papauté met en place une *Universitas magistrorum et scholarium* : université des maîtres et des élèves avec un statut qui sert de règlement interne. A titre d’exemple, l’Université de Paris reçoit un statut d’un légat du pape en 1215.

⁴⁷ A l’origine, il s’agit de bibliothèques fondées par dotation au sein des universités, puis à partir du 13^e siècle d’institutions fondées par de riches bienfaiteurs (souvent des clercs) qui faisaient don de tout ou partie de leur fortune afin d’entretenir des étudiants issus de milieux pauvres mais dont la réussite scolaire ne faisait pas de doute. La dotation comportait souvent un bâtiment ou une terre génératrice de revenus.

⁴⁸ Parmi les plus célèbres d’entre eux, celui fondé en 1257 par le chanoine Robert de Sorbon : la Sorbonne.

⁴⁹ Agricola, pédagogue néerlandais du 15^e siècle, cité dans VIAL Jean, *op. cit.*, p. 35.

semblent être le prix de la réussite scolaire. Avec les Humanistes, la renaissance de l'école passe par une redécouverte des textes antiques, notamment grecs : loin de plaider pour un changement complet de pédagogie, les Humanistes encouragent l'étude de textes nouveaux et estiment que l'apprentissage purement intellectuel doit laisser sa place à un enseignement plus varié, qui permette de mettre l'élève en contact avec la réalité du milieu dans lequel il vit. Les premiers « programmes scolaires » font leur apparition sous la plume d'Erasme ou Rabelais.

De la même façon, Luther et les réformateurs insistent sur la capacité que doit avoir chacun(e) à lire et comprendre la parole de la *Bible*. Ainsi, l'accès à l'école est une nécessité pour tous les enfants. Les premières écoles publiques – au sens d'écoles prises en charge par l'État – apparaissent dans certaines provinces allemandes gagnées à la Réforme, et l'Eglise anglicane, avec le soutien de mécènes, met en place en Angleterre les *Public Schools*⁵⁰.

En réaction, le pape mandate les Jésuites qui créent des collèges d'enseignement à destination des jeunes enfants : « éducation gratuite, mais élitiste, au caractère obligatoirement sélectif »⁵¹ avec ce qui peut apparaître comme les prémisses de la pédagogie. Le réseau de collège des Jésuites essaime, en particulier en France, et constitue le fondement de l'éducation élémentaire, même s'il reste à destination de la bourgeoisie et de la petite noblesse : les enfants pauvres restaient tributaires de l'école du village, souvent financée par des dons et les communes, dont aucune n'est tenue de mettre en place une telle structure. Aussi des disparités très fortes existent-elles en France. L'enseignement est assuré par des maîtres « approuvés par l'écolâtre désigné par l'évêque et [...] souvent médiocrement instruits »⁵², et les élèves ne sont pas toujours assidus. L'enseignement de qualité semble donc réservé à une élite, les plus pauvres se contentant des écoles communales ou des établissements paroissiaux.

⁵⁰ VIAL Jean, *op. cit.*, p. 39.

⁵¹ *Ibid.*, p. 40.

⁵² *Ibid.*, p. 43.

Cependant, comme le rappelle Dominique Picco :

« L'historiographie de la III^e République est à l'origine d'un certain nombre d'idées reçues sur l'éducation dans la France d'Ancien Régime, dont celle qui pose que du temps de la monarchie absolue les études étaient toutes payantes. Or, il existait des écoles de charité qui prenaient entièrement en charge la scolarité des enfants pauvres grâce aux généreuses dotations de pieux catholiques imprégnés des conceptions tridentines qui voyaient là un moyen d'assurer leur propre salut tout en contribuant à préserver les « bons pauvres » des péchés générés par l'ignorance et du protestantisme. Une autre idée reçue veut qu'en dehors des déclarations royales de 1698 et 1723, affirmant la nécessité de doter chaque paroisse et d'y scolariser les enfants jusqu'à quatorze ans, jamais l'État monarchique ne créa d'établissements scolaires. Parmi les institutions qui contredisent ces affirmations figure la Maison royale de Saint Louis [qui] assure, à partir de 1686 et un siècle durant, l'éducation de plus de trois mille fillettes issues de la noblesse pauvre du royaume »⁵³.

En août 1762, « le Parlement de Paris décide la fermeture des collèges jésuites et la suppression de leur Compagnie ; le 9 mars 1764, il ordonne le départ de France de tous les Jésuites. [...] Il faut donc remplacer les Jésuites évincés des collèges. [...] L'État [...] entreprend de le faire en publiant l'Édit royal de février 1763 qui affirme l'autorité souveraine du roi « sans laquelle il ne peut être permis d'établir aucune école publique dans le royaume » et il crée une administration chargée d'administrer les collèges que les Jésuites ont quittés »⁵⁴. Pour la première fois depuis Charlemagne⁵⁵, l'État intervient en France dans l'enseignement, et cela engendre des questionnements sur la place qu'il doit prendre à l'avenir. Ainsi, La Chalotais (procureur général du Parlement de Rennes) écrit en 1763 un *Essai d'Éducation nationale* dans lequel il réclame « une éducation faite pour l'État et par l'État » ; il pense néanmoins que « l'éducation doit préparer à une profession » et donc « qu'il n'est pas utile d'instruire ceux qui n'ont que faire de l'instruction »⁵⁶. De ce fait, seuls ceux qui sont appelés à jouer un rôle dans le gouvernement de l'État – soit les nobles et la très haute

⁵³ PICCO Dominique, « Gratuité des études et fait du prince : le cas de Saint-Cyr (1686-1793) », in CONDETTE Jean-François, *Le coût des études*, op. cit., p. 263.

⁵⁴ LELIEVRE Claude, op. cit., pp. 7-8.

⁵⁵ Avec son *Admonitio generalis*, voir supra.

⁵⁶ LELIEVRE Claude, op. cit., pp. 9-10

bourgeoisie – devraient avoir accès à l'enseignement primaire. Inutile par conséquent d'en promouvoir la gratuité, les familles des enfants bénéficiaires possédant largement de quoi subvenir au besoin de l'éducation de leurs rejetons.

Le royaume de France, à la veille de la Révolution, compte donc un certain nombre d'écoles et d'institutions scolaires, qu'il s'agisse des collèges, des écoles destinées à former les futurs officiers de l'armée royale, des établissements d'enseignement primaire fondés dans les communes par de riches bienfaiteurs ou des pensionnats royaux tels celui de Saint-Cyr. Des progrès certains ont été faits concernant la pédagogie, les matières enseignées, l'organisation des classes, mais l'enseignement reste encore nettement séparé entre collèges royaux ou universités réservés à l'élite financière et sociale (noblesse et bourgeoisie), et écoles paroissiales destinées aux enfants les plus pauvres. Même si des établissements scolaires existent et sont accessibles à tous les enfants (certains gratuitement), la séparation reste nette également entre les apprentissages proposés.

Les apports de la Révolution française

« La Révolution française a beaucoup pensé sur l'éducation future des français »⁵⁷, et de fait, la fin du système de classe s'accompagne d'une volonté d'égalité jusque dans l'éducation. Les écoles doivent donc matérialiser cette nouvelle égalité et ne plus être réservées à une élite. Dans le même temps, la lutte contre les religieux entraîne une fermeture de bon nombre d'établissements scolaires, en particulier des nombreuses écoles paroissiales ou des structures d'enseignements tenues par des congrégations religieuses (notamment des sœurs). Le chantier est immense, puisque les collèges des congrégations ainsi que les collèges royaux, les grandes écoles royales (celles qui forment les cadres de l'armée royale ou

⁵⁷ MAYEUR Françoise, *op. cit.*, p. 23.

de la marine) ont également fermé leurs portes. Plusieurs personnalités sont mandatées successivement entre 1789 et 1800 pour étudier la forme à donner aux futures structures d’enseignement de la toute nouvelle République (Condorcet, Talleyrand et Daunou) en associant « ceux qui voulaient une éducation véritablement démocratique et ceux qui allaient fonder une école destinée à la seule classe des notables, pour l’essentiel »⁵⁸.

Ces différentes propositions, pétries de la philosophie des Lumières, sont également tributaires du mode de pensée qui domine : si Diderot s’était insurgé « contre le courant hostile à l’éducation populaire »⁵⁹, la plupart des auteurs de *l’Encyclopédie*, Rousseau et Voltaire les premiers, écrivent que les enfants du peuple n’ont pas besoin d’avoir accès aux mêmes connaissances que les enfants de la bourgeoisie – et *a fortiori* de la noblesse – car cet accès à la connaissance leur mettrait en tête des idées indignes de leur milieu. En 1766, Voltaire avait ainsi écrit à La Chalotais : « Je vous remercie de proscrire l’étude chez les laboureurs. Moi qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres et non des clercs tonsurés » tandis que Rousseau, dans *La Nouvelle Héloïse*, écrivait « qu’il n’est pas opportun d’instruire « l’enfant des villageois, car il ne lui convient pas d’être instruit » »⁶⁰.

Au final, « l’enseignement élémentaire resta complètement négligé »⁶¹ et la plupart des prêtres conventionnels reprirent leurs fonctions dans les écoles élémentaires paroissiales ou villageoises, suivis ensuite par des personnels nommés instituteurs et institutrices mais sans qualifications aucune, à part « un certificat de civisme et de bonnes mœurs » et dont « la surveillance est confiée à la fois à la municipalité, aux parents des enfants et à tous les citoyens »⁶². La Convention tente bien de rendre obligatoire l’instruction du premier degré (décret du 29 frimaire an II – 19 décembre

⁵⁸ *Ibid.*, p. 32.

⁵⁹ LELIEVRE Claude, *op. cit.*, p. 11.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 11.

⁶¹ MAYEUR Françoise, *op. cit.*, p. 32.

⁶² *Ibid.*, p. 40.

1793) mais sans exercer de contrôle sur les structures d'accueil, dont l'ouverture est libre et soumises aux conditions mentionnées *supra*. Dans le même temps, on revient sur la gratuité de l'instruction pourtant voulue par le Comité d'instruction publique.

Cependant, et même si d'une certaine manière la période révolutionnaire n'a vraiment œuvré que pour l'enseignement moyen et supérieur, force est de constater que la question de l'instruction primaire a eu le mérite d'être posée tandis que les principes de gratuité et d'obligation germent dans les esprits. Elle a également ouvert le débat entre « ceux qui privilégient l'éducation et ceux qui veulent instruire d'abord »⁶³, et donc entre éducation nationale ou instruction publique.

Le 19^e siècle, « siècle par excellence de l'école »⁶⁴

Il ne s'agit pas ici de présenter par le menu toutes les avancées accomplies au 19^e siècle dans le domaine de l'éducation et de la scolarité : d'une part ce n'est pas entièrement le propos du présent mémoire, d'autre part beaucoup d'auteurs l'ont déjà fait, et sans doute mieux que nous ne saurions le faire⁶⁵. Nous ne traiterons par conséquent que des grandes étapes de constitution de l'enseignement primaire, pour arriver à ce qui fait le cœur de l'étude, à savoir l'enseignement primaire public, obligatoire et gratuit.

Rappelons pour débiter que « faute de soutien politique, de moyens financiers et de consensus idéologique, l'enseignement primaire ne connaît qu'une organisation lente »⁶⁶ : son développement court ainsi tout au long

⁶³ LELIEVRE Claude, *op. cit.*, p. 15.

⁶⁴ MAYEUR Françoise, *op. cit.*, p. 9.

⁶⁵ La liste des ouvrages traitant de l'histoire de l'enseignement, de l'éducation et de l'école en France au 19^e siècle est longue, pour un aperçu non exhaustif, voir Bibliographie.

⁶⁶ ALBERTINI Pierre, *L'École en France. Du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Hachette, 2014 (1^{ère} édition 1992), p. 7.

du 19^e siècle, et « trois grandes étapes rythment les initiatives de l’État entre la fin du Premier Empire et les lois des années 1880 »⁶⁷.

Une première étape : l’ordonnance du 29 février 1816.

Premier pas vers la reconnaissance – il serait exagéré de parler de création, puisque, je le rappelle, des structures d’enseignement primaire parsemées existent en France, tenues par « des maîtres et des maîtresses laïques ou congréganistes, à titre privé ou à la suite d’un contrat avec la municipalité »⁶⁸ – cette ordonnance :

« décide que chaque commune est « tenue » de faire dispenser l’instruction primaire, en assurant l’admission gratuite des indigents et sans réunir les filles et les garçons. Le maître doit posséder un certificat de bonnes mœurs, un brevet de capacité et une autorisation du recteur. Il est contrôlé par le maire et le ministre des cultes, ainsi que par un comité cantonal, composé également d’autres notables. »⁶⁹

Il s’agit là d’un premier pas vers l’obligation d’instruction primaire, même si aucune disposition n’est réellement prévue pour une formation standard des maîtres et que l’enseignement est laissé à l’appréciation des « contrôleurs ». Autant dire que l’offre de formation diffère grandement d’une commune à l’autre, essentiellement selon la composition des comités de contrôle et la place accordée au ministre des cultes, bien souvent le prêtre de la paroisse. L’État n’exerce aucun contrôle réel, et se contente de publier son ordonnance⁷⁰. La portée de cette dernière est cependant suffisamment importante pour engendrer la création de nombreux lieux d’enseignement.

⁶⁷ LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 23.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 23.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 23

⁷⁰ Il serait bien tentant de lier cette ordonnance avec l’*Admonitio generalis* de Charlemagne.

28 juin 1833 : la loi Guizot

François Guizot, alors ministre l’Instruction publique et des Cultes, propose une loi qu’il qualifie de « charte de l’enseignement primaire ».

« Désormais, les communes sont obligées de fournir un local à une école « primaire élémentaire » publique de garçons ou mixte et de garantir au maître, réglementairement pourvu d’un brevet, un logement et un traitement minimum de 200 francs, au besoin en complétant l’écologie payé par les familles. Les écoles sont surveillées par des comités locaux et d’arrondissement, ainsi que par des inspecteurs primaires départementaux, créés en 1835, premiers maillons d’une administration scolaire indépendante des notables. Chaque commune importante est, en plus, obligée d’ouvrir une « école primaire supérieure » (EPS), chargée de dispenser un enseignement plus poussé. Au sommet de l’édifice, une « école normale primaire », financée par le conseil général, forme les futurs instituteurs. »⁷¹

A cette loi s’ajoute une lettre envoyée par le ministre à tous les instituteurs et la mise en place d’une vraie structure de formation des enseignants, certes financée par les départements, mais chapeautée par l’Etat, et qui permet de former tous les futurs instituteurs de la même façon, de sorte qu’ils soient en mesure de fournir à leurs élèves le même bagage. A cette loi, Guizot ajoute « le « Statut » sur les écoles élémentaires communales du 25 avril 1834 »⁷², et met en place un véritable programme d’enseignement : « éducation morale et religieuse, lecture, écriture, éléments de langue française et de calcul, système des poids et mesures »⁷³. Ces éléments sont complétés par d’autres qui ne sont enseignés que dans les EPS, notamment l’histoire et la géographie.

A ces deux mesures phares s’ajoute la création du *Manuel général de l’instruction primaire*, première revue spécialisée à destination des maîtres et maîtresses du primaire. Compte tenu des avancées réalisées dans ce domaine, la Deuxième République puis le Second Empire semblent de prime abord manifester un retour en arrière.

⁷¹ LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 24.

⁷² *Ibid.*, p. 24.

⁷³ *Ibid.*, p. 24.

Deuxième République et Second Empire : un retour en arrière ?

L'avènement de la Deuxième République suite aux élections présidentielles de 1848 pouvait laisser entrevoir une amélioration sensible des conditions d'instruction. En effet, les différentes lois et ordonnances de Guizot, si elles avaient contribué à faire émerger l'existence d'une vraie instruction primaire obligatoire (au sens où les communes ont l'obligation d'ouvrir une école) avec l'apparition de maîtres dotés de la même formation, étaient restées timides concernant l'éducation des filles. Certes, les écoles de petites communes pouvaient être mixtes⁷⁴ – n'en déplaise aux traditions qui datent l'apparition des écoles mixtes des années 1960 – mais dans le cas de plus grandes communes, rien n'était prévu ni pour la formation des maîtresses (laissant par là la possibilité aux maîtresses congréganistes de poursuivre leur enseignement), ni pour leur salaire. En outre, aucune obligation n'est faite aux communes d'ouvrir une école de filles.

La Deuxième République semble, il faut bien l'admettre, plus conservatrice que le gouvernement de Louis-Philippe, qui abdique le 24 février 1848. L'élection d'une Assemblée constituante en avril de la même année entraîne la présentation par Hippolyte Carnot⁷⁵, le 30 juin 1848, d'un « projet de loi [qui] prévoit l'obligation scolaire pour les deux sexes et la gratuité des écoles publiques. [...] La Constitution du 4 novembre 1848 retient les principes de l'obligation scolaire et de la gratuité, mais préserve la liberté de l'enseignement »⁷⁶. En d'autres termes, la possibilité existe toujours d'ouvrir des écoles privées, dirigées par des religieux ou des particuliers, même si obligation scolaire et gratuité sont envisageables.

Mais l'arrivée au pouvoir de députés conservateurs engendre un recul par rapport aux avancées de la loi Guizot : la loi Parieu du 11 janvier 1850 « donne aux préfets le droit de révoquer les instituteurs et les institutrices

⁷⁴ *Ibid.*, p. 24.

⁷⁵ Voir Index.

⁷⁶ COMBES Jean, *op. cit.*, p. 146.

qui soutiennent les idées républicaines », puis la loi Falloux du 15 mars 1850 « proclame la liberté de l'enseignement, [...] accentue les prérogatives de l'Église. [...] Les curés prennent part désormais à l'inspection des écoles primaires »⁷⁷ mais surtout, elle « refuse l'obligation et la gratuité scolaires pour les deux sexes, incluses dans le projet d'Hippolyte Carnot »⁷⁸. Malgré cet apparent retour en arrière :

« D'autres dispositifs de la loi de 1850 renforcent, au contraire, l'enseignement primaire et son contrôle par l'Etat : l'obligation d'ouvrir une école publique de filles pour les communes de plus de 800 habitants, l'augmentation du traitement minimum des instituteurs, l'installation d'un inspecteur primaire dans chaque arrondissement, où l'ancien conseil de surveillance des écoles disparaît. Implanté en 1854 dans chaque département, un inspecteur d'académie gère l'enseignement primaire et son personnel public, en particulier les nominations, sous l'autorité du préfet »⁷⁹.

Le début du Second Empire voit aussi la naissance du cahier-journal, dispositif bien connu des enseignants aujourd'hui : dans un souci de contrôle des instituteurs, ces derniers doivent, outre prêter serment à l'Empereur au moment de leur nomination, « inscrire sur un cahier les exercices qu'ils réalisent en classe avec les élèves »⁸⁰ afin que les autorités académiques puissent contrôler le contenu des enseignements dispensés.

Cependant, à partir des années 1859-1860, l'Empire cherche à contrecarrer l'influence de l'Église dans les affaires de la France, et cette volonté se matérialise par les améliorations apportées au système scolaire primaire, notamment sous le ministère de Victor Duruy (1863-1869).

Victor Duruy, historien-ministre

Par le biais d'une loi votée le 10 avril 1867, Victor Duruy augmente le budget de l'enseignement primaire public, interdit le remplacement des

⁷⁷ *Ibid.*, p. 147.

⁷⁸ LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 25.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 25

⁸⁰ COMBES Jean, *op. cit.*, p. 148.

instituteurs laïcs par des congréganistes et abaisse le seuil d'ouverture obligatoire d'une école de filles à 500 habitants (contre 800 auparavant). En outre, « Duruy développe la gratuité à l'école primaire pour les pauvres [et] s'efforce d'imposer la gratuité de l'enseignement pour les enfants dont les familles ne possèdent pas de ressources suffisantes pour prendre en charge une rétribution scolaire »⁸¹ ; par ailleurs, historien de formation, Victor Duruy introduit dans les programmes de l'instruction élémentaire des notions d'histoire et de géographie. Lui-même auteur d'une *Histoire de France* parue en 1858, Duruy ne fait que céder à un effet de mode, d'abord lorsqu'il écrit son ouvrage, ensuite en ajoutant l'histoire au programme de l'école. Comme le signale Jean-Charles Geslot, « l'histoire de France est à la mode [...] à l'époque de la maturation intellectuelle de Victor Duruy, dans les années 1820-1830 »⁸². En outre, avant que de livrer cette *Histoire de France*, « l'essentiel de la production écrite de Victor Duruy sur l'histoire de France relève de la catégorie des ouvrages scolaires »⁸³ : le nouveau ministre connaît donc bien le système scolaire – certes essentiellement secondaire, mais tout de même – et comprend l'impact que peut avoir l'enseignement de l'Histoire sur un élève (il a lui-même suivi les cours de Jules Michelet d'abord au collège Sainte-Barbe, puis à l'École Normale). Sa nomination au poste de ministre ne le prive pas, d'ailleurs, d'écrire des *Abrégés* d'histoire à destination des établissements secondaires, dont la publication, d'ailleurs, évolue avec les nouveaux programmes d'histoire publiés le 30 août 1851.

Il serait par conséquent erroné d'évoquer un retour en arrière entre 1848 et 1870, puisque « l'école primaire connaît une réelle évolution positive pendant la Seconde République et le Second Empire »⁸⁴.

⁸¹ *Ibid.*, p. 149.

⁸² GESLOT Jean-Charles, *Histoire d'un livre. L'histoire de France de Victor Duruy*, Paris, CNRS Éditions, 2022, p. 21.

⁸³ *Ibid.*, p. 37.

⁸⁴ COMBES Jean, *op. cit.*, p. 164.

La guerre franco-prussienne de 1870-1871, la défaite française et la chute de l'Empire puis l'avènement de la Troisième République, née de la défaite, pourraient laisser à penser que ce mouvement de développement de l'instruction primaire s'est achevé en 1871 ; la reconstruction et l'assimilation de la défaite française auraient pu en effet constituer des priorités par rapport à l'instruction primaire. Nous n'apprenons sans doute rien au lecteur un tant soit peu averti en affirmant qu'au contraire, la Troisième République est sans doute la fondatrice de l'enseignement primaire obligatoire et gratuit.

La Troisième République : vers une école primaire laïque, gratuite et obligatoire

« Pour certains, l'institution scolaire porte une part des responsabilités dans la défaite de 1870-1871 en n'ayant pas su diffuser l'amour de la patrie et la nécessité de son unité. Dès lors, la République met l'École au cœur de son projet pour contribuer à la construction d'une unité nationale reposant sur la connaissance de la même langue, la même histoire et les mêmes valeurs. C'est pourquoi les différentes disciplines doivent faire aimer la patrie, en particulier l'instruction civique, la morale et l'histoire, comme le relève Ernest Lavisce dans l'article consacré à cette discipline dans le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, publié en 1885 »⁸⁵.

Mais avant que d'évoquer Ferdinand Buisson et la parution, entre 1882 et 1887, du *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* (dont il dirige la publication), présentons rapidement l'immédiat après-défaite de 1871. Comme le rappelle Jean Combes, « définitivement instituée en 1875, la III^e République n'est réellement dirigée par les républicains eux-mêmes qu'à partir de 1879 »⁸⁶. Dès leur prise de pouvoir, ces derniers mènent un vaste programme de renforcement de l'enseignement primaire public. Cette histoire a été déjà abondamment traitée⁸⁷, aussi nous nous contentons de n'en présenter que les grandes lignes, en particulier celles qui touchent

⁸⁵ LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 123.

⁸⁶ COMBES Jean, *op. cit.*, p. 165.

⁸⁷ Le lecteur trouvera une liste – évidemment non exhaustive – d'ouvrages traitant du sujet dans la bibliographie.

directement à ce qui fait l’objet du présent mémoire, à savoir l’enseignement primaire élémentaire et la matière « histoire ». Rappelons en préambule que :

« Période fondatrice, l’époque de la consolidation républicaine l’est également si l’on considère le système scolaire élaboré principalement entre 1879 et 1914. A l’écart de la voie royale, mais payante, de l’enseignement secondaire, un véritable « ordre primaire », gratuit, voit le jour, des écoles maternelles aux ENS de Fontenay-aux-Roses (1880) et de Saint-Cloud (1882). La transformation, par la loi du 19 juillet 1889, de ses personnels publics en fonctionnaires d’État affirme la vocation nationale de leur mission, tout en allégeant la dépense des communes »⁸⁸.

Et de fait, le primaire élémentaire se structure véritablement entre 1879 et 1889, soit pendant une période de dix ans qui voit Jules Ferry, figure tutélaire s’il en est des enseignants du primaire, effectuer trois passages au ministère de l’Instruction publique⁸⁹ ; dans le même temps, Ferdinand Buisson (voir *supra*) fait paraître le *Dictionnaire de pédagogie et d’instruction primaire* dont les articles sont rédigés par plus de trois cents collaborateurs, tous spécialistes du sujet qu’ils traitent.

L’essentiel des grandes lois qui fondent, encore aujourd’hui aux yeux de beaucoup, l’école primaire publique gratuite et obligatoire, ne sont en réalité que la reconnaissance d’un état de fait. Comme le rappellent Jean-Noël Luc, Jean-François Condet et Yves Verneuil, « ni l’obligation de l’instruction jusqu’à 13 ans, ni la gratuité de l’école publique, respectivement votées en 1881 et 1882, ne constituent des innovations radicales. Sept à neuf enfants sur dix, selon les régions, étaient déjà scolarisés, et gratuitement pour 60 % d’entre eux » : la véritable nouveauté se situe dans la laïcisation progressive d’abord des personnels de l’école primaire publique (loi Goblet du 30 octobre 1886), puis de l’enseignement lui-même (avec la loi de 1905 portant sur la séparation de l’Église et de l’État, qui revendique une stricte neutralité religieuse de l’école primaire

⁸⁸ LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 96.

⁸⁹ Plus exactement au ministère de l’Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes : de février 1879 à novembre 1881, de janvier à août 1882 et de février à novembre 1883.

élémentaire publique⁹⁰). L'école primaire élémentaire publique se sort définitivement de l'orbite du curé de la paroisse et des pouvoirs religieux ; l'enseignant est désormais un fonctionnaire de la République, formé, nommé et rémunéré par l'État.

Les programmes officiels de l'école primaire publique laïque

Ce principe posé, ce sont désormais les enseignements eux-mêmes qui nous intéressent : comme cela a été signalé (*supra*, p. 37), Victor Duruy fait entrer dans les programmes officiels quelques notions d'histoire et de géographie – même si souvent « l'histoire et la géographie s'introduisent, du moins dans certaines classes, par le biais du récit des prouesses des grands hommes, des images, des cartes et des résumés mémorisés »⁹¹ – et cet héritage est conforté par la loi du 28 mars 1882 (article 1^{er}). L'histoire, et « particulièrement celle de la France jusqu'à nos jours »⁹² entre dans les enseignements obligatoires ; elle est confortée dans les instructions de 1887 (décret du 18 janvier 1887, article 27).

Ce programme de 1887 est le premier programme officiel de l'instruction publique à entrer dans la période d'étude, aussi est-il nécessaire d'en dire un mot. Outre les matières rendues obligatoires dans l'instruction primaire élémentaire, le texte précise et confirme l'organisation de l'école :

« L'école primaire est officiellement scindée en trois cours (terme que Gréard⁹³ préfère à celui de division). Chaque cours comprend deux années : l'élève de 6 ans entre au "cours élémentaire", il passe ensuite au "cours intermédiaire" puis au "cours supérieur".

En corrolaire [*sic*] de ce dispositif : les programmes concentriques. Inspirés par Octave Gréard, les programmes du 27 juillet 1882 (comme ceux d'ailleurs de 1887) édictent que les trois cours ("élémentaire",

⁹⁰ Neutralité toute relative, puisque les devoirs envers Dieu sont toujours inscrits dans les programmes !

⁹¹ LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 39.

⁹² Loi du 28 mars 1882, article 1^{er}, cité dans COMBES Jean, *op. cit.*, p. 235.

⁹³ Octave Gréard, vice-recteur de l'académie de Paris.

"intermédiaire" ou "moyen", "supérieur") reviennent sur les mêmes programmes pour les approfondir »⁹⁴.

Notons au passage que deux des trois cours mentionnés dans la loi sont toujours d’actualité : cours élémentaire 1^{ère} et 2^e année (CE1 et CE2), cours moyen 1^{ère} et 2^e année (CM1 et CM2). Ces programmes, dits « concentriques », permettent de trouver dans les manuels de tous les niveaux des éléments d’histoire, ce qui n’est plus le cas aujourd’hui⁹⁵.

Par ailleurs, « le plan d’études du 31 mai 1902 précise que « l’enseignement secondaire est coordonné à l’enseignement primaire de manière à faire suite à un cours d’études primaires d’une durée normale de quatre années ». Les programmes des classes élémentaires et primaires des lycées et collèges sont harmonisés avec ceux des écoles primaires »⁹⁶. Existaient en effet au sein des collèges et lycées, héritiers des établissements privés royaux ou religieux d’une part et des réformes napoléoniennes d’autre part, des sections dites « primaires secondaires », payantes, et dont les élèves avaient le même âge que ceux accueillis au sein des écoles primaires élémentaires publiques. L’enseignement dispensé dans ces écoles primaires secondaires était alors différent de celui des écoles primaires élémentaires, avec notamment l’apprentissage de langues vivantes et parfois même du latin. L’enseignement au sein de ces collèges et lycées était naturellement réservé à une élite financière⁹⁷ et destiné à former les futurs cadres de la société (hauts fonctionnaires, intellectuels et personnel politique).

Ajoutons au passage que l’instruction dispensée dans les écoles des colonies françaises diffère sensiblement des programmes officiels en vigueur dans la métropole car « pour adapter à l’école aux besoins de l’économie coloniale, Jules Ferry recommande, en 1885, de former des

⁹⁴ LELIEVRE Claude, *op. cit.*, p. 115.

⁹⁵ Les nouveaux programmes de 2020 font en effet commencer l’enseignement de l’histoire en CM1.

⁹⁶ LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 187.

⁹⁷ Même si certains parents, compte tenu des coûts élevés des enseignements et surtout de la pension, engageaient des ressources importantes dans l’éducation de leurs rejetons mâles, voir à ce sujet CONDETTE Jean-François (dir.), *Le coût des études*, *op. cit.*

« producteurs » et des « consommateurs » dotés d'un savoir limité : « ni beaucoup d'histoire, ni beaucoup de géographie, mais seulement le français, le français avant tout ». [...] Mais les clichés tenaces ne doivent pas moins être relativisés. Si des écoliers du bled algérien chantent bel et bien *J'irais revoir ma Normandie*, tous les petits Africains ne récitent pas « Nos ancêtres les Gaulois » »⁹⁸.

Preuve s'il en est que les programmes de 1887 conviennent tant aux dirigeants qu'aux parents et aux enseignants, ils ne sont retouchés qu'en 1923 : légèrement allégés, ils suppriment en outre les devoirs envers Dieu et restent en usage jusqu'à la parenthèse de l'État français, entre 1940 et 1945.

L'Etat français : une parenthèse de cinq années

La défaite de la France contre les armées de l'Allemagne nazie et l'arrivée au pouvoir du maréchal Pétain consacre le début d'une longue parenthèse et d'un net recul dans les principes de l'école républicaine de la fin du 19^e siècle :

« La loi du 18 septembre 1940 supprime les Écoles normales. La volonté de détruire ces établissements, piliers de l'école primaire républicaine laïque, est claire. [...] »

Jacques Chevalier, [...], nommé au poste de secrétaire d'État à l'Éducation nationale le 13 novembre 1940, indique clairement dès sa nomination la volonté du gouvernement de Vichy de remettre en cause la laïcité de l'école primaire. Par arrêté du 23 novembre 1940, Jacques Chevalier introduit à nouveau au programme de deuxième année du cours supérieur de l'école primaire les « devoirs envers Dieu » »⁹⁹.

A ces mesures s'ajoutent bien entendu les premières lois sur le statut des Juifs (exclus de l'enseignement, de même que les francs-maçons) et un changement dans le programme de l'école primaire élémentaire, par arrêté du 14 septembre 1940. L'enseignement, en particulier de l'histoire, doit mettre l'accent sur la Patrie, les devoirs des français et supprimer toute

⁹⁸ LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 149.

⁹⁹ COMBES Jean, *op. cit.*, p. 299.

référence républicaine¹⁰⁰. Ce changement se ressent chez certains auteurs dont les manuels scolaires sont publiés avant 1940 et entre 1940 et 1945, nous y reviendrons lors de la présentation du corpus.

L’arrivée du spécialiste de la Rome antique Jérôme Carcopino au ministère de l’Éducation nationale le 25 février 1941 (et jusqu’au 18 avril 1942) ne change pas grand chose aux réformes déjà entreprises, tout au plus ce dernier se contente-t-il de confirmer l’orientation donnée par les programmes de septembre 1940, en particulier pour l’enseignement de l’histoire¹⁰¹. Là où les changements seront importants en ce qui concerne l’école primaire élémentaire, c’est par la suppression des écoles primaires supérieures (échelon entre les écoles primaires élémentaires et les écoles normales) qui sont incluses dans le secondaire, transformées en collèges au sens moderne du terme¹⁰². Notons également la réorganisation de l’enseignement primaire élémentaire en deux cycles, par la loi du 15 août 1941 : « le premier comprend la section préparatoire (6 à 7 ans), le cours élémentaire (7 à 9 ans), le cours moyen (9 à 11 ans). Il conduit à un nouvel examen, le diplôme d’études primaires préparatoires (DEPP). [...] Le second cycle comprend trois années, de 11 à 14 ans, et il se termine par le certificat d’études primaires »¹⁰³. Cette organisation en CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2 est toujours en usage aujourd’hui. Carcopino supprime les « devoirs envers Dieu » et réduit les aides financières accordées par son prédécesseur aux écoles privées confessionnelles.

Peu de choses changent ensuite, du moins en ce qui concerne l’école primaire élémentaire, jusqu’à la Libération : le gouvernement provisoire

¹⁰⁰ « Il leur est demandé dans l’étude de l’histoire de France d’insister sur la continuité de l’effort qui a été fait à travers les siècles pour construire, maintenir et relever la France. Trop souvent la passion politique enlève à l’historien l’impartialité qui lui serait nécessaire pour juger l’œuvre qui a été accomplie sous des régimes politiques très différents [...]. Si on ne saurait trop insister sur l’importance que présente pour notre pays la grande révolution de 1789, il ne fait pas la représenter comme ayant rompu complètement avec tout le passé, et encore moins croire qu’avant 1789, la France n’avait pas déjà, dans le monde, une grande influence ». Arrêté du 14 septembre 1940 sur les programmes scolaires, cité dans LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 211.

¹⁰¹ Instructions relatives au « Nouveau plan d’études des écoles primaires élémentaires » de mars 1942.

¹⁰² Voir LELIEVRE Claude, *op. cit.*, p. 140.

¹⁰³ LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 209.

s'empresse alors d'abroger les programmes scolaires mis en place pendant l'Occupation pour revenir aux instructions officielles de 1923.

La Quatrième République : la continuité dans le changement

Comme cela a été signalé, la première décision consiste à revenir aux programmes de 1923. Les programmes définitifs sont publiés le 17 octobre 1945, et mis à part quelques changements à la marge (« l'école primaire doit restaurer les valeurs de la République »¹⁰⁴), ils diffèrent assez peu des programmes de 1923.

Le grand changement intervient dans la suppression des classes primaires et élémentaires des collèges et lycées (le primaire secondaire, ordonnance du 3 mars 1945), puis dans la réorganisation complète de la formation des instituteurs et institutrices (décret du 6 juin 1946 et arrêté du 7 juin 1946), qui possèdent désormais le statut d'élèves-maîtres et sont, sauf exception, internes de l'École normale (internat gratuit) pendant les quatre années que durent les études :

« Deux années d'études générales pour la préparation des deux parties du baccalauréat à l'Ecole normale et deux années de préparation professionnelle. [...] Les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses s'exercent à pratiquer l'enseignement dans des écoles annexes, instituées obligatoirement auprès des Écoles normales et qui constituent des centres permanents d'expériences pédagogiques, et dans des classes d'application choisies par l'inspecteur d'académie dans les écoles du département »¹⁰⁵.

C'est un retour à une vraie formation, à la laïcité de l'enseignement primaire élémentaire et de l'histoire telle qu'elle était enseignée avant l'Occupation. En outre, « le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 garantit « l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ». L'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État »¹⁰⁶.

¹⁰⁴ COMBES Jean, *op. cit.*, p. 310.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 311.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 313.

Mais le plus grand changement dans l'école primaire élémentaire est issu de la commission Langevin-Wallon, dont l'appellation officielle est Commission ministérielle d'études pour la réforme de l'enseignement (travaux menés de 1944 à 1947, sous la présidence de Paul Langevin puis d'Henri Wallon après la mort de Langevin¹⁰⁷). Cette commission « propose un plan dont l'objet est moins de dégager une élite scolaire que de favoriser une élévation continue du niveau culturel de l'ensemble de la nation »¹⁰⁸ : les principales préconisations concernent l'enseignement secondaire, jugé trop élitiste mais dans le mauvais sens du terme (réservé à une élite financière et culturelle) mais, comme le note Claude Lelièvre, « pour la première fois dans un texte officiel, l'École est conçue explicitement en fonction des enfants, de leur âge, de leurs "aptitudes". En matière de structures, le plan tente de réaliser l'école unique »¹⁰⁹. Ce plan ne sera pas mis en application, devant les trop grandes résistances des professeurs de collèges, lycées et universités peu enclins à être mis sur un pied d'égalité avec les instituteurs et institutrices du primaire¹¹⁰. Ainsi, l'école de toute la période d'étude du présent mémoire (1886-1958) est scindée en deux : les écoles primaires élémentaires, publiques, laïques et gratuites, sont destinées à tous les enfants sans distinction de richesse. Ceux qui passent obtiennent le Certificat d'Études, à l'issue de leur scolarité obligatoire, ont la possibilité d'intégrer une École Primaire Supérieure dans laquelle ils préparent le baccalauréat. En cas d'obtention, ils sont autorisés à poursuivre leurs études dans une École Normale Primaire d'où ils ressortent instituteurs ou institutrices. Mais à côté de ces établissements coexiste une structure plus élitiste, les écoles primaires du secondaire¹¹¹, qui proposent l'accueil payant des enfants de 6 à 13 ans dans des classes nommées 10^e, 9^e et ainsi de suite, jusqu'à la 6^e qui marque l'entrée au lycée,

¹⁰⁷ Paul Langevin est professeur au Collège de France et président du Groupe Français d'Éducation Nouvelle (GFEN) ; Henri Wallon est professeur au collège de France également et président de la société française de pédagogie. Voir COMBES Jean, *op. cit.*, pp. 313-314.

¹⁰⁸ LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 230.

¹⁰⁹ LELIEVRE Claude, *op. cit.*, p. 142.

¹¹⁰ LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, pp. 230-231.

¹¹¹ Officiellement supprimées par ordonnance du 3 mars 1945.

héritier des collèges royaux, et se poursuit jusqu'à la terminale et au baccalauréat. Les programmes ne sont pas les mêmes, puisque l'enseignement secondaire inclut philosophie, langues anciennes, langue vivante et littérature, ce qui n'est pas le cas de l'enseignement primaire. La réalisation de l'école unique est enfin réalisée à l'aube de la V^e République, par ordonnance du 6 janvier 1959 qui prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans : théoriquement, tous les enfants ont accès à l'enseignement secondaire et la possibilité de poursuivre jusqu'au baccalauréat.

La Quatrième République échoue donc dans sa volonté d'égalitarisme scolaire et, en ce qui concerne les programmes, revient aux sources de ceux de 1923. Son principal rôle, outre la mise en place d'une formation complète pour les instituteurs et institutrices, fut essentiellement de refermer et d'effacer la parenthèse de Vichy.

CHAPITRE 2 : CHOISIR, ECRIRE ET PUBLIER LE MANUEL SCOLAIRE

Que le lecteur se rassure, il ne s'agit point ici de conter par le menu l'histoire du livre mais de nous pencher plutôt sur le livre comme manuel : quel(s) support(s) utilise-t-on dans le cadre scolaire ? Quelle est la place de l'écrit et du livre ?

Par ailleurs, et en lien avec le développement de l'enseignement et de l'éducation, il faut appréhender l'évolution de l'imprimé scolaire et son mode de conception : comment est-il produit ? par qui et pour quel public ? dans quelles conditions ? L'objet manuel n'apparaît en tant que tel que très récemment dans l'histoire de l'éducation, et nombre d'éditeurs se positionnent assez rapidement sur l'édition scolaire, source de profits non négligeables à une époque où de plus en plus d'enfants fréquentent les bancs de l'école. Se placer sur un marché très concurrentiel, par le « recrutement » de personnalités du monde de l'éducation ou de la recherche qui sont un gage de qualité ou par l'obtention d'une approbation quelconque – ministre de l'Instruction publique, ville de Paris, hiérarchie ecclésiastique – assure une diffusion souvent importante et des recettes associées. Nombre de maisons qui, en 1886, éditent des manuels scolaires, sont encore en activité aujourd'hui, et toujours dans le secteur de l'édition scolaire.

La question du manuel en tant qu'objet spécifique de l'instruction ne se pose pas avant la Révolution française. Avant cela, les ouvrages utilisés sont la Bible et les psautiers (qui jouent le rôle de « méthode de lecture ») mais également, pour ceux qui fréquentent les Universités et les collèges royaux, les Sommes juridiques et leurs commentaires, puis les ouvrages savants de l'époque : ces livres ne sont pas, au contraire des manuels, pensés et écrits pour l'enseignement ; ils ne sont pas destinés exclusivement aux étudiants et aux établissements scolaires, mais à un public de savants,

de nobles, de riches surtout qui ont les moyens de les acquérir. Le manuel, comme support principal et unique des enseignements, ne naît qu'avec la Révolution française.

Choisir un manuel

Le 9 pluviôse an II (28 janvier 1794), la Convention lance un grand concours « pour la rédaction de livres élémentaires »¹¹² : l'objectif est d'uniformiser l'enseignement et la diffusion des savoirs, et donc d'offrir à chaque enfant cette égalité prônée par les députés depuis la mise en place de la République. Le concours s'adresse « en principe aux meilleurs savants »¹¹³ et nombre d'entre eux, de fait, participent au concours – de façon anonyme – ce qui permet à l'abbé Grégoire de sélectionner le 17 juin 1794 dix neuf ouvrages parmi lesquels sont choisis trois lauréats, « trois manuels [...] considérés comme dignes d'être imprimés : les *Éléments de grammaire française* de Lhomond [...] ; les *Moyens d'apprendre à compter sûrement et avec facilité* (ouvrage posthume de Condorcet) ; le *Catéchisme français ou Principes de la morale républicaine à l'usage des écoles primaires* (composé en vers par Poisson de La Chabeaussière) »¹¹⁴. Malheureusement, le progressif abandon par les députés de l'enseignement élémentaire (voir *supra*) met un terme rapide à la diffusion des manuels choisis.

*Ouvrages savants et « manuels catéchistiques »*¹¹⁵

Faute de cohérence et surtout de cohésion de l'enseignement élémentaire, les apprentissages se font souvent (que le lecteur me passe l'expression) « avec les moyens du bord ». Si, dans l'enseignement secondaire, et en particulier à l'Université, les professeurs sont eux-mêmes

¹¹² LELIEVRE Claude, *op. cit.*, p. 14.

¹¹³ *Ibid.*, p. 14.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 15.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 15

des savants reconnus et utilisent par conséquent leurs ouvrages en cours, les instituteurs et institutrices de l'enseignement élémentaire doivent composer avec méthodes de lecture obsolètes et les « manuels catéchistiques » qui fonctionnent par questions et réponses.

Néanmoins, plusieurs innovations – en lien avec l'évolution de l'enseignement mentionnée *supra*, mais également liées plus spécifiquement au domaine du livre – permettent de développer une véritable édition scolaire.

Les innovations du 19^e siècle

Le développement, à partir des années précédant la Révolution française et surtout pendant les premières années de la République, de la presse d'information, et les coûts encore importants du papier (toujours confectionné à partir de fibres de tissus) entraînent des recherches qui tendent à mener vers un moyen pour produire plus rapidement, en plus grandes quantités et pour un prix moindre des feuilles de papier. La fabrication de papier végétal, puis l'invention de la machine à papier continu permettent d'augmenter à la fois la qualité et la production¹¹⁶.

En outre, des progrès notables sont accomplis dans le domaine de la presse d'impression. Si la presse issue des recherches de Gutenberg était toujours en usage pendant une grande partie du 18^e siècle, un premier pas est franchi avec la presse Anisson-Dupéron (1783) puis la presse Stanhope, entièrement en métal (mise au point vers 1798), qui permet de doubler le nombre d'impressions par heure (de 240 avec la presse Gutenberg à 480 avec la presse Stanhope). Friedrich Koenig invente ensuite la presse mécanique, qui se décline en plusieurs versions, de la Koenig I (1812, 800 impressions à l'heure) à la Koenig IV (1818, 2400 impressions par heure). En moins de 40 ans, le nombre d'impressions par heure a été ainsi multiplié par dix. L'innovation réside également dans l'utilisation de cylindres

¹¹⁶ Pour ces questions, voir BARBIER Frédéric, *op. cit.*, pp. 257-260.

d'impression plutôt que d'une forme plane ; les différentes modifications apportées au modèle de Koenig, l'ajout de la force issue de la vapeur, l'augmentation de la taille des cylindres puis la juxtaposition verticale de plusieurs d'entre eux permet vers 1830 d'atteindre un tirage horaire de dix mille feuilles.

Ces innovations engendrent une baisse drastique des coûts de production et par conséquent de vente, et nombre d'éditeurs cherchent de nouveaux créneaux qui leur permettent de se démarquer de la concurrence. D'une part, certains font signer des contrats d'exclusivité (encore que le terme ne soit pas forcément très approprié pour l'époque) à des auteurs déjà connus ou prometteurs, et sont les seuls à éditer les œuvres desdits auteurs. D'autre part, « les principaux éditeurs de l'ère industrielle restent concentrés à Paris, où ils peuvent bénéficier de deux facteurs essentiels : le premier, le principal, est le marché du livre d'école, qui est devenu le marché de masse par excellence en place des livres religieux »¹¹⁷.

L'édition scolaire représente en effet une manne importante pour les éditeurs, car outre les manuels proprement dit, les établissements recherchent également des livres de prix (ouvrages offerts en fin d'année scolaire aux élèves ayant obtenu les meilleurs résultats). L'investissement nécessaire à l'acquisition des nouveaux types de presse qui permettent une plus grande vitesse d'impression, est souvent compensé par le profit issu des ventes de manuels scolaires. D'une certaine manière, d'ailleurs, la croissance du marché scolaire a sans doute contribué à la prospérité du secteur de l'impression et de l'édition en France au cours du 19^e siècle.

Le tournant de la loi Guizot

En effet, avec la loi de François Guizot (alors ministre de l'Instruction publique et des Cultes) et surtout le « Statut » sur les écoles élémentaires, la nécessité se fait jour de proposer aux élèves des manuels adaptés et surtout

¹¹⁷ BARBIER Frédéric, *op. cit.*, p. 270.

identiques pour tout le territoire, l'enseignement étant désormais dispensé de la même façon dans toutes les écoles primaires élémentaires de France. C'est à ce moment que de grandes maisons d'édition se lancent dans le manuel scolaire : ainsi les éditions Belin, mais également Hachette, Delagrave... Comme le rappelle Frédéric Barbier lorsqu'il évoque les premiers éditeurs industriels français, « ces grandes figures, un Louis Hachette, un Michel Lévy, un Pierre Larousse, un Ernest Flammarion et d'autres, deviennent bientôt des puissances, [...] qui ne doivent pas faire oublier l'existence de grands éditeurs provinciaux, surtout spécialisés dans le livre religieux et dont les Mame, à Tours, donnent le modèle »¹¹⁸.

Cependant le marché du livre scolaire est encore peu développé et ne s'intéresse guère qu'aux éléments de lecture (en particulier des recueils de grands textes de la littérature française), aux mathématiques (arithmétique et géométrie) et aux sciences alors émergentes telles que la géologie¹¹⁹. L'accent reste néanmoins mis sur l'enseignement secondaire, celui des lycées hérités de l'Empire, où les professeurs sont plus spécialisés et les élèves disposent de suffisamment de moyens financiers pour acquérir les manuels nécessaires aux enseignements. L'enseignement de l'histoire à l'école primaire élémentaire, ce qui fait donc le cœur de l'étude, n'est pas encore à l'ordre du jour.

Victor Duruy et l'introduction de l'histoire dans les programmes

Là commence véritablement un enseignement de l'histoire à l'école primaire élémentaire, en ce sens que Victor Duruy ajoute aux instructions officielles quelques éléments d'histoire et de géographie (voir *supra*). L'émergence, dans le même temps, de l'archéologie et surtout les recherches entreprises par Napoléon III autour des sites de batailles de la

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 270.

¹¹⁹ Pour l'étude de ces manuels d'avant 1880, voir PERRET-TRUCHOT Laetitia (dir.), *Analyser les manuels scolaires : questions de méthodes*, op. cit., en particulier les pages 53 à 87.

Guerre des Gaules entraînent un engouement pour l'histoire, et en particulier celle des Gaulois. Mais cela nécessite-t-il l'édition de nouveaux manuels spécifiques ? Rien n'est moins certain, et il est probable que les enseignements prennent appui plutôt sur de petits textes imprimés au cœur d'autres manuels plus « généraux », puisque « l'histoire et la géographie s'introduisent, du moins dans certaines classes, par le biais du récit des prouesses des grands hommes, des images, des cartes et des résumés mémorisés »¹²⁰. Beaucoup de ces récits se trouvaient, pour plus de commodités, inclus au sein des livres usuels de lecture. Sans doute faut-il attendre la fin du 19^e siècle pour que les manuels prennent suffisamment d'importance pour déclencher – déjà ! – quelques polémiques.

La Troisième République et la « guerre des manuels »

Aucune ironie dans ce titre, qui ne fait que narrer une réalité de l'enseignement primaire élémentaire. Elle prend sa source dans les instructions officielles de 1887, et en particulier celles qui concernent l'enseignement de l'histoire. Face au ministre et à l'école primaire élémentaire publique s'opposent deux camps bien différents : les ouvriers et les catholiques. Tous deux sont d'accord sur un point, l'enseignement de l'histoire à l'école n'est pas convenable, et la controverse enfle dès le début du 20^e siècle. Mais chacun ne pose pas les mêmes raisons : pour les ouvriers, rassemblés au sein du Parti Ouvrier de France (P.O.F., fondé en 1882), les programmes véhiculent une histoire centrée sur la bourgeoisie et sa domination sur le monde ouvrier, et incitent les enfants à reproduire les classes telles qu'elles sont ; à l'inverse, pour les catholiques, ce sont les enseignements à la gloire de la République (en particulier la Révolution française) et surtout l'histoire des Gaulois païens qui pose problème.

Comme le signale Claude Lelièvre :

¹²⁰ LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 39.

« En septembre 1903, le Congrès du Parti ouvrier de France vote une motion sans équivoque, l'un des véritables points de départ de "la guerre des manuels" mettant en cause le contenu idéologique de l'enseignement primaire public [...]. En conséquence le Congrès du P.O.F. réclame l'élection de pères et mères d'élèves dans des "conseils scolaires chargés de contrôler l'enseignement donné à leurs enfants ainsi que les livres qui sont mis entre leurs mains" (texte de la motion) »¹²¹.

Tandis que pour les catholiques :

« La bataille est rude, la mobilisation intense et ample. En septembre 1909, les cardinaux, archevêques et évêques de France publient une seconde déclaration où ils affirment que les parents ont le droit et le devoir de surveiller l'école, où ils préconisent les "associations de pères de famille". Ils précisent nommément, dans une liste annexe, quels sont les livres de l'école laïque condamnés (il s'agit quasi exclusivement de manuels de morale, d'histoire, d'instruction civique). Les instituteurs, regroupés dans leurs Amicales, réclament des mesures de "défense laïque" qui tardent à venir ; elles ne seront prises – de façon modeste – qu'en 1914 »¹²².

Notons au passage qu'ouvriers socialistes comme dirigeants catholiques réclament la même chose : la surveillance par les pères et mères de famille (pères uniquement, en ce qui concerne les catholiques) des programmes et des livres utilisés par les enfants.

Cette « guerre des manuels » fait à l'époque grand bruit et cristallise l'opinion mais pour nous, l'intérêt est qu'elle montre l'importance qu'ont pris, dans les enseignements dispensés aux enfants dans les écoles primaires élémentaires publiques, qui sont désormais obligatoires, laïques et gratuites, les notions d'histoire de France et la place des manuels comme support de l'enseignement. Cela étant, ces derniers sont en fait peu retouchés tout au long de la Troisième République (tout au plus ajoute-t-on, au fur et à mesure des rééditions successives, des mentions des événements contemporains¹²³) ; le plus grand changement intervient après la défaite française de 1940 et l'arrivée au pouvoir du maréchal Pétain.

¹²¹ LELIEVRE Claude, *op. cit.*, pp. 100-101.

¹²² *Ibid.*, pp. 103-105.

¹²³ En particulier de la Première Guerre mondiale après 1918.

Vichy et la censure

Outre les changements dans les programmes – en particulier dans les programmes d’histoire – que j’ai déjà mentionnés *supra*, le gouvernement de Vichy s’adapte aux exigences de l’occupant et remet au goût du jour une pratique dont on pensait qu’elle avait disparu : la censure. En effet, l’Allemagne nazie apprécie assez peu¹²⁴ les références aux glorieux combats des poilus français de la Grande Guerre dans les manuels et les mentions de l’œuvre civilisatrice de Jules César en Gaule, tandis que les peuples de Germanie restaient à l’état sauvage dans leurs forêts impénétrables. Aussi :

« Autre terrain d’intervention : la censure des ouvrages scolaires. Un arrêté du 3 février 1941 établit une liste des livres interdits dans le primaire (24 titres), en particulier des manuels d’histoire. Le 5 février 1941, une première liste allemande, dite A1, de 82 ouvrages proscrits est publiée par le *Militär Befelshaber in Frankreich*, mais diffusée réellement en juillet 1942. Une seconde liste, dite A2, de 91 titres complète la première en juillet 1943. Ces listes comprennent de nombreux écrivains étudiés en classe comme Henri Barbusse, Émile Zola, Colette »¹²⁵.

Des programmes d’histoire modifiés, et certains éditeurs et auteurs qui préfèrent cesser leurs publications plutôt que de se plier aux exigences de l’occupant (quand leurs ouvrages ne sont pas purement et simplement interdits de parution), tandis que d’autres continuent de faire paraître des manuels dont nous verrons s’ils s’adaptent ou non aux nouvelles instructions.

En guise de conclusion

S’il est possible de dater l’arrivée du manuel d’histoire dans les classes de primaire élémentaire dans les années 1870, juste après la loi Duruy, son existence a été assez rapidement contrariée par la guerre de 1870-1871, qui met un terme au Second Empire. Les grandes lois scolaires de la Troisième République peuvent par conséquent être considérées comme l’acte de

¹²⁴ Et c’est un euphémisme.

¹²⁵ LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 208.

naissance du manuel d'histoire, en particulier les instructions officielles de 1887.

Rapidement, ces manuels sont contestés tout autant par les milieux socialistes que par les milieux conservateurs catholiques, malgré la mention toujours présente des devoirs envers Dieu et de la religion, au moins jusqu'en 1923.

Les instructions officielles parues à cette date retirent en effet, pour la première fois, la religion de l'enseignement de l'histoire, et ce jusqu'à son rétablissement en 1940 par le régime de Vichy qui, en outre, exerce – seul ou sous les ordres de l'occupant nazi – une censure sur beaucoup de manuels scolaires, notamment d'histoire.

La Libération permet un retour à la normale et les choses changent assez peu, que ce soit dans l'enseignement proprement dit que dans la publication et l'utilisation des manuels, jusqu'aux instructions officielles de 1985, parues hors de notre période d'étude. La Quatrième République voit également l'émergence de nouvelles approches pédagogiques plus au fait des préoccupations de l'enfant.

Ainsi, des premières instructions officielles de l'école publique gratuite, laïque et obligatoire (en 1887) à la fondation de la Cinquième République (en 1958), l'enseignement de l'histoire a connu polémiques, levées de boucliers, censure et pédagogie nouvelle. Les manuels ont-ils suivi cette évolution ? La réponse ne pourra être dévoilée qu'avec l'étude du corpus.

CHAPITRE 3 : « NEGLIGER LES FAITS SECONDAIRES ET PORTER TOUTE LA LUMIERE SUR LES FAITS PRINCIPAUX »¹²⁶ : LE MANUEL D'HISTOIRE DE L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE

Bien évidemment, étudier l'image des Gaulois et de la conquête romaine dans les manuels nécessitait d'avoir recours auxdits manuels scolaires. Plusieurs options s'offraient pour la constitution d'un corpus à la fois représentatif et varié ; l'objectif proposé par mon directeur de recherches, Nicolas Beaupré, était de mettre au point une liste d'éditeurs dont les publications couvraient toute la période (soit de 1886 à 1958), puis de sélectionner parmi cette liste trois éditeurs, avec si possible parmi eux un éditeur de manuels scolaires à destination de l'enseignement privé.

Comment ce corpus a-t-il été constitué ? Quelle a été la méthode suivie et comment se sont effectués les choix de telle ou telle collection ? Autant de questions qui trouveront une réponse au cours de ce chapitre, avec tout d'abord quelques éclaircissements sur la constitution proprement dite du corpus, puis un premier élément d'analyse sur les différents manuels choisis pour l'étude.

Constitution du corpus

L'objet de l'étude, rappelons-le, est l'image des Gaulois et de la conquête romaine dans les manuels scolaires de primaire entre 1886 et 1958. Cela signifie par conséquent qu'il s'agissait d'interroger une liste de manuels publiés entre 1886 et 1958, quand bien même certains auraient été des rééditions de manuels plus anciens. Cependant, il était peu probable que cela se produise, puisque les instructions officielles paraissent l'année suivante, soit 1887 : il est donc aisé d'imaginer que les éditeurs aient

¹²⁶ BLANCHET Désiré, *Petite Histoire générale. Notions sommaires et révision de l'Histoire de France*, Paris, Belin, 1886, p. 4.

respecté ces nouvelles instructions, d'autant plus que de grands changements affectaient alors l'école primaire publique¹²⁷.

Par ailleurs, seuls les manuels d'histoire semblaient de prime abord entrer dans le cadre de cette étude ; mais un détail important subsistait : l'essentiel de l'enseignement de l'histoire étant lié à l'apprentissage par l'élève des biographies des grands hommes, sans doute certains manuels de lecture pouvaient-ils contenir des textes évoquant les Gaulois ou Vercingétorix. Il devenait donc nécessaire de ne pas exclure des recherches, du moins dans un premier temps, les manuels de lecture.

De la même façon, les instructions de 1887 (de même que celles de 1923, qui ont donc cours jusqu'en 1945) prennent la forme de programmes concentriques : l'élève revoit chaque année (ou chaque cycle), en les approfondissant, les notions vues pendant l'année (le cycle) précédente. Ainsi, peut-être certains manuels étaient-ils utilisés pendant plusieurs années, sans qu'il soit besoin de les changer, ou au contraire réédités chaque année et proposés de nouveau aux élèves¹²⁸.

Enfin, même nous avons décidé avec M. Beaupré de laisser de côté les ouvrages d'Ernest Lavisse édités par Armand Colin, il était possible – et même probable – que d'autres auteurs aient publié chez cet éditeur, qu'il fallait donc inclure dans les recherches. De la même façon, certains manuels sont plus « généraux » et contiennent tous les enseignements d'un niveau et toutes les disciplines enseignées. Par conséquent, il était nécessaire de ne pas exclure ces manuels qui auraient pu contenir des informations sur les Gaulois et la conquête romaine.

Le mot d'ordre des recherches était donc le suivant : dans le doute, prenons de larges critères, quitte à effectuer ensuite un tri sélectif des

¹²⁷ À noter que les instructions officielles les plus détaillées sont datées de 1882 : celles de 1887 donnent l'emploi du temps à suivre en classe, l'organisation des différents cours et la durée dévolue à chaque matière par semaine. Voir Chapitre 1.

¹²⁸ L'édition scolaire est un marché florissant, et un manuel scolaire qui a du succès – aussi surprenant que cela puisse paraître de nos jours, certains manuels sont des « best-sellers » ! – peut sans aucune difficulté être réédité chaque année, et ce pendant plusieurs années, voire décennies. Voir *supra*, pour le cas du « Petit Lavisse ».

différentes références obtenues. Mme Giordanengo a fourni pour cette étude un fichier Excel recensant tous les manuels susceptibles de rentrer dans le cadre du sujet (extrait, Annexe 2). Il contenait 8053 occurrences.

Vers une liste de manuels réduite

Le lecteur s'en doute sûrement, il n'était pas envisageable de conserver un tel nombre d'ouvrages. La première étape du travail consistait donc à effectuer un tri parmi les 8053 occurrences, car beaucoup de manuels se trouvaient inscrits deux, voire trois fois : la recherche multicritères peut en effet engendrer plusieurs fois l'apparition du même livre, selon qu'il apparaît pour la date, le sujet ou le titre. Ce premier tri a également été l'occasion de supprimer de la liste des ouvrages dont le titre laissait clairement à penser qu'ils ne pourraient faire partie du corpus final : ainsi le *Catéchisme agricole à l'usage des écoles rurales* de Michel Greff publié aux éditions F. F. Ardant Frères, ou encore *Chants pour les écoles : recueil de petits chants à une voix* composés ou écrits par Adolphe-Léopold Danhauser et publié chez Henry Lemoine¹²⁹ ; ont également été supprimés des manuels d'histoire qui traitaient d'une période plus récente que celle de la Gaule¹³⁰ et d'autres à destination des classes primaires des collèges et lycées (et donc du primaire secondaire, payant)¹³¹. N'ont pas non plus été conservés, évidemment, les manuels anglais, allemands, portugais, espagnols et suédois¹³². Ce travail effectué, la liste s'est trouvée réduite à

¹²⁹ Notons au passage que les éditions Henry Lemoine existent encore et sont toujours spécialisées dans l'édition musicale.

¹³⁰ Notamment un ouvrage d'Albert Mallet et Jules Isaac, *Histoire de France : de 1774 à 1851. Deuxième année*, publié chez Hachette, sans date.

¹³¹ BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France depuis la mort de Louis XI jusqu'à nos jours. Classe de septième*, Paris, Librairie classique Eugène Belin, 1898.

¹³² PARKIN George Robert, *Round the empire : for the use of schools*, Londres, Cassel & co., 1892 ; BÜRKNER Hugo, *H. Bürkner's grosse Bilder-Fibel : mit 60 fein kolorirten Bildern*, Stuttgart, F. Loewe, (s.d.) ; POSSARI Lucia Helena, *Material instrucional de comunicação e expressão em língua portuguesa*, [lieu inconnu], [éditeur inconnu], (s.d.) ; ROJO SASTRE Antonio José, *Método analítico-sintético para la enseñanza elemental de la lectura y de la ortografía*, Montevideo, Dornaleche y Reyes, 1892 ; LINDBLOM Lars Conrad, *Räknekurs för folkskolor, folkhögskolor, pedagogier och flickskolor framställd och utgifna*, Stockholm, Norstedt, 1886.

747 occurrences, certes beaucoup moins qu'à l'origine, mais encore trop pour effectuer une sélection.

Dans un second temps, la décision a été prise d'ôter de la liste tous les manuels de lecture, qui pourtant auraient pu contenir des textes et images évoquant les gaulois et la conquête romaine. Cela a cependant permis d'arriver à une liste réduite de 580 occurrences. La suite du travail a consisté à rendre la base de données plus accessible et surtout plus facilement exploitable ; la colonne « auteur » a donc été scindée en trois colonnes distinctes : la première indiquant le nom de l'auteur, la deuxième son prénom et la troisième les informations complémentaires (dates de naissance et de décès, autres informations¹³³). S'en est suivie une reprise des noms d'éditeurs afin d'harmoniser les dénominations : ainsi, le libraire Armand Colin était mentionné sous huit appellations différentes (voir Annexe 3) qui ont été rassemblées sous la dénomination « Armand Colin » afin d'optimiser les recherches par filtre sous Excel. Le même principe a été appliqué pour les autres éditeurs, et ce afin de ne conserver qu'une plus petite quantité de critères de recherches. A titre informatif, la première liste d'éditeurs mentionnait 239 occurrences pour 747 ouvrages, dont beaucoup étaient des doublons (Librairie d'Education nationale, 4 occurrences ; Librairie d'éducation nationale, 4 occurrences soit 8 ouvrages différents du même éditeur, mais qui n'apparaissent pas simultanément puisqu'une majuscule sépare les deux noms). Les modifications effectuées sur les noms d'éditeurs permettent de ne conserver que 122 occurrences pour 580 ouvrages. Le parti pris ici est le suivant : autant que possible, rétablir une écriture uniforme et logique (Librairie d'Éducation Nationale plutôt que Librairie d'éducation nationale ou Librairie d'Education nationale) et suppression des mentions de successions (harmonisation de A. Mame / A. Mame & fils / Mame / Maison Mame en Mame éditions par exemple).

¹³³ Parmi ces autres informations : profession (« directeur d'école » par exemple) et la mention « auteur de manuels scolaires ».

Autant que possible, la base a été les dénominations actuelles¹³⁴, tout en restant bien conscient de l'impact que cela pouvait avoir sur l'histoire des éditeurs et sur leur construction ; l'objectif étant celui d'une simplification non pas intellectuelle mais pratique.

Quelques réflexions autour de la première liste

Cette liste de 580 manuels a permis de dresser un petit portrait statistique de l'enseignement de l'histoire entre 1886 et 1958. Statistiques est cependant un bien grand mot, disons plutôt que l'établissement d'une liste quasi définitive a engendré quelques pistes de réflexion qui ne sont pas traitées en tant que telles dans le présent mémoire (ce n'est pas son objet) mais néanmoins partagées avec le lecteur¹³⁵.

Sur les dates choisies par les auteurs de manuels

Les auteurs de manuels scindent souvent l'histoire en deux temps, et donc en deux manuels, mais la date choisie n'est pas toujours la même selon les auteurs. Les instructions officielles de 1887 (arrêté du 18 janvier 1887, article 19 pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie) sont pourtant très claires : excepté le cours moyen, tous les autres cours doivent dérouler le programme d'histoire des origines à la III^e République :

« Les programmes prévoient dès la classe enfantine (5 à 7 ans) la présentation à partir d'anecdotes, de biographies ou de récits, « *des mœurs gauloises* » puis des temps mérovingiens, carolingiens et médiévaux. L'on aborde également la découverte de l'Amérique et celle de l'imprimerie. À partir du mois d'avril, l'on découvre les temps modernes (XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles), l'Empire napoléonien et la III^e République. [...]

Au cours élémentaire, le programme prévoit une étude détaillée de l'histoire de France, de l'époque gallo-romaine à la III^e République [...].

¹³⁴ Ainsi Mame éditions <https://www.mameeditions.com/>.

¹³⁵ Toutes les statistiques ont été réalisées avec des données agrégées par l'auteur à partir d'une base de données issue du Fonds Éducation de la bibliothèque Diderot, aimablement fournie par Mme Claire Giordanengo.

L'ensemble de l'histoire de France, des origines à la III^e République, doit être vu au cours de chaque année du cours élémentaire. En revanche, au cours moyen, l'étude de l'histoire de France est limitée à la période comprise en la guerre de Cent Ans et la III^e République »¹³⁶.

Malgré ces instructions pourtant précises, certains auteurs choisissent de couper en 1328¹³⁷, ce qui correspond à l'accession au trône de France de Philippe VI, premier représentant de la dynastie de Valois ; d'autres traitent des origines à la mort de Louis XI¹³⁸, qui a considérablement agrandi le domaine royal et meurt en 1483 ; d'autres enfin écrivent une histoire de France des origines à 1610, date de l'assassinat d'Henri IV et début du « Grand Siècle »¹³⁹. Aucune de ces dates ne correspond aux temps modernes des instructions officielles (16^e siècle).

Notons cependant que tous les ouvrages qui scindent l'histoire en deux périodes avec pour point de césure la mort d'Henri IV sont écrits à partir de 1905, ce qui peut vouloir indiquer que les lois de séparation de l'Église et de l'État, et par conséquent l'avancée de la laïcisation de l'école (voir *supra*, chapitre 1), ont pris une grande place dans la façon de raconter l'histoire à l'école. Henri IV, avec l'Édit de Nantes (30 avril 1598), met en effet fin aux Guerres de Religion ce qui lui accorde sans doute, dans l'esprit des auteurs du début du 20^e siècle, l'image du roi « laïc », ni protestant ni catholique mais au dessus des religions¹⁴⁰.

Par ailleurs, notons la place accordée aux Gaulois dans le manuel de Jules Trabuc, publié à la Librairie d'éducation de la jeunesse : ils n'ont d'existence officielle (d'après ledit manuel) qu'à partir de leur conquête par

¹³⁶ COMBES Jean, *op. cit.*, pp. 247-248.

¹³⁷ PIZARD Alfred, *Histoire (récits et entretiens sur l'histoire de France, depuis les origines jusqu'en 1328)*, [lieu inconnu], George Maurice libraire-éditeur, 1890 et *Histoire (histoire de France de 1328 jusqu'à nos jours, précédée d'une révision des origines à 1328)*, [lieu inconnu], George Maurice libraire-éditeur, 1890.

¹³⁸ BONDOIS Paul, *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la mort de Louis XI : pour la classe de huitième*, Paris, Ancienne librairie G. Baillière [il s'agit en réalité de l'éditeur Félix Alcan, successeur de Gustave-Germer Baillière], 1891.

¹³⁹ MONIN Hippolyte, *Petite histoire de France : depuis les origines jusqu'en 1610*, Paris, Garnier, 1905.

¹⁴⁰ Toutes proportions gardées bien entendu : Henri IV n'a probablement jamais été « laïc » au sens actuel du terme mais probablement l'était-il dans l'esprit des historiens de 1905. Rappelons que malgré les lois de séparation de l'Église et de l'État, les « devoirs envers Dieu » ne sont supprimés des programmes de l'école primaire élémentaire qu'en 1923.

Rome. L'ouvrage s'intitule en effet *Cours méthodique d'histoire de France : de l'an 50 avant notre ère à l'an 1893*¹⁴¹.

En outre, si la coupure de 1610 semble s'être bien affirmée à partir de 1905 (au point de n'être plus que la seule présente dans les titres de manuels à compter de cette date), la période de l'Occupation entraîne un changement de perception de l'Histoire, puisque certains manuels traitent désormais des origines à 1453¹⁴². La date n'est évidemment pas choisie au hasard, il s'agit de l'année qui marque la fin de la guerre de Cent Ans et le départ de France des Anglais qui ne possèdent alors sur le territoire que la ville de Calais.

A partir de 1946, enfin, il n'existe plus de séparation dans l'enseignement de l'histoire et tous les manuels sans exception traitent d'un bloc de l'histoire de France des origines à nos jours.

Quelques statistiques

La constitution du corpus permet de mener d'abord une étude globale sur les manuels d'histoire : nombre d'ouvrages publiés par année ou par décennie, nombre d'éditeurs et d'auteurs différents, type d'ouvrages. Ces statistiques apportent des informations supplémentaires sur le succès rencontré par l'histoire en tant que discipline tout autant que sur l'évolution de la scolarisation : en effet, la plupart des écoles primaires élémentaires publiques proposaient un manuel à chaque enfant ou tout du moins un manuel par pupitre (et donc pour deux enfants). La variation du nombre de manuels publiés devrait donc logiquement suivre le nombre d'enfants scolarisés.

¹⁴¹ TRABUC Jules, *Cours méthodique d'histoire de France : de l'an 50 avant notre ère à l'an 1893*, Paris, Librairie d'éducation de la jeunesse, 1893.

¹⁴² PLOTHIER Joseph, *La nouvelle histoire de France vivante, des origines à 1453*, Chambéry, Maison d'édition des Primaires, 1943. Signalons que Joseph Plothier écrit en 1948 un nouveau manuel d'histoire, intitulé cette fois *L'Histoire de France vivante : des origines à la Libération*. PLOTHIER Joseph, *L'Histoire de France vivante : des origines à la Libération*, [lieu inconnu], les Éditions scolaires, 1948.

En premier lieu, il est intéressant de constater que plus de la moitié des manuels ont été publiés entre 1886 et 1940 sous la Troisième République (figure 1) et que le plus grand nombre de publications est atteint pendant les décennies 1886-1896 et 1947-1958 (figure 2).

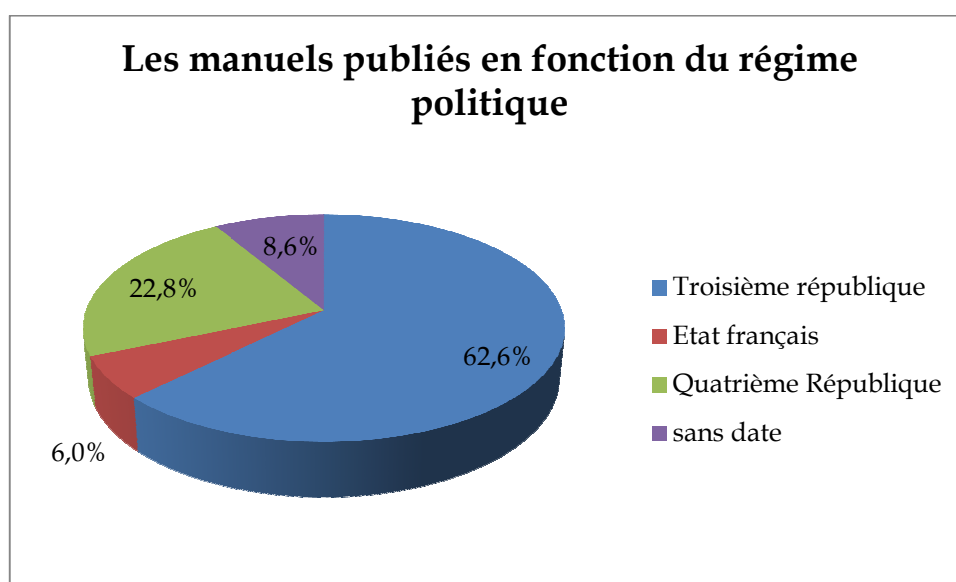


Figure 1 : Pourcentage de manuels publiés en fonction du régime politique.

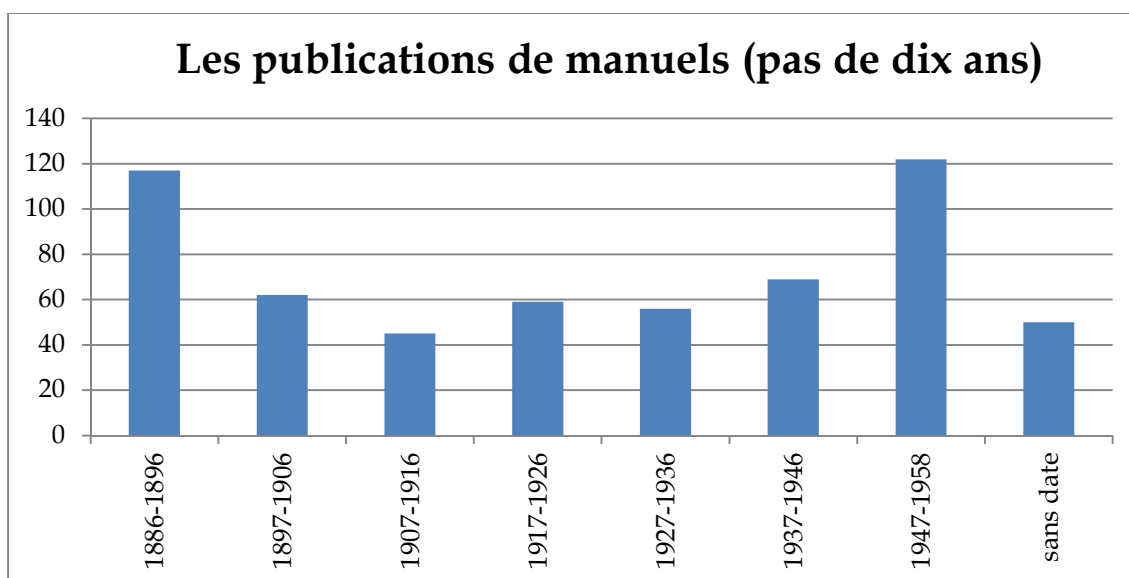


Figure 2 : nombre de manuels publiés par décennie.

Cette image n'est pas forcément très représentative, dans la mesure où la durée de la Troisième République est largement supérieure à celle du régime de Vichy et de la Quatrième République réunies. Par ailleurs, le

calcul ne commence qu'à partir de l'année 1886 (alors que la Troisième République est proclamée le 4 septembre 1870) et s'arrête arbitrairement au 31 décembre 1939¹⁴³. De la même façon, sont inclus les manuels de l'année 1944 dans le décompte de l'État français, mais ceux de 1945 dans celui de la Quatrième République. Comptons ainsi 54 ans pour la Troisième République (de 1886 à 1939 inclus), 5 ans pour l'État français (de 1940 à 1944 inclus) et enfin 14 ans pour la Quatrième République (de 1945 à 1958 inclus). La durée nettement plus importante de la Troisième République entraîne de fait un plus grand nombre de manuels.

Pour une perception plus réaliste, il est nécessaire d'opérer une réduction par année en prenant en compte à la fois le nombre de manuels publiés et le nombre d'années pendant lequel dure le régime politique étudié. La Troisième République, pour 54 ans, compte 363 manuels : cela revient à une moyenne de 12 manuels publiés chaque année. Le même calcul est ensuite effectué pour l'État français et la Quatrième République (figure 3).

Régime politique	Durée (années)	Nombre de manuels publiés pendant la période	Nombre moyen de manuels publiés par an
Troisième République (1886-1939)	54	363	12
État français (1940-1944)	5	35	7
Quatrième République (1945-1958)	14	132	9

Figure 3 : Tableau du nombre de manuels publiés sous chaque régime politique de 1886 à 1958 et nombre moyen de manuels publié par période.

¹⁴³ Je ne dispose pas des mois de publication des ouvrages, ce qui m'aurait permis de les inclure de manière plus fine dans l'un ou l'autre régime. Par conséquent, je rattache les manuels de l'année 1940 au régime de Vichy (État français).

D'emblée, il est aisé de constater que l'écart qui semblait énorme ne l'est pas tant que cela : pour une durée presque trois fois supérieure entre la Quatrième République et l'État français, on constate qu'il n'y a un écart que de deux manuels publiés par an en moyenne (9 contre 7). De même, comparativement au nombre moyen de manuels publiés annuellement, l'écart est faible entre la Quatrième République et la Troisième République (9 contre 12) alors que la durée de l'une est quasiment quatre fois moindre que celle de l'autre.

Cela posé, intéressons-nous dès à présent au détail des publications et notamment au nombre précis d'ouvrages publiés chaque année (figure 4).

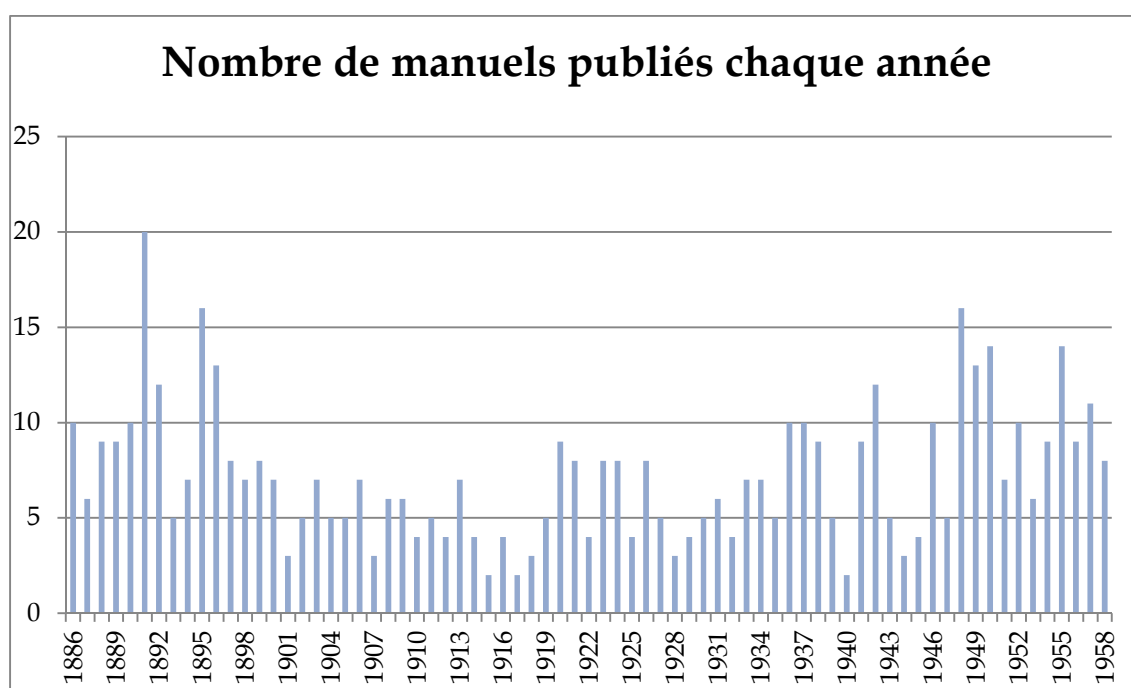


Figure 4 : nombre de manuels d'histoire pour l'enseignement primaire élémentaire publiés chaque année en France de 1886 à 1958.

Ce graphique peut sembler au premier abord quelque peu rébarbatif, il est cependant riche d'enseignements. Il présente le nombre de références publiées chaque année en France en histoire à destination de l'enseignement élémentaire primaire ; les manuels de la collection sans mention de date, au nombre de 50, ne sont pas représentés. L'année 1890 voit un doublement du nombre de références éditées. Ce chiffre est à mettre

en relation avec l'explosion du nombre d'inscrits en écoles primaires élémentaires entre 1880-1881 et 1890-1891 : de 49 621 à 59 907¹⁴⁴. Le graphique laisse également apparaître une baisse du nombre de références publiées entre 1914 et 1918, pendant la Grande Guerre. De nombreux instituteurs sont mobilisés de même qu'un grand nombre d'ouvriers de l'édition. Après une remontée globale entre 1919 et 1937, période de prospérité (si l'on excepte les années de crise économique et financière entre 1929 et 1934), on assiste de nouveau à une baisse drastique en 1939 et 1940, nouvelle période de guerre. La censure et la nécessité de créer de nouveaux manuels conformes aux volontés de l'occupant engendrent une remontée du nombre de références éditées en 1941 et 1942, avant une nouvelle baisse à partir de 1943 et jusqu'en 1947 suivie d'une grande remontée en 1948 et 1949, dans un après-guerre prospère et qui a besoin d'une nouvelle génération de manuels prenant en compte les derniers événements. Les années 1950 montrent un niveau de publication assez important, de l'ordre de 10 à 15 références chaque année.

L'évolution globale de la publication est plus nettement visible sur le graphique assorti d'une moyenne mobile (figure 5). Cette manipulation consiste à effectuer une moyenne des chiffres pris sur un pas choisi. Il s'agit ici d'un pas de trois ans : la courbe représente donc la moyenne du nombre d'ouvrages réalisés sur une période de trois ans, et cela permet d'appréhender de façon plus claire les évolutions.

¹⁴⁴ LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 362.

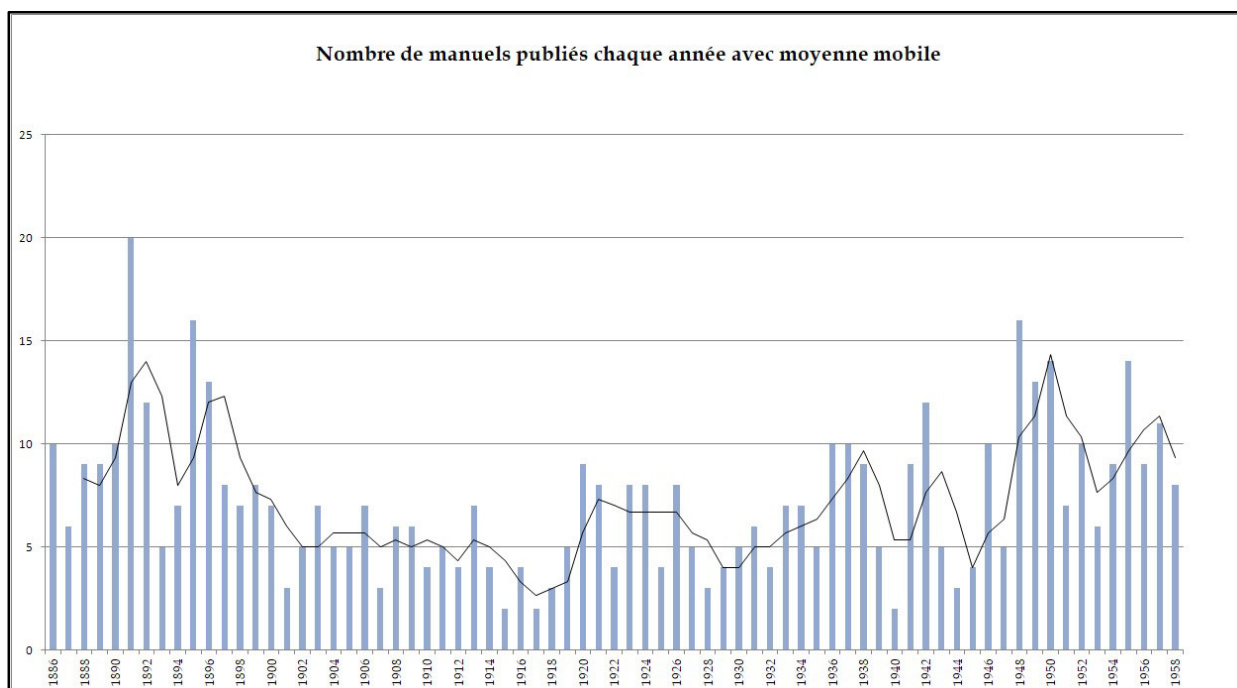


Figure 5 : nombre de manuels d'histoire pour l'enseignement primaire élémentaire publiés chaque année en France de 1886 à 1958, avec moyenne mobile sur trois ans.

La moyenne permet de mettre de nouveau en évidence l'augmentation du nombre de manuels en 1886-1887 (suite aux nouvelles instructions officielles notamment) puis une baisse régulière jusqu'en 1902, où un palier est atteint. Un creux est observable pendant la période de la Grande Guerre, avant une remontée dans les années 1920-1930 puis de nouveau une chute consécutive à la crise économique. Une nouvelle remontée est perceptible à partir de 1934, avec une apogée en 1936, en lien avec la loi du 9 août qui prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans (et rappelle l'obligation d'instruction primaire « pour les enfants des deux sexes, français et étrangers, âgés de 6 à 14 ans révolus » tout en interdisant le travail des enfants jusqu'à 14 ans¹⁴⁵). Le nombre de manuels publiés augmente ensuite régulièrement jusqu'à la chute brutale de 1939-1940, avant une nouvelle remontée pendant l'Occupation puis une nouvelle baisse à la fin de la guerre. Le nombre de références éditées remonte ensuite brusquement pour atteindre un pic en 1950.

¹⁴⁵ Loi du 9 août 1936, articles 1 et 2, disponible sur <https://www.education.gouv.fr/loi-sur-l-instruction-primaire-obligatoire-du-9-aout-1936-5612>, consulté le 6 juin 2022.

Ce qui peut frapper dans ces deux graphiques, pour le lecteur habitué à l'enseignement primaire public actuel, c'est le grand nombre de références, d'auteurs et d'éditeurs disponibles sur le marché du manuel d'histoire. Aujourd'hui en effet, trois ou quatre grands éditeurs se partagent le marché du livre scolaire en France¹⁴⁶. La liste de 580 manuels compte 122 éditeurs différents et 212 auteurs, dont la plupart n'ont à leur actif qu'un ouvrage : les deux auteurs les plus édités pour la période 1886 – 1958 sont Ernest Lavis (avec 34 occurrences) et Désiré Blanchet (45 occurrences). Cela tient au fait que les instituteurs et institutrices n'ont pas d'autre obligation pour faire classe que celle d'utiliser un manuel : le choix dudit manuel n'est pas imposé. Comme rappelé dans le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* :

« Un rapport du directeur de l'enseignement primaire au ministre¹⁴⁷ (6 novembre 1879), rédigé à la suite de cette enquête [enquête menée par le ministère et adressée aux recteurs. Ces derniers étaient sollicités pour donner leur avis sur l'approbation préalable des livres scolaires, et « se prononcèrent presque unanimement contre le système de l'approbation préalable ». Ils se déclarèrent par ailleurs « favorables à la solution qui laisserait une certaine liberté de choix aux instituteurs, sous le contrôle des inspecteurs primaires et des inspecteurs d'académie »], formula en ces termes la solution projetée : « Quelque désirable que soit l'uniformité des méthodes, il ne paraît pas possible d'acheter cet avantage au prix de tous les inconvénients que présenterait aujourd'hui la résurrection de « listes officielles de livres approuvés » par le ministre ou par le Conseil supérieur. L'idée d'un manuel unique ou d'un petit nombre de manuels adoptés par l'Etat [sic] pour chaque enseignement, a pu séduire en d'autres temps des intelligences d'élite : c'est de nos jours une chimère. » [...] L'année suivante, un arrêté ministériel conforme aux conclusions du rapport [...], et daté du 16 juin 1880, réglait ainsi la question »¹⁴⁸.

Aussi, la plupart des manuels sont le fait d'un auteur dont il s'agit de la seule référence¹⁴⁹, tandis que d'autres, qui bénéficient d'une approbation

¹⁴⁶ Il s'agit des groupes Hachette (Hachette Éducation, Hatier), Editis (Bordas, Nathan, Retz), Albin Michel (Magnard, Delagrave) et Humensis (Belin, PUF). A noter toutefois l'émergence d'e-manuels.

¹⁴⁷ Le ministre de l'Instruction publique est alors Jules Ferry, depuis le 4 février 1879.

¹⁴⁸ Article « Livres scolaires », in BUISSON Ferdinand (dir.), *op. cit.*, Partie 1, Tome 2, p. 1623.

¹⁴⁹ Beaucoup de ces auteurs sont référencés sur IdRef, mais parfois la mention se borne à leur nom de famille, leur initiale et le titre du manuel scolaire qu'ils ont rédigé. Pour l'anecdote, l'un de ces auteurs est appelé Clérec. Selon IdRef, il pourrait s'agir de l'abbé Jean-Marie Clérec, apparenté à la famille Clérec de Brest et dont une des représentantes, Jeanne Clérec, se trouve être la grand-mère de l'acteur Sylvester Stallone.

des pouvoirs publics (ville ou département) ou d'une réputation d'historien influent (tel Ernest Lavisse), voient leur manuel plusieurs fois réédité. Il faut également compter avec les manuels traitant d'histoire locale ou régionale, dont 44 exemples se trouvent dans le corpus de 580 ouvrages.

Vers une sélection de manuels

L'objectif du présent mémoire étant d'étudier une collection de manuels provenant de trois ou quatre éditeurs différents (dont, si possible, au moins un éditeur de manuels destinés à l'enseignement catholique), il fallait donc, à partir de la base de données finale, contenant 580 ouvrages différents, identifier trois ou quatre éditeurs dont les publications couraient sur toute la période de 1886 à 1958. Peu d'entre eux rassemblaient ces critères, beaucoup ne proposant en effet que quelques ouvrages sur une courte durée.

Quelques éditeurs néanmoins correspondaient aux recherches : les éditions Delagrave avec 31 ouvrages, Belin (63 ouvrages), Hachette (49 ouvrages), Nathan (34 ouvrages), Armand Colin (57 ouvrages). D'autres noms semblaient intéressants, notamment Hatier (17 ouvrages), ou encore Alcide Picard et Kaan (23 ouvrages). Malheureusement, aucun ouvrage édité par Hatier n'était disponible avant 1901 ; quant aux éditions Alcide Picard et Kaan, spécialisées dans le manuel d'histoire locale ou régionale, elles ne proposaient de manuels que pour le 19^e siècle.

D'emblée, ont été mises de côté les éditions Armand Colin, éditeurs d'Ernest Lavisse (lequel était l'auteur de 35 des 57 manuels). Ont finalement été sélectionnés les ouvrages parus chez Belin et Delagrave, ainsi que ceux des éditions Mame de Tours, éditeur spécialisé dans le livre religieux et dont le catalogue comportait quelques ouvrages clairement destinés à l'enseignement catholique.

C'est donc un total de 107 ouvrages qui constitue le corpus final.

Trois éditeurs, 107 manuels : enseignements et limites

Il s'agit à présent de présenter formellement, sans entrer dans le détail de l'analyse du contenu des manuels (ce qui fera l'objet du quatrième chapitre), le corpus final tel qu'il a été constitué : 107 manuels de trois éditeurs différents (Mame, Delagrave et Belin), couvrant toute la période (de 1886 à 1958) ou presque (la dernière publication des éditions Mame est en effet datée de 1943).

L'essentiel du corpus est constitué par les ouvrages parus chez Belin ; viennent ensuite, par ordre de quantité, les éditions Delagrave puis Mame (figure 6).

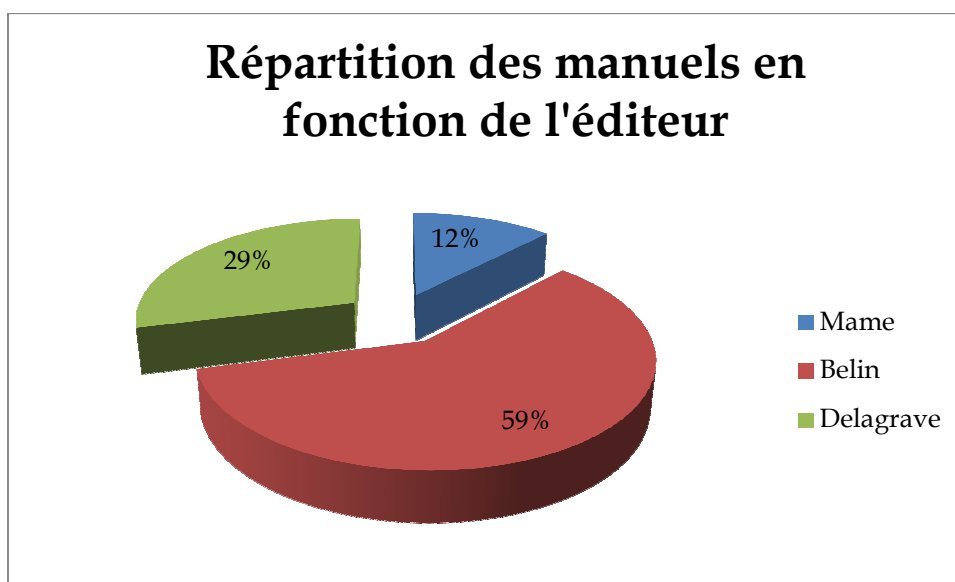


Figure 6 : Répartition des différents manuels du corpus par éditeur (en %).

En ce qui concerne les auteurs, la plus grande diversité se trouve chez Delagrave, qui publie les ouvrages de 13 auteurs différents ; 5 auteurs œuvrent pour Belin et 4 pour Mame (figures 7, 8, 9 et 10). Sont pris en compte les noms d'auteurs indiqués dans la colonne « auteur » du fichier Excel d'origine (voir Annexe 2), même si en réalité certains manuels font état de deux auteurs (parfois mentionnés dans la colonne « titre », parfois seulement sur la page de garde du manuel).

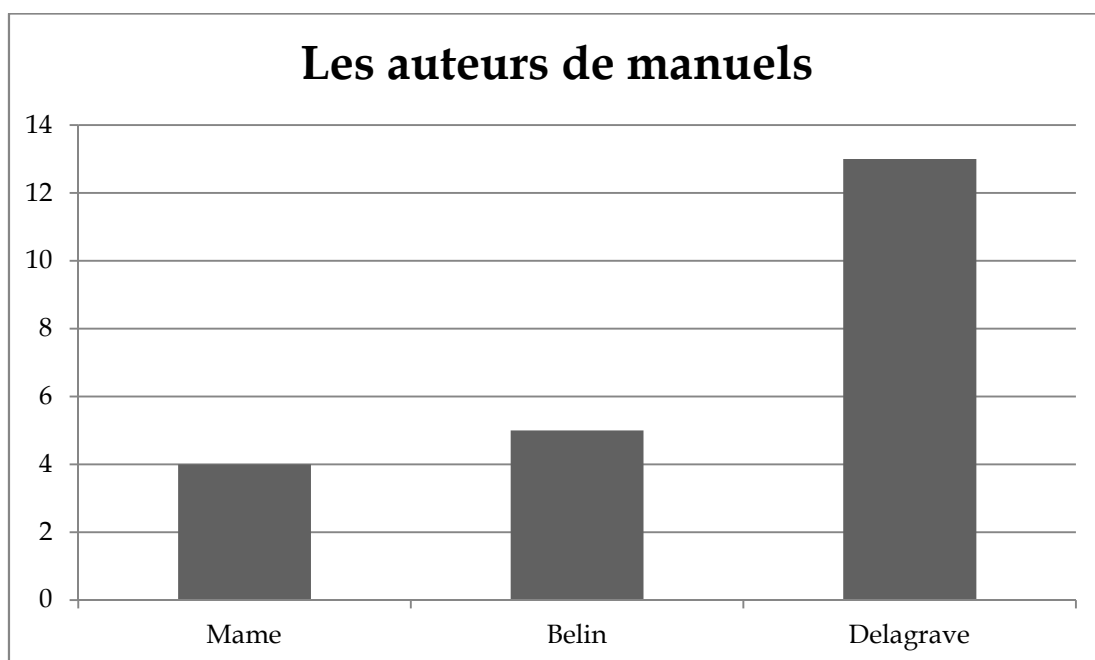


Figure 7 : nombre d'auteurs différents selon l'éditeur.

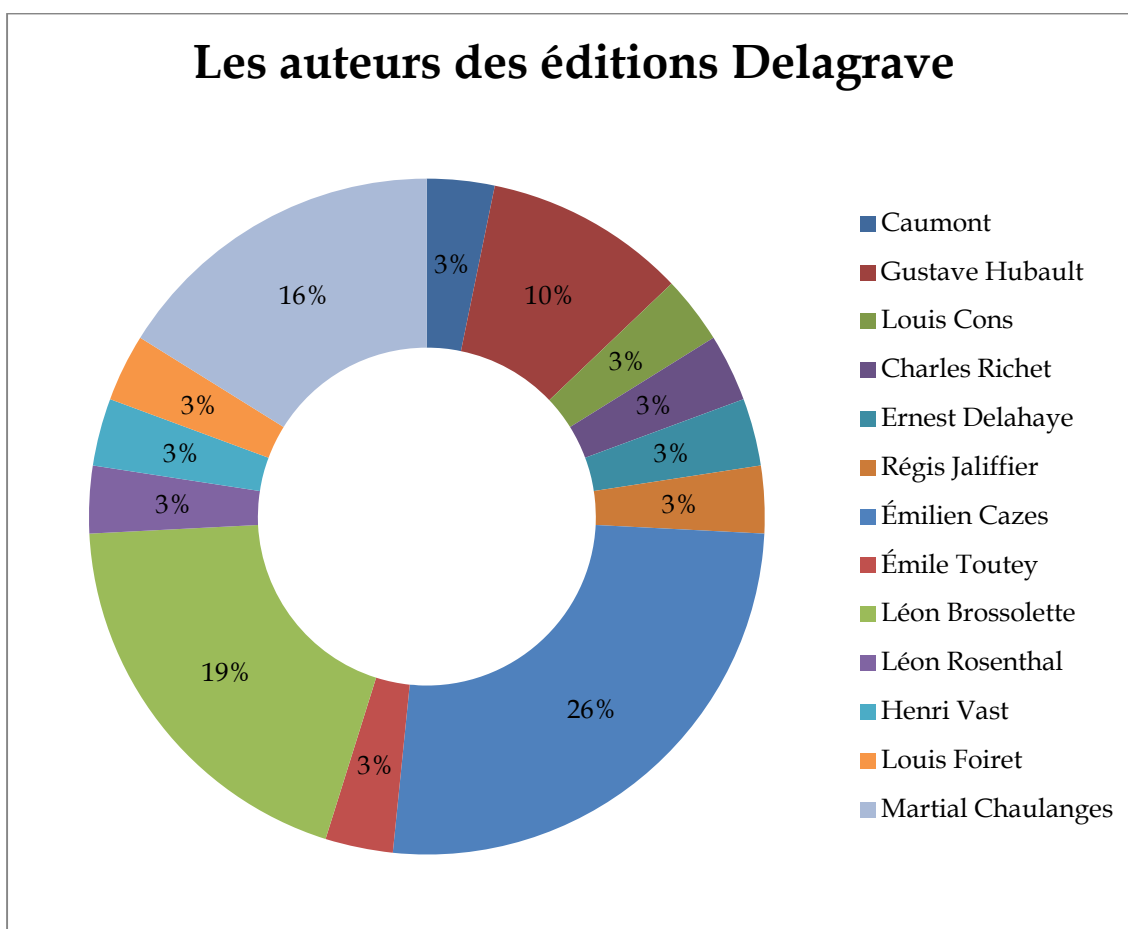


Figure 8 : part des ouvrages publiés par chaque auteur aux éditions Delagrave.

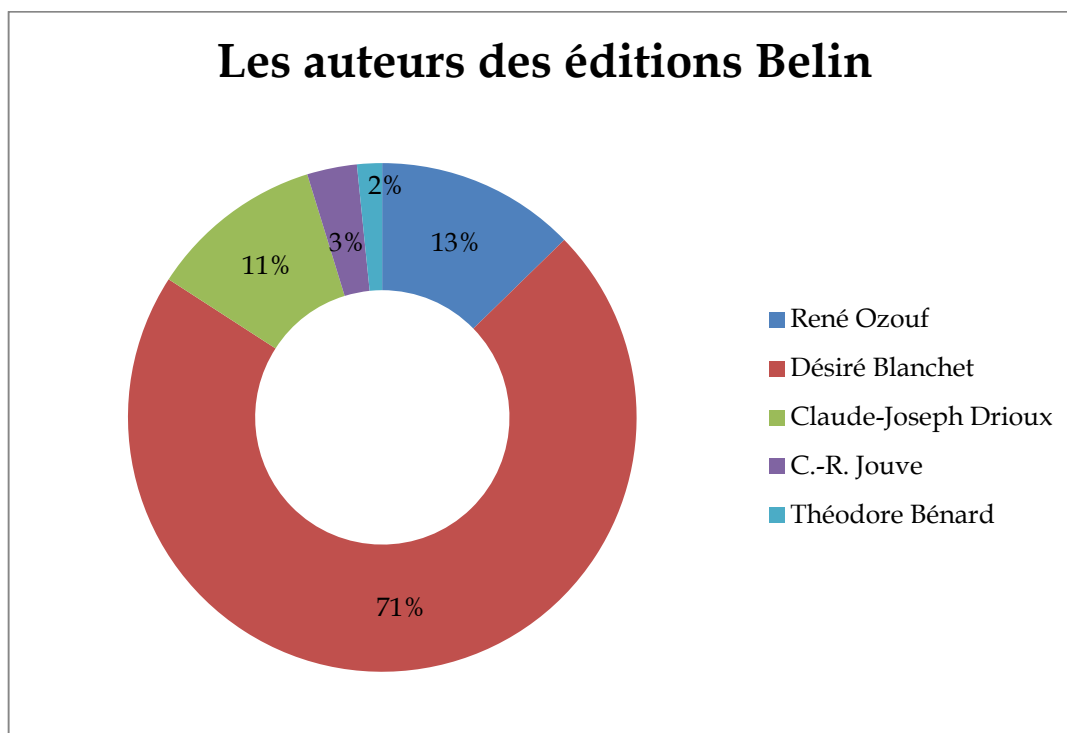


Figure 9 : part des ouvrages publiés par chaque auteur aux éditions Belin.

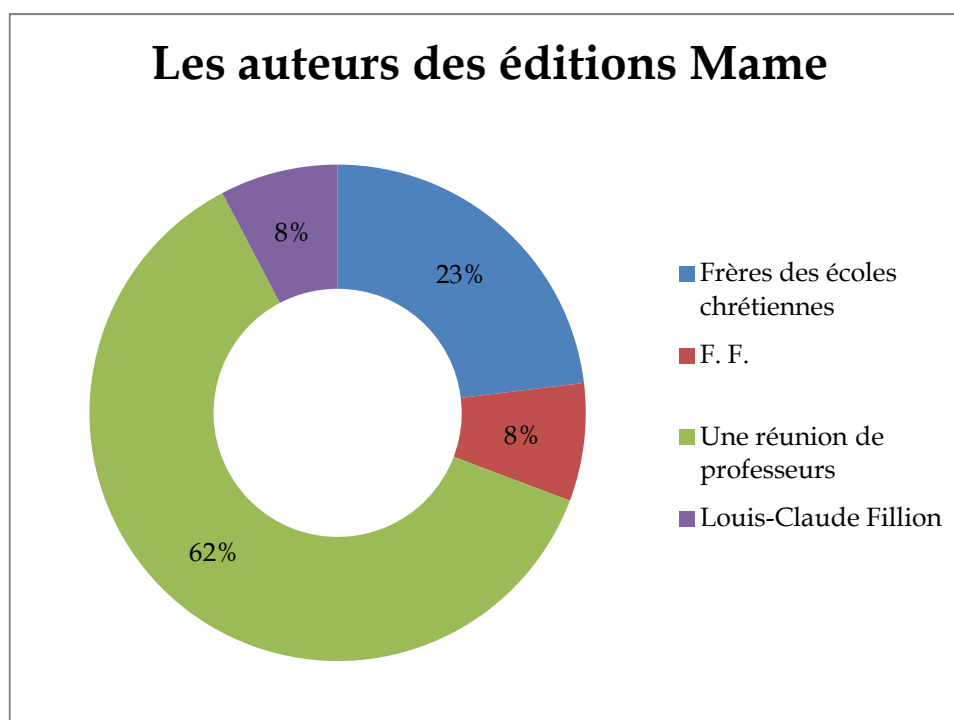


Figure 10 : part des ouvrages publiés par chaque auteur aux éditions Mame.

Premier constat : si les éditions Mame et Belin emploient le même nombre d'auteurs, Désiré Blanchet écrit près des trois quarts des manuels

d'histoire parus chez Belin, alors que la répartition est plus équilibrée chez Mame. Par ailleurs, mis à part Louis-Claude Fillion, les auteurs des ouvrages de Mame sont collectifs. En ce qui concerne les éditions Delagrave, quatre auteurs sortent du lot par le nombre plus important de manuels qu'ils écrivent (Martial Chaulanges, Gustave Hubault, Émilien Cazes et Léon Brossolette), les autres n'étant cités que pour un seul manuel. Attirons néanmoins l'attention du lecteur sur le fait qu'il ne s'agit que d'une projection sur une période donnée (1886-1958) et sur un type de manuels particulier : les manuels d'histoire de primaire élémentaire portant exclusivement sur la Gaule et la conquête romaine. La base de données finale exclut donc les ouvrages des mêmes auteurs qui portent sur d'autres périodes historiques, d'autres matières ou d'autres classes (classes de primaire des collèges et lycées par exemple). Ainsi, le catalogue de la bibliothèque Diderot (recherche dans la base des manuels scolaires) donne 21 références pour Henri Vast, qui n'est dans le corpus crédité que d'un seul ouvrage¹⁵⁰.

Les éditeurs

Delagrave

En 1865, Charles Delagrave (1842-1934) reprend « la librairie classique et catholique ouverte en 1839 par Charles-Louis Dezobry et Magdeleine, vendue en 1861 à Tendou, et tournée jusque-là vers la clientèle des séminaires et des écoles religieuses »¹⁵¹. La maison est donc déjà tournée vers l'enseignement et Charles Delagrave ajoute au catalogue des ouvrages spécialisés dans l'enseignement de la géographie¹⁵². Le succès rapide de la collection permet à Charles Delagrave de se lancer dans la publication de

¹⁵⁰ Parmi ces 21 ouvrages, beaucoup portent sur la période moderne. Voir Annexe 5.

¹⁵¹ MOLLIER Jean-Yves, « Delagrave », in FOUCHE Pascal (dir.), PECHOIN Daniel (dir.), SCHUWER Philippe (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Electre-Éditions du Cercle de la Librairie, 2002, t. 1 (A-D), p. 736, 1^{ère} col.

¹⁵² Il édite le *Bulletin de la Société de géographie* en 1872 et fonde l'Institut de géographie de Paris en 1873.

journaux spécialisés du monde de l'enseignement : *L'Instituteur*, la *Revue pédagogique* entre autres. « Delagrave devient en peu d'années un éditeur scolaire de premier plan »¹⁵³ et ce succès l'entraîne à proposer également du mobilier scolaire, en particulier le fameux bureau biplace en sapin qu'il fait fabriquer dans ses usines des Vosges.

Charles Delagrave associe en 1914 son fils Max (1874-1938) à la direction de l'entreprise, qui passe ensuite entre les mains de son petit-fils Hervé en 1926, lequel la transmet à son fils Charles-Fabrice en 1949. « Elle demeure une maison réputée dans le domaine de l'enseignement scolaire »¹⁵⁴.

Belin

Maison d'édition créée par François Belin en 1777 à Paris. Né en 1748, originaire de Haute-Marne, c'est avec l'un de ses fils que l'éditeur Belin entre dans le domaine du livre scolaire. Auguste-Jean (dit Belin-Mandar, 1786-1851) rachète en effet la Librairie classique et élémentaire de Lamennais en 1826 et entre « directement dans l'édition scolaire, le secteur en pointe à partir de la loi Guizot en 1833 »¹⁵⁵. Il s'intéresse de près au livre d'éducation, et son fils Marie-Eugène (dit Eugène, 1816-1868), qui reprend la librairie en 1846, « allait faire de la société une des grandes entreprises de livres scolaires, derrière L. Hachette et C^{ie}, intouchable en ce domaine avant 1870 »¹⁵⁶. Eugène Belin publie essentiellement tout d'abord des livres destinés à l'école chrétienne (« moins dépendante du ministère de l'Instruction publique »¹⁵⁷). Libraire-imprimeur, sa veuve lui succède en 1868, constitue en 1882 la société Veuve Eugène Belin et fils, qui devient

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 736, 2^e col.

¹⁵⁵ MOLLIER Jean-Yves, « Belin », in FOUCHE Pascal (dir.), PECHOIN Daniel (dir.), SCHUWER Philippe (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Electre-Éditions du Cercle de la Librairie, 2002, t. 1 (A-D), p. 243, 2^e col.

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ *Ibid.*

Belin frères en 1889. La société est dissoute en 1926, reprise par le plus jeune des fils, Paul qui constitue une SARL avec son gendre Jacques Brossollet.

Belin a bâti sa fortune et son succès sur le livre scolaire, en particulier grâce à l'auteur G. Bruno (pseudonyme d'Augustine Fouillée) et à son *Tour de France par deux enfants. Devoir et patrie*. L'essentiel du catalogue de la maison Belin est composé, aujourd'hui encore et « comme au XIX^e siècle, [...] [des] secteurs jeunesse et livres de classe »¹⁵⁸.

Mame

En 1769, Charles Pierre Mame, né en Avignon vingt-deux ans plus tôt, arrive à Angers et entre comme ouvrier chez l'imprimeur Charles Billault. Associé ensuite à son ancien employeur, il reprend l'imprimerie lorsque ce dernier quitte Angers pour Tours. Charles Pierre soutient les idées révolutionnaires, publie le Journal du département de Maine-et-Loire.

Son fils Armand est envoyé à Tours en 1769 dans l'imprimerie Billault¹⁵⁹ (que son père achète ensuite), devient imprimeur de la préfecture et s'associe à Nicolas Pescherard, avec lequel ils deviennent imprimeurs du collège. L'inventaire après décès (suite à la mort de l'épouse d'Armand Mame, en 1826) indique que l'imprimerie produit déjà des livres d'histoire. En 1833, Armand transmet son imprimerie (florissante) à son fils Alfred et à son neveu (et gendre¹⁶⁰) Ernest.

Les deux cousins développent une collection de « bons livres », littérature catholique qui tente de lutter « contre la montée du libéralisme politique et [...] la vogue littéraire du roman »¹⁶¹ avec la création en 1836 de la collection « Bibliothèque de la jeunesse chrétienne ».

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 244, 1^{ère} col.

¹⁵⁹ Ancien associé de son père, qui s'était retiré à Tours pour reprendre l'imprimerie familiale.

¹⁶⁰ Armand Mame a en effet marié sa fille Célestine à son neveu Ernest en novembre 1829.

¹⁶¹ FIEVRE François, *La Maison Mame. Deux siècles d'édition à Tours*, Milan, Silvana Editoriale, 2011, p. 23.

« Les « bons livres édités par la maison Mame doivent être replacés dans un vaste mouvement d'éducation et de scolarisation de la société. La loi Guizot, imposant en 1833 la création et l'entretien d'une école primaire à toute commune de plus de cinq cents habitants, provoque une forte demande d'ouvrages scolaires et de livres de prix. Très tôt dans les années 1830, les Mame [...] s'intéressent donc à un marché scolaire en plein essor. [...] Cette spécialisation éditoriale des années 1830, véritable tournant dans l'histoire de la dynastie d'imprimeurs, assurera à terme la fortune de l'entreprise et son rayonnement international »¹⁶².

Alfred Mame devient en 1845 le seul propriétaire de l'imprimerie (qu'il rachète à son cousin Ernest) et lance une politique d'achats immobiliers afin d'agrandir ses ateliers – de même que ses propriétés personnelles. Son fils Paul lui succède en 1869.

Ce dernier poursuit la politique familiale et obtient le titre d'imprimeur pontifical en 1897. Il transforme également la maison Mame en société anonyme (1899) qui passe en 1903, à sa mort, entre les mains de son fils Armand.

En ce qui concerne l'enseignement, Alfred Mame ouvre en 1872 un asile tenu par des sœurs dominicaines qui « accueille, dans un ensemble abritant crèche, école et ouvroir, les jeunes filles de toutes conditions »¹⁶³. En 1883, l'asile devient école libre (Alfred Mame en a récupéré la propriété suite aux lois Ferry de 1882 portant sur la laïcisation de l'enseignement public) et « Alfred Mame maîtrise la chaîne du livre et de l'éducation en entier, de la production du papier au pupitre de l'écolier »¹⁶⁴.

Les éditions Mame entament leur carrière dans le milieu scolaire avec l'édition de livres de prix, ouvrages distribués aux bons élèves à la fin de

¹⁶² *Ibid.*, p. 25.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 41.

¹⁶⁴ *Ibid.*

l'année. La loi Falloux de 1850 (qui augmente la liberté de l'enseignement et autorise de ce fait la création d'écoles confessionnelles) permet à Mame de développer, « la plupart du temps en co-édition avec Poussielgue-Rusand, sa production de livres scolaires [...]. C'est à partir de 1841 que se développe un partenariat avec les Frères des écoles chrétiennes, congrégation religieuse fondée au XVII^e siècle par Jean-Baptiste de La Salle »¹⁶⁵.

Les éditions Mame fournissent des livres aux écoles chrétiennes, mais également aux écoles publiques et laïques, et leurs éditions présentent souvent des tirages importants (« rarement en dessous des 20 000 exemplaires¹⁶⁶). La production se poursuit jusqu'en juin 1940, date à laquelle l'usine est détruite par les bombardements allemands et brûle pendant plusieurs jours. Les presses sont déplacées dans un nouveau local et entrent en service à partir de mai 1941. Suite aux destructions opérées par les bombardements alliés en mai 1944, une nouvelle usine est inaugurée en 1953. Elle est inscrite en 2000 à l'Inventaire supplémentaires des monuments historiques. Les éditions Mame existent toujours, mais ne proposent plus de livres scolaires dans leur catalogue depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Quelques auteurs

Il serait trop long de présenter l'intégralité des auteurs du corpus, et sans doute peu instructif : la plupart sont en effet totalement inconnus et n'ont survécu que par la publication de leur(s) manuel(s) sans qu'il soit possible de donner d'autres informations les concernant. Une sélection d'auteurs a donc été choisie, parmi ceux qui semblaient les plus représentatifs pour chaque éditeur. Les informations présentées ici sont

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 60.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 62.

parfois réduites et issues soit des notices IdRef, soit des couvertures ou des pages de garde des manuels (sauf mention contraire).

Éditions Delagrave

Martial Chaulanges

Précisons de prime abord que Martial Chaulanges n'est pas l'auteur unique des manuels : il écrit en effet avec Simone Chaulanges qui n'est pas indiquée dans la colonne « auteur » du fichier Excel d'origine mais est mentionnée dans la colonne « titre ».

Martial Chaulanges est né en 1903 en Haute-Vienne et mort en 1983. Ancien élève de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud, il obtient l'agrégation d'histoire-géographie en 1938¹⁶⁷. Il enseigne probablement cette matière dans un collège ou un lycée avant d'être nommé inspecteur d'Académie, charge qu'il mène à Gap, La Rochelle puis Clermont-Ferrand entre 1945 et 1958. Il est ensuite nommé inspecteur général de l'Education Nationale, poste qu'il occupe de 1965 à sa retraite en 1973. Il est également directeur de collections historiques aux éditions Delagrave, et publie plusieurs manuels d'histoire, dont les cinq qui font parti du corpus. Il est également romancier.

Simone Chaulanges est une personnalité mystérieuse. Présentée comme « ancienne élève de l'École Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses »¹⁶⁸, sa notice IdRef mentionne une date de naissance, 1903, sans date de décès (1903 - ... sur le titre de la fiche, mais 1983 indiqué en date de décès dans le corps du texte, c'est-à-dire la même date que pour Martial Chaulanges). Elle est sans doute institutrice mais rien ne permet de l'affirmer. Le lien qui l'attache à Martial Chaulanges n'est pas non plus

¹⁶⁷ Histoire et géographie sont en effet intimement liées dans l'enseignement supérieur. « Les géographes obtiennent la création d'une licence spécifique en 1941, puis d'une agrégation en 1943 ». LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 211.

¹⁶⁸ D'après les pages de garde des cinq manuels du corpus auxquels elle a contribué, voir Bibliographie pour les références complètes.

clair : sœur jumelle (ce que la date de naissance semble indiquer) ou épouse ?

Caumont

Sous ce pseudonyme se cache en réalité Anne-Marie-Louise Lardenois de Caumont, née en 1835 et décédée en 1890, épouse d'Alfred Mézières (personnalité politique et scientifique du 19^e siècle). Elle rédige plusieurs ouvrages à vocation pédagogique, notamment des livres de lecture, sous le pseudonyme de Caumont, mais publie également une *Carte géologique du Morbihan* [s.l.], [s.e.], [s.d.] ainsi qu'une *Définition élémentaire de quelques termes d'architecture*, Paris, Derache et Dumoulin, 1846.

Ce nom n'apparaît qu'une seule fois dans le corpus, et il s'agit également du seul ouvrage de lecture courante conservé parmi les manuels d'histoire.

Léon Brossolette¹⁶⁹

Cet auteur pourtant très engagé dans l'école primaire publique laïque n'a pas laissé une grande empreinte dans la mémoire collective, effacé par les noms de son fils Pierre Brossolette ainsi que ceux de son petit-fils et son épouse, Jacques et Mona Ozouf.

Léon Brossolette, bien que seul cité dans la colonne « auteur », écrit avec sa fille Marianne. Né en 1868 (et décédé en 1938), Léon Brossolette est un pur produit de réussite républicaine par l'école : fils de cultivateurs, il devient instituteur puis inspecteur de l'enseignement primaire de la Seine. Marié à Jeanne Vial, il a d'elle trois enfants, tous trois agrégés : Marianne, Suzanne et Pierre¹⁷⁰. Léon Brossolette est un des premiers auteurs de

¹⁶⁹ Pour ce paragraphe, voir CATINCHI Philippe-Jean, « Brossolette & Ozouf. Les images d'un succès », in *Le Monde*, samedi 11 août 2018.

¹⁷⁰ Il s'agit bien de Pierre Brossolette, résistant, arrêté par la Gestapo en 1944, torturé et qui préfère se suicider plutôt que de prendre le risque de parler.

manuels à utiliser de manière plus importante l'image ; ses ouvrages sont vivement critiqués par les autorités catholiques : leur auteur est en effet fortement républicain et anticlérical. Il publie avec sa fille Marianne (1897-1983), professeure agrégée d'histoire et enseignante à l'École Normale de garçons de Chartres (dont son mari René Ozouf est le directeur) plusieurs manuels aux éditions Delagrave. Le manuel de 1934, *Mon premier livre d'histoire de France, images en couleur* (édition de 1953 présente dans le corpus), est soutenu par l'inspecteur de l'enseignement primaire de Saint-Brieuc, sur les conseils d'un jeune instituteur breton, Yann Sohier¹⁷¹ (1901-1935).

Après avoir œuvré chez Delagrave, Léon Brossolette et sa fille Marianne mettent au point une série de manuels du secondaire pour les éditions Belin. René Ozouf, le gendre de Léon et le mari de Marianne, est d'ailleurs l'auteur d'un certain nombre de manuels de primaire qui se trouvent dans le corpus (voir *infra*).

Éditions Belin

Théodore Bénard

Né le 27 février 1815 à Paris (décédé en 1886), Théodore Bénard est chef au premier bureau de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique, et c'est à ce poste qu'il est nommé le 7 août 1870 Chevalier de la Légion d'Honneur¹⁷². Officier de l'Instruction publique, il publie un certain nombre de manuels de morale chrétienne, notamment le *Nouveau manuel de civilité chrétienne contenant des anecdotes historiques*, dont un exemplaire de 1899 (20^e édition) se trouve dans le corpus. Il est également l'auteur d'un *Dictionnaire classique universel* aux éditions Belin¹⁷³.

¹⁷¹ Ce dernier laisse à sa mort une petite fille de 4 ans, Mona, future épouse de Jacques Ozouf, fils de René et Marianne. Voir *infra*.

¹⁷² Fiche matricule de la Légion d'Honneur disponible sur la base Léonore <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/> ; voir Annexe 6.

¹⁷³ Disponible en ligne sur Gallica. Identifiant [ark:/12148/bpt6k6355064s](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6355064s).

René Ozouf¹⁷⁴

Gendre de Léon Brossolette, René Ozouf naît à Tourville (Manche) en 1889 (décès en 1959). Il est directeur de l'École Normale de garçons de Chartres en 1935, établissement dans lequel enseigne la jeune agrégée Marianne Brossolette, qu'il épouse. Le couple a deux enfants, Philippe (1925-2016) et Jacques (1928-2006). Ce dernier rencontre lors de ses études à la Sorbonne une étudiante en philosophie, Mona Sohier, fille orpheline de l'instituteur breton Yann Sohier¹⁷⁵, qu'il épouse en 1955. René Ozouf est ensuite nommé Inspecteur de l'enseignement primaire de la Seine et il est l'auteur, avec Louis Leterrier¹⁷⁶, d'un certain nombre de manuels scolaires du corpus.

Louis Gaston Leterrier naît le 16 novembre 1892 à Cherbourg (Manche)¹⁷⁷. Il fréquente l'Ecole Normale de Saint-Lô de 1908 à 1911, est nommé instituteur à Octeville (Manche), poste qu'il occupe de 1911 à 1913. Il effectue son service militaire d'octobre 1913 à août 1914, puis prend part à la Grande Guerre d'août 1914 à septembre 1916¹⁷⁸ ; il est ensuite professeur en École Primaire Supérieure de 1916 à 1921, Inspecteur Primaire à Quimper (Finistère) de 1921 à 1925, directeur de l'Ecole normale de La-Roche-sur-Yon de 1925 à 1930 puis de l'Ecole Normale de Caen de 1930 à 1940. Il est ensuite nommé Inspecteur Primaire à Paris en 1940, jusqu'à sa retraite en 1952. Il reçoit en avril 1944 un blâme de l'administration pour « faits de résistance »¹⁷⁹. Il est élevé au rang de

¹⁷⁴ Informations complémentaires issue de DataBnF, <https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb10833375m>, consulté le 7 juin 2022.

¹⁷⁵ Voir à ce sujet la notice de Léon Brossolette.

¹⁷⁶ Notons qu'il est nettement moins connu que son homonyme, le réalisateur Louis Leterrier (auquel on doit entre autres *Le Transporteur* et la série télévisée *Lupin, dans l'ombre d'Arsène*).

¹⁷⁷ Voir son acte de naissance, Annexe 7.

¹⁷⁸ En réalité pendant quelques semaines seulement, il est en effet évacué pour maladie rapidement, envoyé en clinique jusqu'en 1916 puis réformé pour cause « d'hydarthrie chronique du genou » (*sic*). Voir sa fiche matricule, Annexe 8.

¹⁷⁹ Toutes ces informations proviennent de son dossier sur la base Léonore, voir Annexe 9.

Chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 20 mars 1948¹⁸⁰, et décède à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) le 24 avril 1969.

Désiré Blanchet¹⁸¹

L'auteur le plus prolifique des éditions Belin est né le 26 juillet 1844 à Mazan (Vaucluse) et décédé le 21 janvier 1918. Il entre à l'École Normale Supérieure (1863-1866), est agrégé d'histoire et de géographie en 1867. Il enseigne ensuite aux lycées d'Agen (1868) de Nice (1869-1872), Bordeaux (1872-1874) puis au lycée Charlemagne (Paris, 1874-1889). Il devient ensuite censeur des études au lycée Condorcet (Paris, 1889-1892), puis est nommé proviseur à Louis-le-Grand (Paris, 1892-1895) et enfin à Condorcet (Paris) en 1895, et ce jusqu'en 1904. Son portrait gravé est toujours conservé dans les archives du lycée Louis-le-Grand (Annexe 11). Auteur de nombreux manuels scolaires pour les classes primaires (dont certains mentionnent qu'il a été également professeur au lycée Fénelon et à l'association de la Sorbonne), rééditées sans interruption de 1886 à 1937, il est Officier de l'Instruction publique en 1888, Chevalier de la Légion d'Honneur (décret du 10 janvier 1894) puis nommé par décret en date du 22 juillet 1902 Officier de la Légion d'Honneur¹⁸².

Désiré Blanchet collabore pour certains de ses manuels avec François Jules Pinard, né le 11 février 1837¹⁸³ à Issoudun (Indre), professeur agrégé d'histoire au lycée Condorcet (Paris) et Chevalier de la Légion d'Honneur (décret du ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux Arts en date du 4 mars 1875)¹⁸⁴. Nous ne connaissons de Jules Pinard que ce qu'il

¹⁸⁰ Voir son matricule sur la base Léonore, Annexe 10.

¹⁸¹ Informations complémentaires issues de DataBnF, <https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb12169909m>, consulté le 7 juin 2022.

¹⁸² Son dossier sur le site de la base Léonore (déjà citée) <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/37569> comporte de nombreuses pièces, parmi lesquelles un acte de naissance, l'état de ses services et les deux décrets de nomination aux grades de Chevalier puis d'Officier. Voir Annexes 12, 13, 14 et 15.

¹⁸³ Acte de naissance, voir Annexe 16.

¹⁸⁴ Décret, voir Annexe 17.

écrit lui-même le 28 mars 1876 lors de la réception de son insigne de Chevalier, à savoir qu'il est malade, alité et faible malgré une cure au printemps précédent dans le Midi, et qu'il s'est marié à l'été 1875¹⁸⁵.

Autre collaborateur, pour lequel nous disposons de plus d'informations : Jules Toutain. Né le 20 novembre 1865 à Vincennes (Val-de-Marne) et mort à Paris le 19 janvier 1961¹⁸⁶, il a enseigné dans plusieurs grands établissements et a entre autres dirigé les fouilles sur le site d'Alésia / Alise-Sainte-Reine (Côte d'Or) jusqu'en 1958. Spécialiste de la Gaule avant la conquête romaine, il est Chevalier de la Légion d'Honneur en 1906 puis Officier en 1923¹⁸⁷. Son dossier sur la base Léonore¹⁸⁸ conserve ses états de service manuscrits (transmis pour le grade de Chevalier), et son *curriculum vitae* imprimé (transmis pour le grade d'Officier). Ces deux documents sont présentés en annexes¹⁸⁹.

Éditions Mame

La plupart des auteurs des éditions Mame ne sont pas nommés ; la plupart sont en effet des religieux qui écrivent en commun : ainsi « une réunion de professeurs », « les Frères des écoles catholiques » et le mystérieux « F. F. » dont IdRef suppose qu'il s'agit d'un « probable pseudonyme collectif de religieux enseignants du 19^e siècle »¹⁹⁰. Mon corpus ne compte qu'un unique auteur qui écrive seul.

¹⁸⁵ Pour ce courrier, voir Annexe 18.

¹⁸⁶ Acte de naissance, voir Annexe 19 ; acte de décès, voir Annexe 20.

¹⁸⁷ Matricule de la base Léonore, voir Annexe 21.

¹⁸⁸ <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/361378>.

¹⁸⁹ Etat des services : Annexe 22. *Curriculum vitae*, Annexe 23.

¹⁹⁰ Identifiant IdRef 221494456, identifiant VIAF : <http://viaf.org/viaf/164151594512405352367>.

Louis-Claude Fillion¹⁹¹

Né le 25 juin 1843 à Saint-Bonnet-de-Joux (Saône-et-Loire) et décédé à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) le 12 octobre 1927, Louis-Claude Fillion est ordonné prêtre en 1867, puis intègre la Compagnie de Saint-Sulpice. Il enseigne au grand séminaire de Reims de 1871 à 1874, puis à celui de Lyon de 1874 à 1893. Il est nommé en octobre à la chaire d'exégèse et d'Écriture sainte à l'Institut catholique de Paris, et membre de la Commission biblique pontificale en 1903.

Avantages et limites du corpus

Avant d'entamer l'analyse proprement dite des manuels sélectionnés, peut-être n'est-il pas inutile de s'interroger sur les enseignements et les manques du corpus choisi.

Tout d'abord, précisons qu'il entre dans les conditions fixées pour cette étude : trois éditeurs, l'un spécialisé dans l'enseignement privé, et dont les manuels couvrent l'intégralité de la période d'étude choisie (1886-1958). Cependant ce constat mérite d'être nuancé : nous ne disposons pas en effet de manuels des éditions Mame pour les années 1944-1958¹⁹², et aucun manuel n'est publié au cours des années de guerre (1915-1919 puis 1939-1942, voir figure 11). La première liste de 508 items ne présentait pas cela, mais le choix de trois éditions engendre naturellement des manques dans la chronologie.

Un point positif à retenir néanmoins : les publications de Désiré Blanchet couvrent une très longue période (de 1886 à 1937, quasiment sans interruption), ce qui peut permettre de vérifier – ou d'infirmer – que les auteurs de manuels scolaires proposent des leçons en accord avec les avancées scientifiques (et ce d'autant plus que Désiré Blanchet s'est associé

¹⁹¹ Outre les informations fournies par IdRef (<https://www.idref.fr/033804826>, consulté le 22 mai 2022), j'ai utilisé le catalogue général de la BnF (<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb12462723f>, consulté le 7 juin 2022).

¹⁹² Puisque la publication d'ouvrages scolaires s'arrête en 1940, voir *supra*.

pour certains manuels avec Jules Toutain, dont les travaux archéologiques sur le site d'Alésia / Alise-Sainte-Reine ont permis de grandes avancées sur la compréhension de la Gaule pendant la conquête, voir *supra*).

En définitive, seule l'analyse précise du corpus peut permettre de décider si, oui ou non, les choix effectués sont cohérents et aident à atteindre les objectifs fixés.

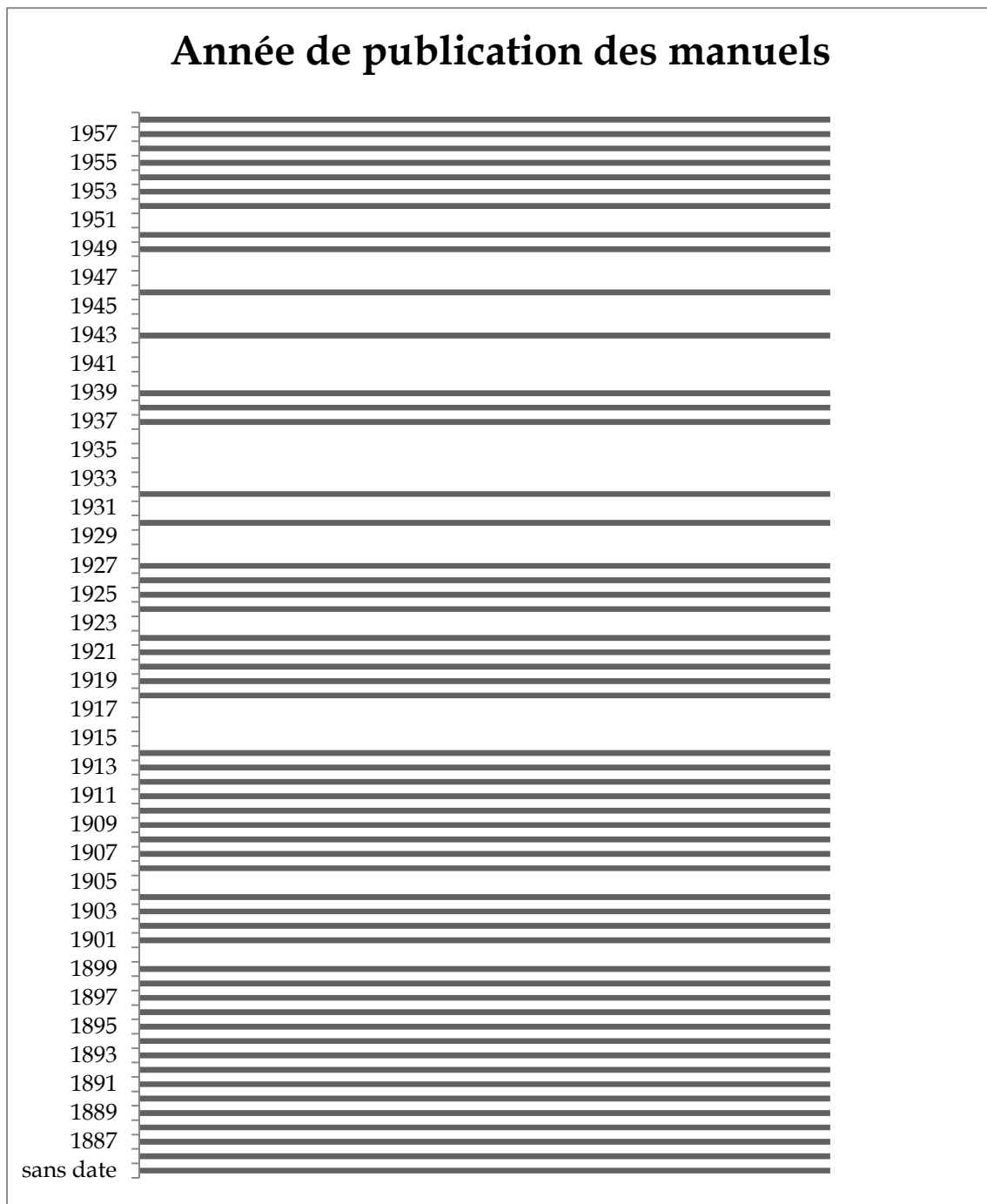


Figure 11 : les années de publication des manuels.

CHAPITRE 4 : AU CŒUR DU CORPUS

Il s'agit dans ce chapitre final de mettre en relation la question soulevée dans l'introduction avec l'analyse fine du corpus de 107 manuels scolaires. Nous cherchons en effet à déterminer si l'image des Gaulois dans lesdits manuels évolue au cours du temps, ou si elle reste la même entre 1886 et 1958, et ce en dépit des découvertes archéologiques et des progrès sur la perception des Gaulois, quand bien même ce qu'écrivent les historiens d'alors nous semble, aujourd'hui, largement dépassé. Gardons-nous cependant d'évaluer ces manuels à l'aune de nos connaissances actuelles ! Ils ne doivent être mis en relation qu'avec les travaux qui leur sont contemporains, pour une analyse objective, mais également avec les instructions officielles, qui en imposent le contenu. La période traitée ne propose que peu d'instructions officielles (1887, 1923, 1940, voir *supra*, chapitre 1), souvent assez peu détaillées¹⁹³, et les auteurs de manuels composent avec cela.

Cependant, rappelons que :

« Le manuel n'est pas non plus une simple traduction des prescriptions officielles (programmes et plans d'études). Les manuels sont en effet des « discours intermédiaires qui proposent des interprétations de programmes » (Denizot, 2015, p. 41). Ces interprétations sont elles-mêmes soumises à différentes variables, notamment les politiques éditoriales, plus ou moins libres selon que l'élaboration ou le choix des manuels est contrôlé par l'État [...], ou laissé aux éditeurs, aux enseignants (comme en France depuis les années 1880) »¹⁹⁴.

L'interprétation des auteurs est donc essentielle, et dans le cadre des images incluses dans les manuels, sans doute faut-il penser que l'interprétation des dessinateurs ou graveurs entre en grande part dans la représentation. Les images ont-elles l'approbation de l'auteur avant que

¹⁹³ L'enseignement comporte l'histoire, et en particulier celle de la France, sans autre précision. La seule différence entre les programmes de 1887 (largement inspirés de ceux de 1882) et ceux de 1923 réside, non dans les connaissances à acquérir, mais dans la manière de les acquérir : plutôt qu'un programme concentrique, il est recommandé de suivre un programme progressif.

¹⁹⁴ WAGNON Sylvain, « Introduction. Le manuel scolaire, un objet-frontière ? », in WAGNON Sylvain (éd.), *Le manuel scolaire, objet d'étude et de recherche : enjeux et perspectives*, Berne, Peter Lang, 2019, pp. 10-11.

d’être incluses dans le manuel ? Ou l’éditeur est-il seul juge ? Sans doute l’analyse plus poussée des images issues du corpus permettra-t-elle d’avancer quelques éléments de réponse.

Ces images, que nous présentons ci-après avant d’entamer une analyse proprement dite de leur permanence ou non au cours de la période, sont de trois types : gravures, lavis / aquarelles et enfin photographies.

L’auteur est cependant bien conscient que l’analyse proprement dite des images nécessite de mettre ces dernières en relation avec les connaissances de l’époque sur les Gaulois, en particulier leur culture matérielle. Afin de ne pas surcharger le corps principal du mémoire et d’éviter de perdre le lecteur dans les méandres de la recherche archéologique, nous proposons en annexe un récapitulatif des principales avancées du 19^e et du 20^e siècle dans le domaine archéologique, en particulier autour de la période qui précède immédiatement la conquête romaine (Annexe 24).

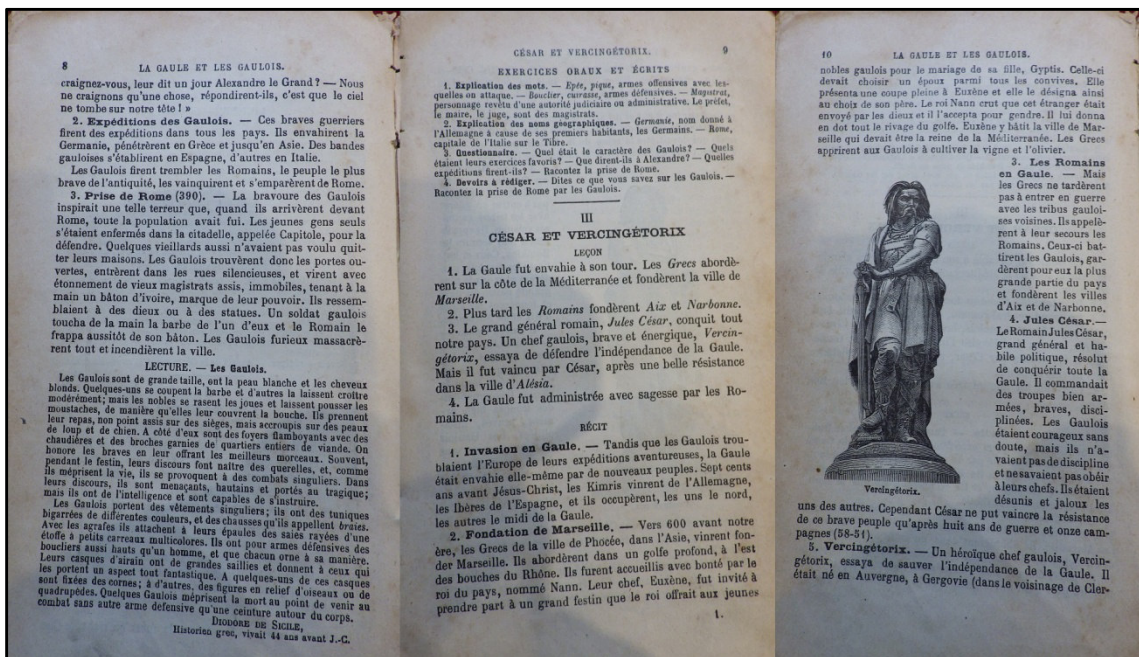
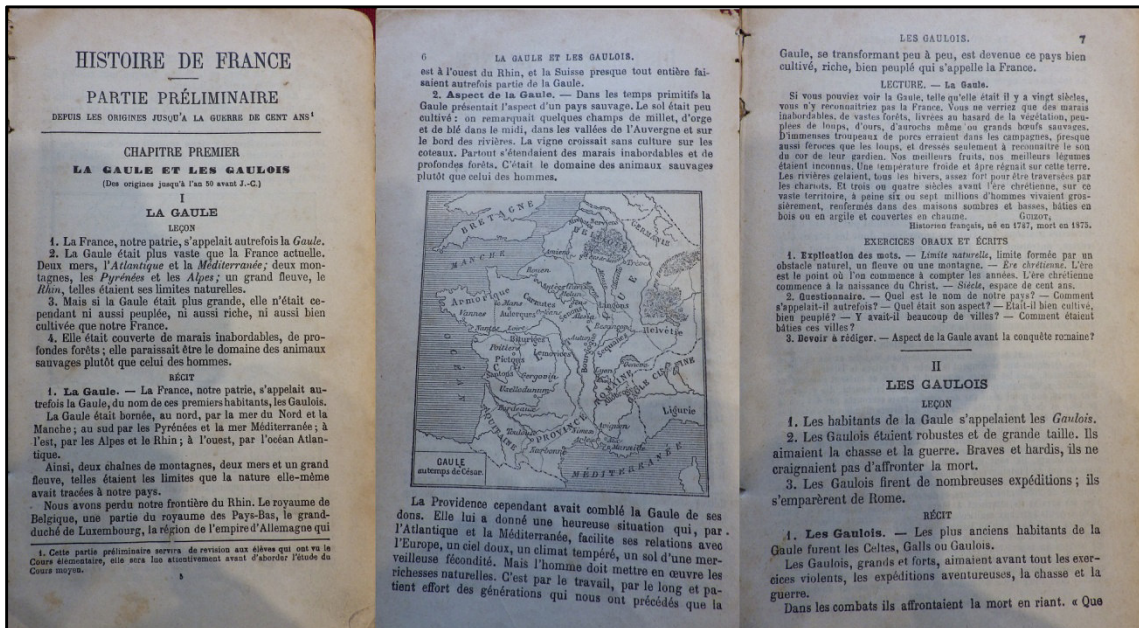
Analyse quantitative des images¹⁹⁵

Le premier élément qui pourrait sans doute surprendre un écolier du 21^e siècle est la différence entre le manuel d’histoire qu’il tient entre les mains et celui que ses prédécesseurs possédaient. Afin que le lecteur puisse se faire une idée, et comme une image vaut toujours mieux qu’un long discours, nous proposons ci-dessous (figures 12 et 13) une comparaison entre le chapitre consacré aux Gaulois dans un manuel actuel¹⁹⁶ et dans un manuel de 1886¹⁹⁷.

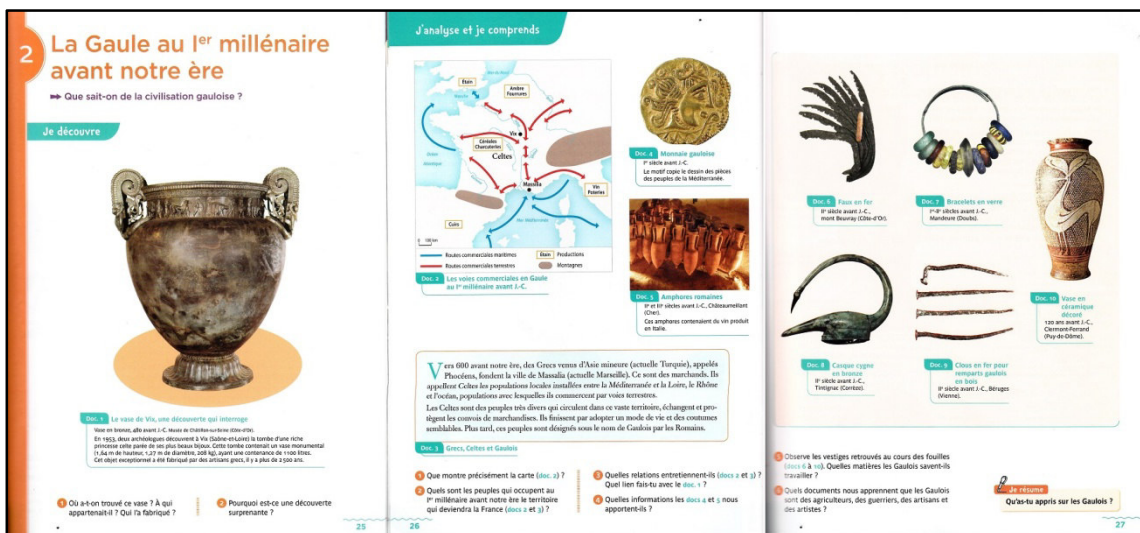
¹⁹⁵ À l’image des statistiques présentées dans le chapitre 3, toutes les statistiques du présent chapitre ont également été réalisées avec des données agrégées par l’auteur à partir d’une base de données issue du Fonds Éducation de la bibliothèque Diderot, aimablement fournie par Mme Claire Giordanengo.

¹⁹⁶ CHANGEUX-CLAUS Françoise (coord.) et OURIACHI Marie-Jeanne (coord.), *Histoire Géographie*, Paris, Magnard, 2020, pp. 25-29.

¹⁹⁷ BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1886, pp. 5-13.



(Photographie : A. Guillaumin.)



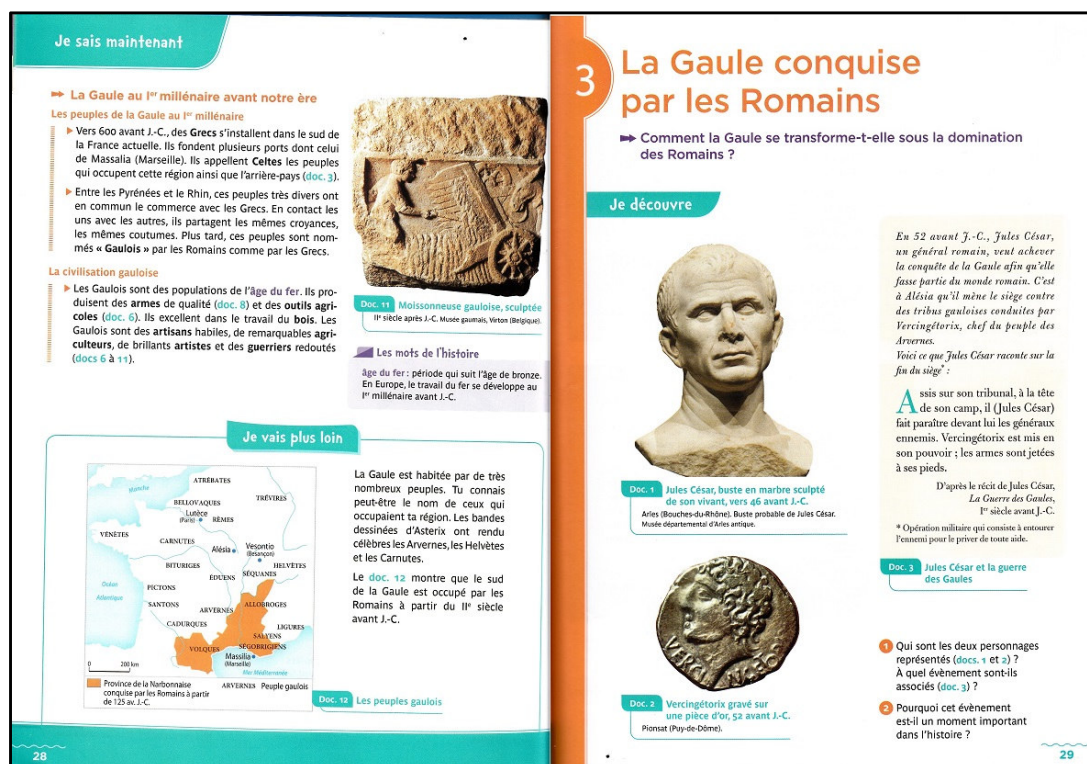


Figure 13 : pages consacrées à la Gaule et à la conquête romaine dans un manuel de CM1 (2020).

Premier constat : la place accordée à l'image n'est pas du tout la même, la place consacrée aux Gaulois non plus : 9 pages dans le manuel de 1886, 5 dans celui de 2020. Pourtant, le premier ne propose qu'un résumé rapide des enseignements du cours élémentaire, tandis que le second aborde pour la première fois de la scolarité avec les élèves la question des Gaulois. Certes, il est nécessaire de relativiser ces informations, dans la mesure où les formats ne sont évidemment pas les mêmes : le format du manuel de 1886 est celui d'un folio¹⁹⁸ actuel, le manuel de 2020 est calqué sur celui d'une feuille A4. Cela ne peut cependant pas faire perdre de vue la très grande disparité entre la place accordée à l'image dans l'un et dans l'autre. La quasi intégralité des manuels étudiés propose en effet peu d'images aux élèves, voire pas du tout (figure 14).

¹⁹⁸ Il s'agit bien d'un folio actuel, c'est-à-dire d'un livre de poche.

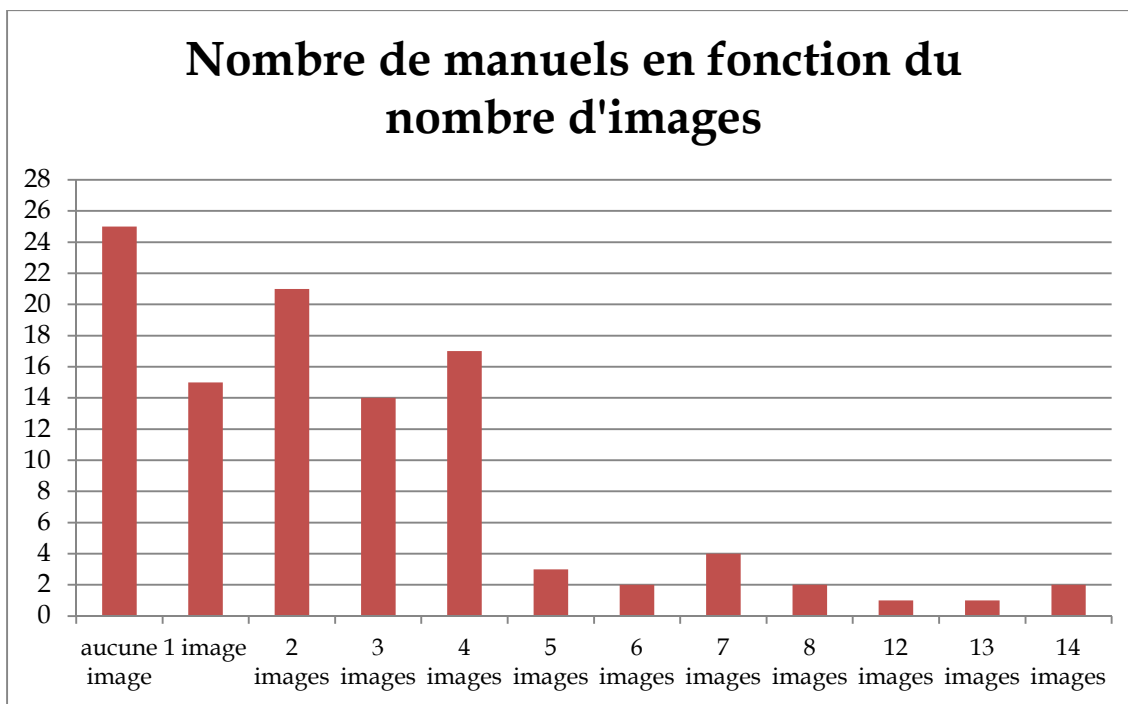


Figure 14 : Les images dans les manuels du corpus.

Bien entendu, à l'instar de ce qui est indiqué pour les figures 12 et 13, ne sont prises en compte que les images accompagnant le ou les chapitre(s) traitant de la Gaule et de la conquête romaine. Par exemple, pour le manuel présenté en figure 12, nous avons compté 2 images : une carte de la Gaule et une gravure reproduisant la statue de Vercingétorix sur le Mont-Auxois. Ainsi, 25 manuels ne sont composés que de texte, quand deux proposent 14 images. D'emblée, il est aisé de constater que la tendance est plutôt à la supériorité du texte sur l'image et non l'inverse. Afin de mieux percevoir ce qui semble être la réalité, il nous a paru opportun de comparer le nombre d'ouvrages en fonction de la quantité d'images qu'ils recèlent au nombre total de manuels qui composent le corpus (107). Le résultat, exprimé en pourcentages, est édifiant (figure 15).

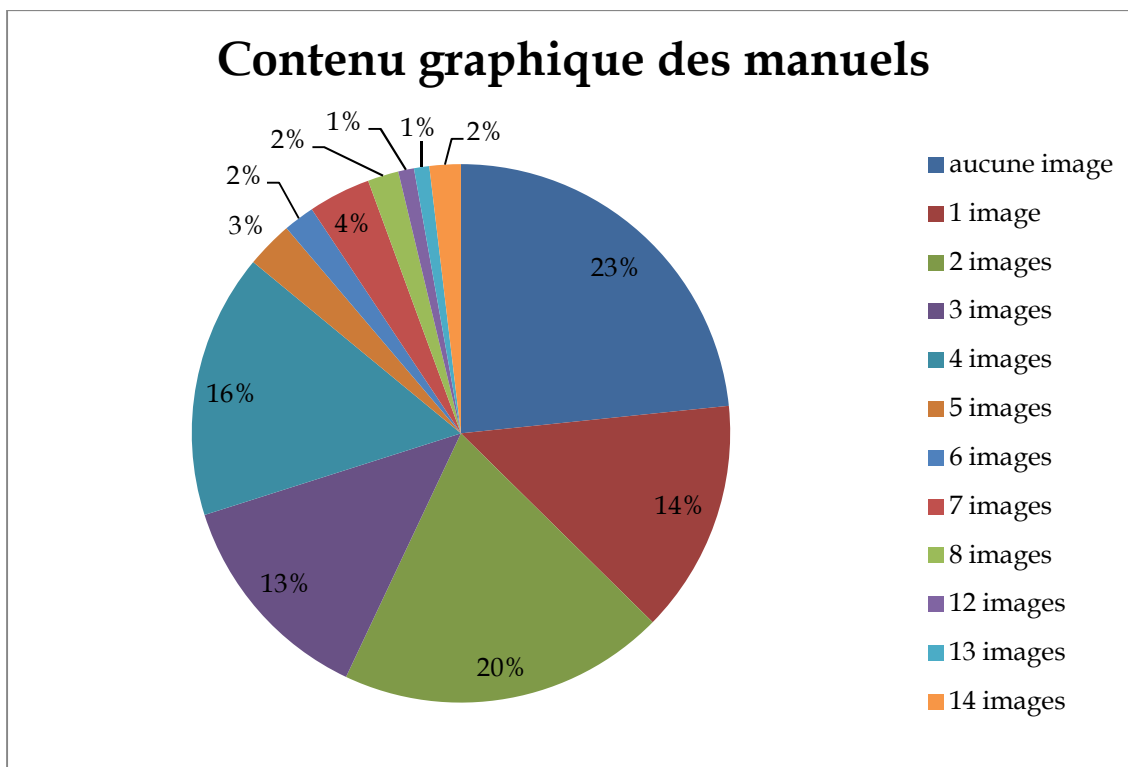


Figure 15 : pourcentage de manuels du corpus selon le nombre d'images qu'ils contiennent.

Le résultat est sans appel : le nombre de manuels sans images représente près du quart du corpus, quand le nombre de manuels contenant le chiffre pourtant faible de 6 images n'en représente que 2%. Afin d'obtenir une perception plus globale de la situation, le choix a été fait de trier les manuels par catégories, selon le nombre d'images qu'ils contiennent : une catégorie regroupe les manuels ne contenant aucune image (non illustrés), puis viennent les manuels qui présentent 1 à 4 images (très peu illustrés), ceux qui en proposent 5 à 8 (moyennement illustrés) et enfin ceux qui en proposent plus de 10 (très illustrés). La principale difficulté de ce classement et un probable biais de l'étude réside dans le fait que certains manuels regroupent une grande partie des images à la fin ou au milieu de l'ouvrage : c'est le cas notamment des ouvrages de Léon Brossolette¹⁹⁹ dont un exemple est présenté ci-dessous (figures 16 et 17).

¹⁹⁹ BROSSOLETTE Léon, *Histoire de France. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1922.

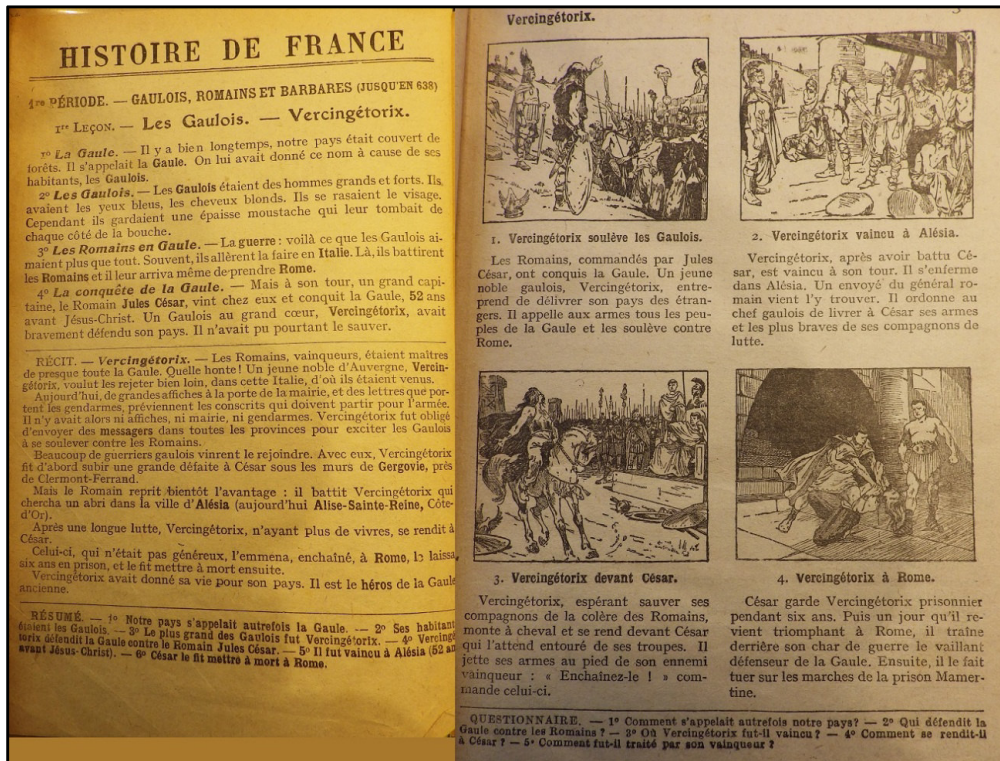


Figure 16 : manuel d'histoire de 1922, pages 2 et 3. Leçon sur les Gaulois.

(Photographie : A. Guillaumin.)





Figure 17 : images issues du même manuel, aux pages 46 à 53.

(Photographie : A. Guillaumin.)

Logiquement, et même si les images présentées en figure 17 sont situées à la fin de l'ouvrage, dans un chapitre intitulé « un peu d'histoire de la civilisation » et qui reprend en quatre vignettes les différentes thématiques (l'artisanat – l'agriculture – l'habitat – l'armement...) pour les différentes époques (de la Préhistoire à la Guerre de Cent Ans), nous avons comptabilisé pour cet ouvrage de Léon Brossolette un total de 13 images qui concernent la Gaule et la conquête romaine, et ce même si toutes ces images ne se trouvent pas incluses dans les pages de la leçon propre à cette période.

Cela posé, le classement par catégories selon le degré d'illustration des manuels indique nettement que la préférence va à l'économie d'illustration (figure 18).

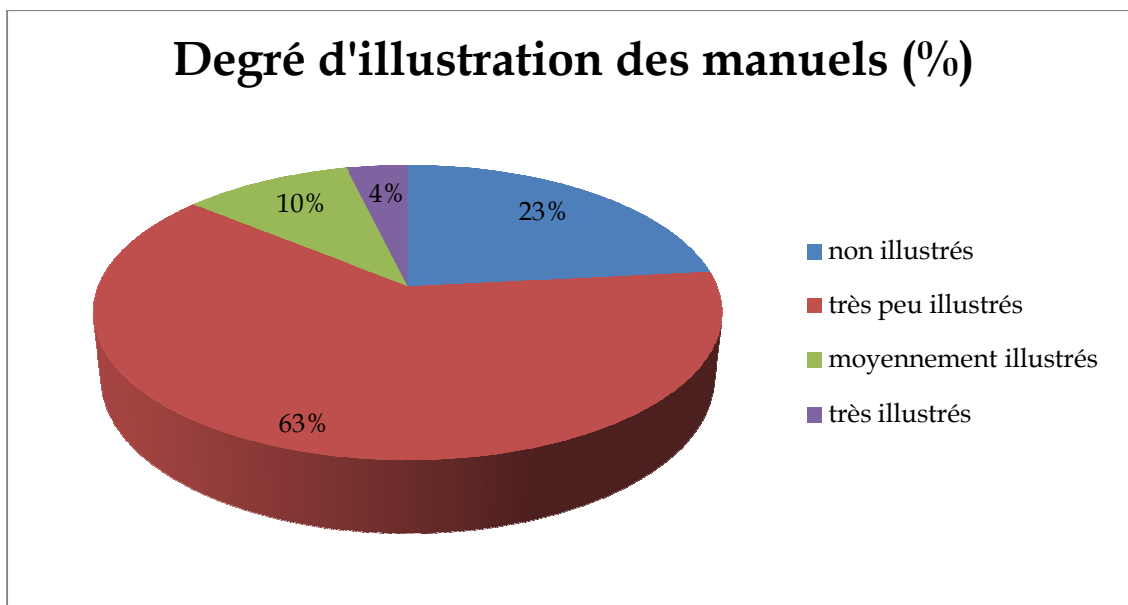


Figure 18 : catégorie de manuels selon leur degré d'illustration

Sur cette image, la réalité saute aux yeux : quel que soit l'éditeur, l'auteur ou l'année de publication, près de 86 % des manuels (c'est-à-dire plus des 4/5^e) ne contiennent pas ou très peu d'images. C'est dire la difficulté de mener l'enquête avec si peu de matière.

Une des questions qui s'est soulevée à ce moment précis de l'étude est de savoir si la date de publication a un rapport ou non avec le nombre d'images dans le manuel. Cela a été signalé (voir *supra*, chapitre 3), mais Léon Brossolette est un des premiers auteurs à souhaiter inclure dans ses manuels une quantité plus importante d'illustrations, et ces derniers sont édités du début des années 1910 à la fin des années 1940. En théorie, nous devrions donc trouver un plus grand nombre d'images dans les manuels de ces années (si tant est que le mouvement initié par Léon Brossolette ait été suivi). Pour ce faire, décision a été prise de calculer une moyenne non par année mais par décennie. La moyenne est obtenue par division : le nombre d'images dans les manuels édités pendant la décennie est divisé par ledit nombre de manuels. Ce chiffre n'est évidemment qu'une moyenne et donne un ordre de grandeur : il est bien évident qu'au sens strict du terme, il n'est pas envisageable ni même logique de compter 1,5 image par manuel. Les résultats sont présentés *infra* (figure 19).

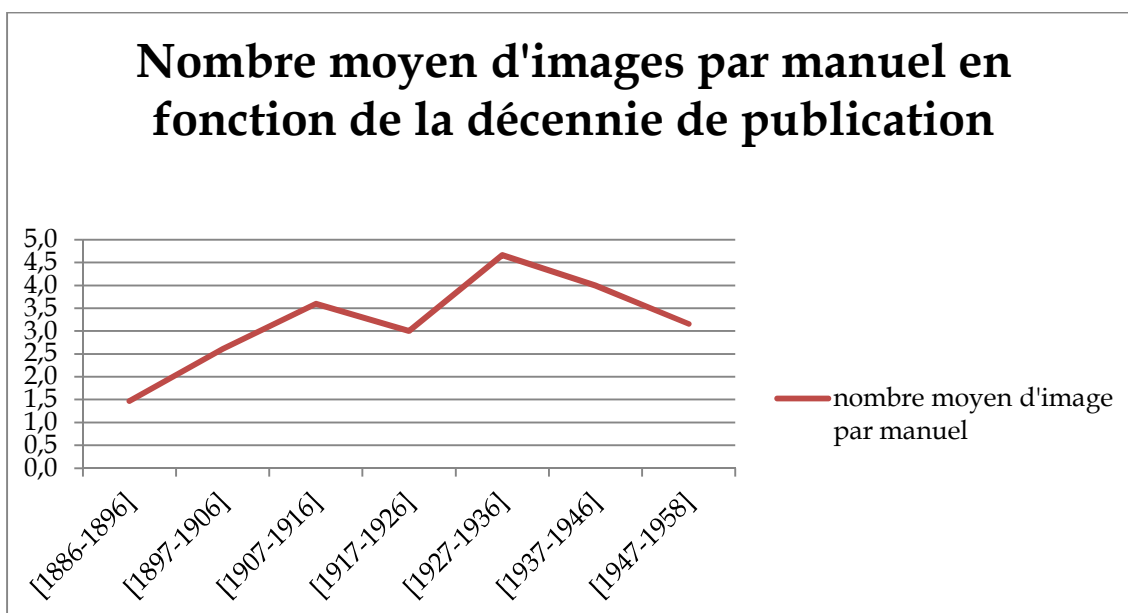


Figure 19 : évolution du nombre moyen d'images dans les manuels (seules sont prises en compte les leçons portant sur les Gaulois et la conquête romaine).

La courbe confirme apparemment ce que nous avons supposé précédemment : une montée progressive jusqu'à un pic au cours de la décennie 1907-1916, décennie au cours de laquelle Léon Brossolette publie ses premiers manuels chez Delagrave. Une légère baisse au cours de la décennie suivante peut éventuellement s'expliquer par une baisse similaire du nombre de manuels publiés (voir *supra*, figure 2), avant une nouvelle augmentation du nombre d'images pour atteindre un pic de près de 5 images en moyenne par manuel publié²⁰⁰. La courbe entame ensuite une descente régulière jusqu'à la fin de la période d'études, avec une moyenne de 3,2 images par manuel (41 images pour 13 manuels) sur la période 1947-1958, et ce malgré la publication des manuels de René Ozouf, qui prend la suite de son beau-père Léon Brossolette (mais chez un autre éditeur, puisqu'il publie chez Belin) et insiste également sur la nécessité d'inclure des images en nombre correct dans les ouvrages destinés à l'enseignement primaire.

²⁰⁰ En réalité la moyenne est de 4,7 images, soit 3 manuels et 14 images. Le chiffre de la décennie suivante est sans doute plus parlant, avec 32 images pour 8 ouvrages, soit une moyenne de 4 images par manuel.

Globalement cependant, la moyenne reste assez faible, de l'ordre de 4 à 5 images par manuel, et encore avec de grandes disparités entre les différents auteurs. Néanmoins, ne perdons pas de vue que ces graphiques prennent en compte les ouvrages qui ne comportent aucune image (soit qu'ils ne traitent pas de la Gaule, c'est le cas des manuels de l'enseignement catholique qui évoquent l'histoire religieuse uniquement ; soit qu'ils traitent de l'histoire de la Grèce, de l'Égypte ou de Rome).

Si à présent nous prenons en compte uniquement les manuels illustrés, dont le total s'élève à 82 (25 manuels sur les 107 du corpus sont en effet vierges de toute illustration), et que nous étudions plus précisément ce qui est représenté, nous aurons sans doute un aperçu des thèmes les plus connus et les mieux cotés (figures 20 et 21).

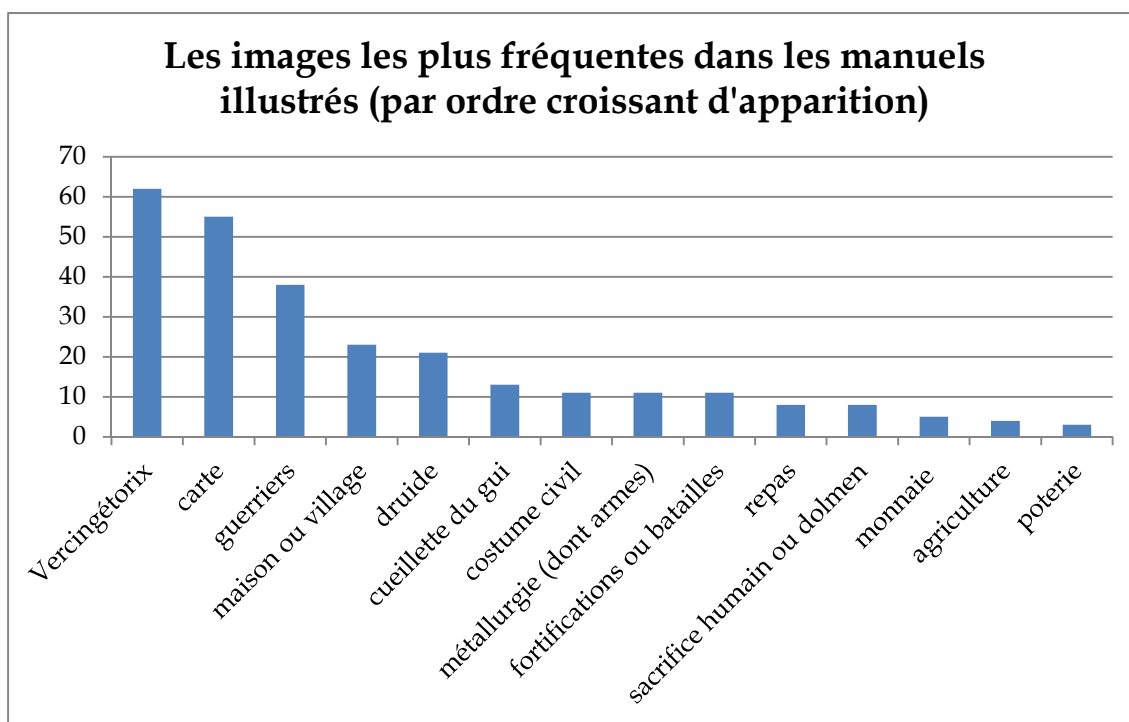


Figure 20 : les représentations les plus fréquentes dans les manuels illustrés.

Thème de l'illustration	Nombre de manuels contenant l'illustration (%)
Vercingétorix	76 %
Carte de la Gaule	67 %
Guerrier	46 %
Habitat (maison ou village)	28 %
Druide	26 %
Cueillette du gui	16 %
Vêtements	13 %
Métallurgie (dont armes)	13 %
Fortifications et batailles	13 %
Repas et banquets	10 %
Sacrifice humain et dolmen	10 %
Monnaie	6 %
Agriculture	5 %
Céramique	4 %

Figure 21 : pourcentage de manuels contenant telle ou telle illustration.

Sans grande surprise, Vercingétorix est le personnage le plus représenté, puisqu'il apparaît dans les trois quarts des manuels illustrés (76%). La carte de la Gaule, avec les noms des peuples et les sites des grandes batailles ou des grandes villes, est ensuite l'illustration quasiment indispensable, de même que la représentation du guerrier gaulois, dont l'image occupe la moitié des manuels, bien souvent d'ailleurs en plus de Vercingétorix. L'illustration qui, ensuite, occupe le 4^e rang dans la hiérarchie est celle de l'habitat (maison ou village), avec une présence dans 28% des manuels étudiés : en d'autres termes cela signifie que, pour les auteurs et éditeurs scolaires, l'habitat est quasiment deux fois moins important que le guerrier gaulois et près de trois fois moins que Vercingétorix. D'une certaine manière, cela nous arrange puisque notre étude porte précisément sur la représentation des Gaulois dans les manuels scolaires.

Vercingétorix dans tous ses états

Le chef gaulois, adversaire de César, bénéficie de représentations qui peuvent être de différents types (gravure, aquarelle, dessin) mais également dans différentes postures. Nous proposons ici une typologie de ces différentes postures et présentons des exemples issus des manuels. Vercingétorix est présenté en pied, dans un portrait traditionnel ; régulièrement l’auteur utilise une copie de la statue dressée sur le Mont-Auxois, à Alésia/Alise-Sainte-Reine ; parfois, il est représenté combattant contre César ; des épisodes de sa vie sont aussi proposés ; souvent enfin, c’est sa reddition qui est montrée aux élèves. Quelle est la représentation privilégiée ? Sans conteste celle de la reddition (figure 22), et c’est là aussi que la représentation est la plus changeante.

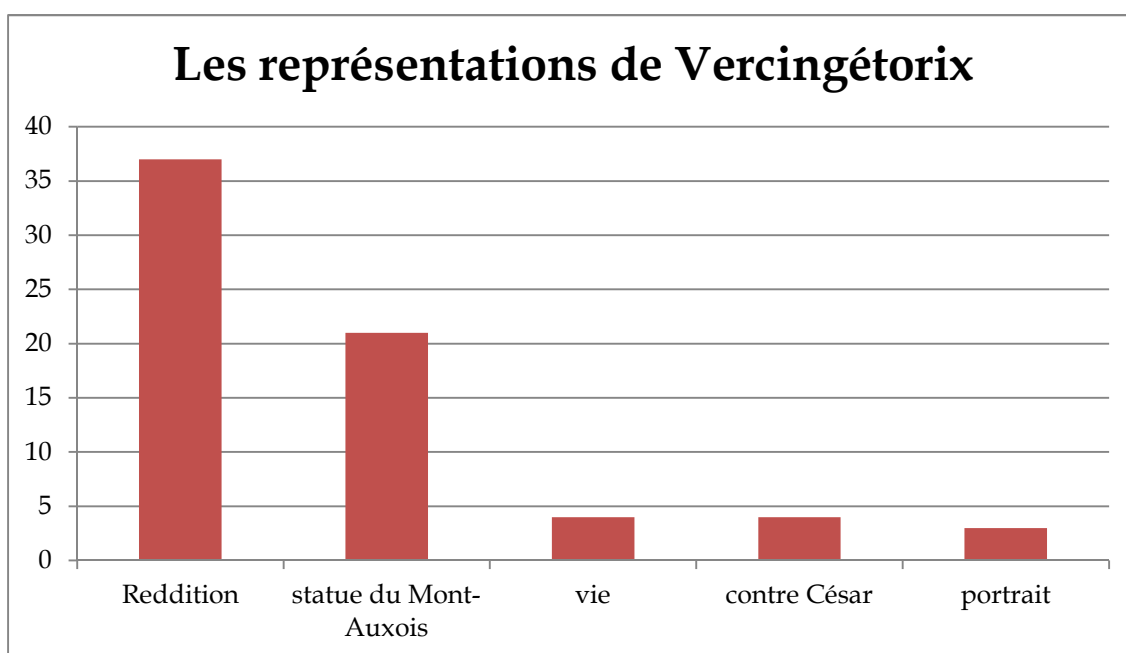


Figure 22 : nombre d'occurrences pour les différentes représentations de Vercingétorix.

Très nettement, le moment fondateur de Vercingétorix est sa reddition. Ironique, n’est-ce pas, que sa plus grande défaite, celle qui devait le condamner (ainsi sans doute que la Gaule), soit restée dans les mémoires

plutôt que son éclatante victoire de Gergovie sur les troupes romaines. Néanmoins les faits sont là : avec 37 représentations (pour 82 manuels illustrés), il s'agit de l'image du chef gaulois la plus représentée dans les ouvrages. Vient ensuite la gravure du Mont-Auxois, avec 21 occurrences, puis dans une moindre mesure la vie de Vercingétorix, son portrait seul et son opposition à César. Présentons à présent rapidement ces cinq types d'illustration.

La vie de Vercingétorix

Cette illustration se compose de quatre vignettes, du soulèvement de la Gaule à la mise à mort à Rome. Cette illustration se trouve dans les manuels de Léon Brossolette de 1909, 1922, 1937 et 1938²⁰¹, et, si le déroulement biographique ne change pas, ce n'est pas le cas de la gravure (figures 23 et 24).

²⁰¹ BROSSOLETTE Léon, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1909, p. 3 ; BROSSOLETTE Léon, *Histoire de France. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1922, p. 3 ; BROSSOLETTE Léon, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1937, p. 5 ; BROSSOLETTE Léon, *Histoire de France. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1938, p. 5.



Figure 23 : Vie de Vercingétorix, manuels de 1909 et 1922.

(Photographie : A. Guillaumin.)

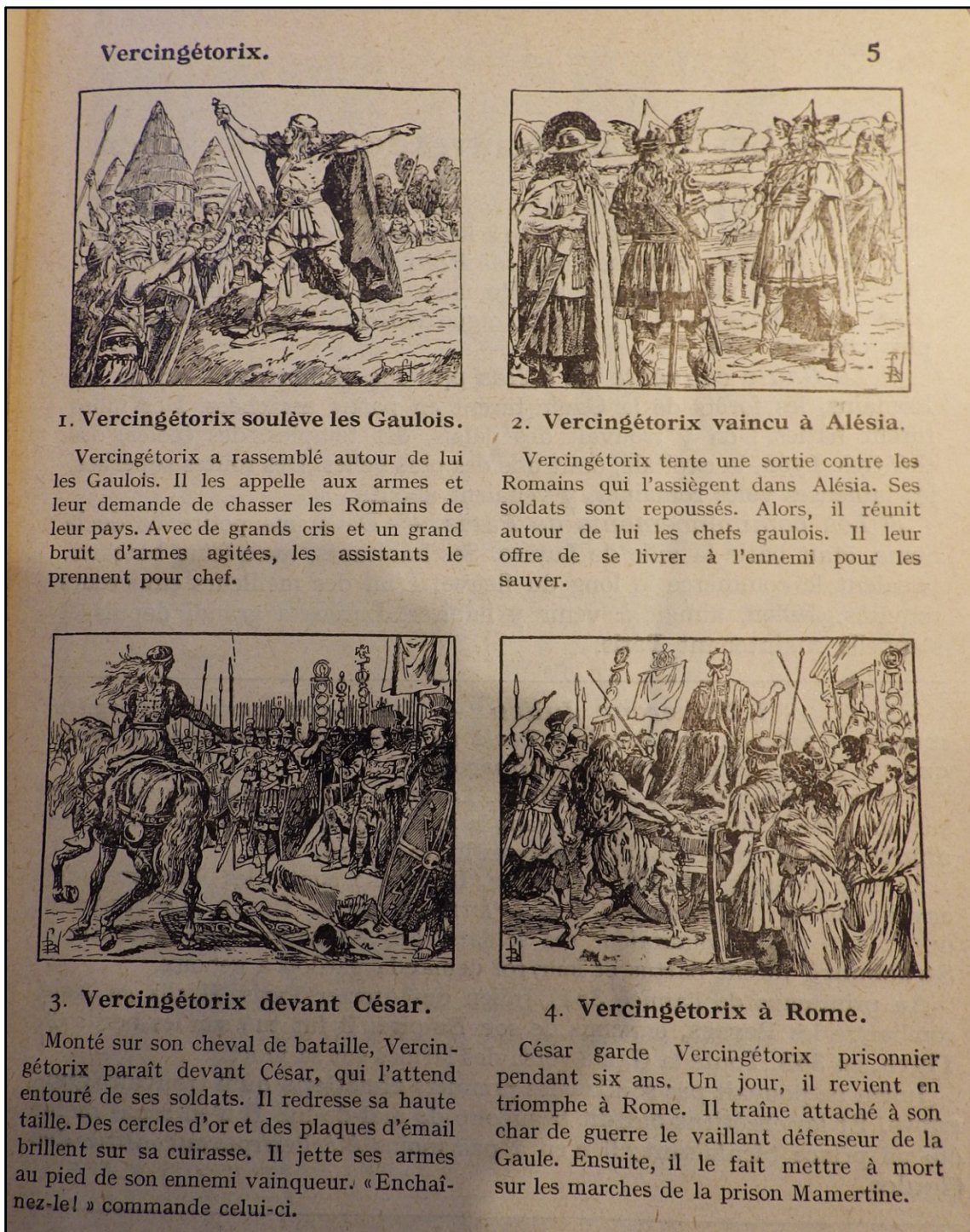


Figure 24 : Vie de Vercingétorix, manuels de 1937 et 1938.

(Photographie : A. Guillaumin.)

Peu de différences en termes de vêtements et d'armement dans ces deux images, pourtant séparées de près de trente ans (1909 pour la première, 1937 pour la seconde). Le casque affublé d'une paire d'ailes reste la norme, de même que les bandes de cuir qui enserrant les jambes.

Cuirasse, lance et épée sont toujours présentes, de même que la longue chevelure et la moustache tombante.

Les portraits de Vercingétorix

Cette description s'applique également pour les portraits de Vercingétorix, qu'il s'agisse d'un buste (figure 25), ou d'une représentation équestre (figure 26), en pied (figure 27) ou à la tête de ses troupes contre César (figure 28).

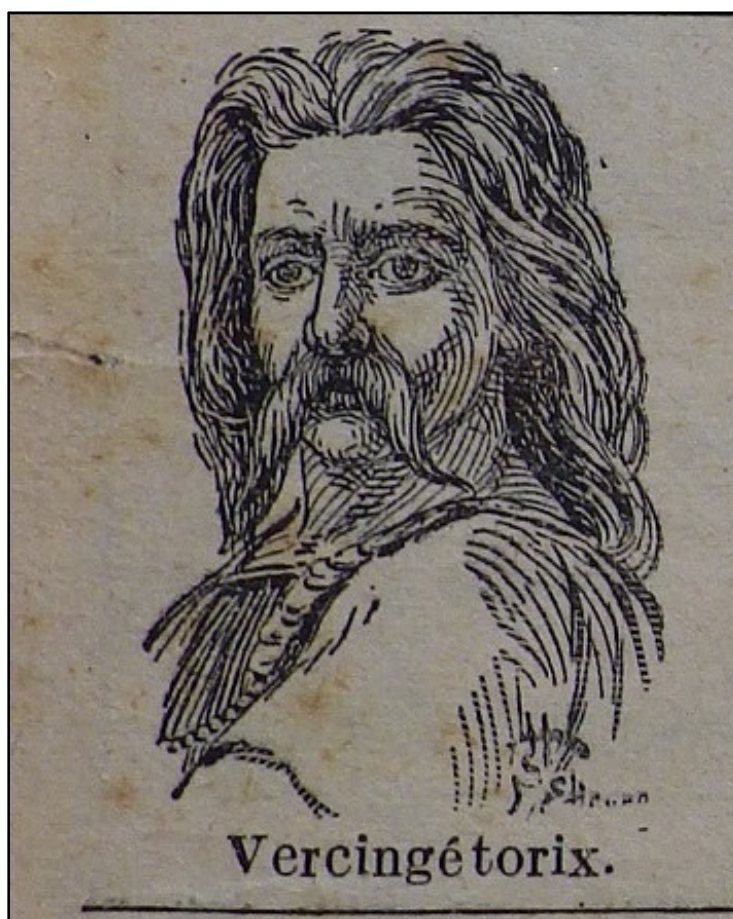


Figure 25 : portrait de Vercingétorix, 1910.²⁰²

(Photographie : A. Guillaumin.)

²⁰² BROSOLETTÉ LÉON, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1910, p. 3.

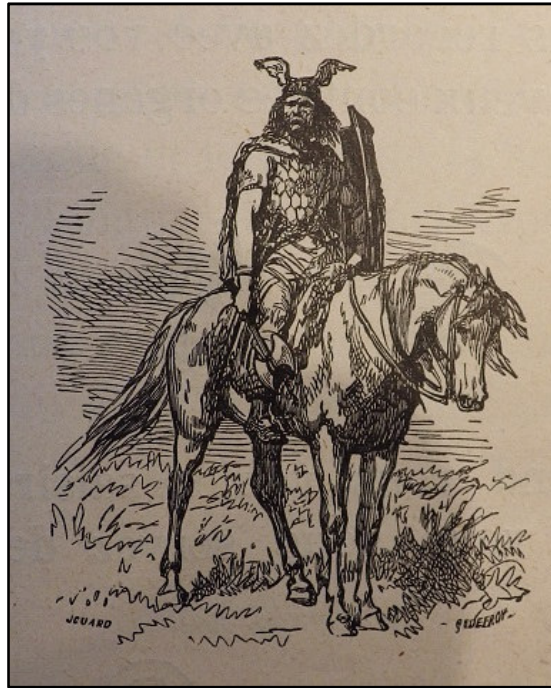


Figure 26 : Vercingétorix, portrait équestre²⁰³.

(Photographie : A. Guillaumin.)



Figure 27 : portrait de Vercingétorix en pied²⁰⁴.

(Photographie : A. Guillaumin.)

²⁰³ CAZES Émilien (dir.), *Histoire. Cours moyen*, Paris, Delagrave, 1897, p. 43.

²⁰⁴ BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1895, p. 9.



Figure 28 : Vercingétorix à la tête de ses armées contre César et l'armée romaine²⁰⁵.

(Photographie : A. Guillaumin.)

Le buste mis à part (puisque'il ne montre que le visage, moustachu et chevelu), l'observateur retrouve les éléments constitutifs de Vercingétorix : la cuirasse (lamellaire ou complète), le casque ailé, la cape. Notons que le portrait équestre présente le chef gaulois muni d'une hache à double tranchant, typique des populations franques et parfaitement anachronique. Cette image est d'ailleurs utilisée pour la première fois dans CAUMONT, *Lectures courantes des écoliers français*, Paris, Delagrave, [s.d.], p. 329, et légendée « cavalier gaulois ». En ce qui concerne le portrait en pied, il est sans doute l'œuvre d'un artiste qui n'avait probablement jamais tenu un bouclier de sa vie, et n'a pas rencontré un grand succès puisqu'il s'agit de la seule occurrence (alors que l'auteur du manuel dans lequel se trouve cette illustration, Désiré Blanchet, a beaucoup publié). Quant à l'image de Vercingétorix à la tête de ses troupes, elle est présente dans quatre manuels de Désiré Blanchet sous la légende « Le Gaulois Vercingétorix et le Romain

²⁰⁵ BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1910, p. 8 ; BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France depuis les origines jusqu'à 1610*, Paris, Belin, 1922, p. 14 ; BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France depuis les origines jusqu'à 1610*, Paris, Belin, 1927, p. 14 ; BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1932, p. 8.

Jules César »²⁰⁶, mais le même auteur réutilise l'illustration sans titre dans quatre autres manuels²⁰⁷.

La statue en pied du Mont-Auxois

Afin de présenter également un lieu emblématique, le site d'Alésia/Alise-Sainte-Reine, certains auteurs et éditeurs choisissent parfois une gravure de la statue en pied de Vercingétorix présentée à Alésia/Alise-Sainte-Reine²⁰⁸. Le résultat n'est malheureusement pas toujours à la hauteur des espérances. Nous présentons ici trois gravures différentes : deux sont issues des ouvrages publiés chez Delagrave (figure 30), la troisième est présente dans les manuels des éditions Belin (figure 31). Afin que le lecteur puisse comparer les gravures à l'original, nous présentons (figure 29) une photographie de la statue.



Figure 29 : statue de Vercingétorix sur le Mont-Auxois (21)²⁰⁹.

²⁰⁶ Avec quelques variantes, comme par exemple « Vercingétorix et César ».

²⁰⁷ BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1895, p. 5 ; BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France jusqu'à la mort de Louis XI*, Paris, Belin, 1898, p. 14 ; BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France jusqu'à la mort de Louis XI*, Paris, Belin, 1899, p. 14 ; BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1907, p. 5.

²⁰⁸ Cette statue, réalisée par le sculpteur André Millet, est érigée sur le Mont-Auxois le 27 août 1865.

²⁰⁹ Par Siren-Com — Travail personnel, CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=8258223>.



Figure 30 : gravures représentant la statue de Vercingétorix sur le Mont-Auxois, utilisées dans les manuels Delagrave.

(Photographie : A. Guillaumin.)

Ces deux gravures ne sont pas publiées dans des manuels parus au cours de la même période : aussi surprenant que cela puisse paraître, celle de gauche est la plus ancienne (publiée en 1888 et 1894²¹⁰), celle de droite étant la plus récente (publications entre 1894 et 1902²¹¹). Il semble que l'éditeur ait décidé de changer de gravure au cours de l'année 1894, puisque l'ouvrage de Gustave Hubault utilise la seconde gravure tandis que celui de Régis Jalliffier et Henri Vast, paru la même année, utilise la première ; à moins que les auteurs n'aient souhaité travailler avec un graveur particulier.

²¹⁰ REINACH Joseph et RICHET Charles, *Manuel de l'enseignement primaire*, Paris, Delagrave, 1888, p. 202 ; HUBAULT Gustave, *Histoire de France à l'usage des écoles primaires*, Paris, Delagrave, 1894, p. 7.

²¹¹ CAZES Émilien (dir.), *Histoire. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1895, p. 13 ; CAZES Émilien (dir.), *Histoire. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1901, p. 13 ; CAZES Émilien (dir.), *Histoire. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1902, p. 13 ; JALLIFFIER Régis et VAST Henri, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1894, p. 13.

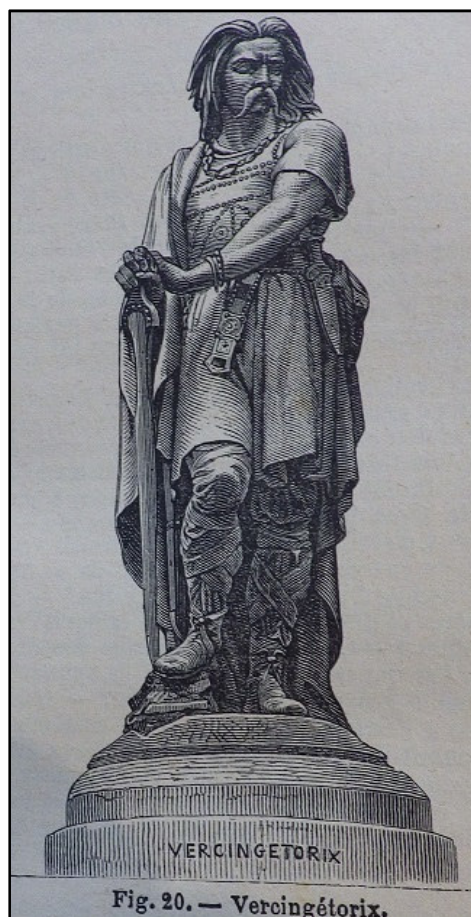


Figure 31 : gravure représentant la statue de Vercingétorix sur le Mont-Auxois, utilisée dans les manuels Belin.

(Photographie : A. Guillaumin.)

Les éditions Belin n'utilisent quant à elles qu'une seule gravure pour tous les ouvrages qui en demandent la présence et sont publiés de 1886 à 1926, soit trente ans de fidélité à la même image. L'éditeur semble avoir dicté le choix de la gravure employée, car deux auteurs présentent cette même illustration dans leurs manuels : C.-R. Jouve et Désiré Blanchet²¹².

²¹² BLANCHET Désiré, *Petite Histoire générale. Notions sommaires et révision de l'Histoire de France*, Paris, Belin, 1886, p. 10 ; BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1890, p. 10 ; BLANCHET Désiré, *Biographies des hommes illustres des temps anciens et modernes*, Paris, Belin, 1891, p. 71 ; BLANCHET Désiré, *Histoire générale (notions sommaires) et révision de l'Histoire de France*, Paris, Belin, 1892, p. 113 ; BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1895, p. 113 ; BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1899, p. 113 ; BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1901, p. 113 ; BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1906, p. 113 ; BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1911, p. 113 ; BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1913, p. 113 ; BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1919, p. 113 ; BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1921, p. 113 ; BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1922, p. 113 ; BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1926, p. 113 ; JOUVE C.-R., *Leçons d'histoire et de civilisation*, Paris, Belin, 1896, p. 23.

La reddition de Vercingétorix

Cette thématique de la reddition, nous l'avons signalé *supra*, est sans conteste la plus fréquente des représentations de Vercingétorix. Elle prend la forme de 11 illustrations différentes, selon les époques, les éditeurs et les auteurs. Le thème est présent dans certains manuels des trois éditions (Belin, Delagrave, Mame) et revêt la forme de gravure, de dessin ou d'aquarelle. Afin de clarifier le propos et surtout de ne pas perdre le lecteur parmi toutes ces illustrations, nous avons séparé les images des trois éditions.

Éditions Mame

Sept ouvrages²¹³ de cet éditeur contiennent une illustration de la reddition de Vercingétorix, laquelle prend trois formes différentes, dont il n'est pas interdit de penser qu'elles se succèdent dans le temps (et même si l'absence de mention de date pour certains ouvrages pose quelques problèmes). La plus ancienne est présente dans des manuels de la fin du 19^e siècle (figure 32), elle est remplacée ensuite par une image qui se trouve dans les ouvrages des années 1910 (figure 33) avant de laisser sa place à l'illustration des années 1920 (figure 34).

²¹³ UNE REUNION DE PROFESSEURS, *Histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions J. de Gigord, 1919, p. 9 ; F. F., *Histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions Poussielgue, [1900 ?], p. 12 ; FRERES DES ECOLES CHRETIENNES, *Histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions J. de Gigord, 1896, p. 9 ; FRERES DES ECOLES CHRETIENNES, *Histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions Poussielgue, 1898, p. 5 ; UNE REUNION DE PROFESSEURS, *Histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions J. de Gigord, [1913 ?], p. 8 ; UNE REUNION DE PROFESSEURS, *Histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions J. de Gigord, [1924 ?], p. 9 ; UNE REUNION DE PROFESSEURS, *Histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions J. de Gigord, [1912 ?], p. 11.



Figure 32 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Mame de la fin du 19^e siècle.

(Photographie : A. Guillaumin.)

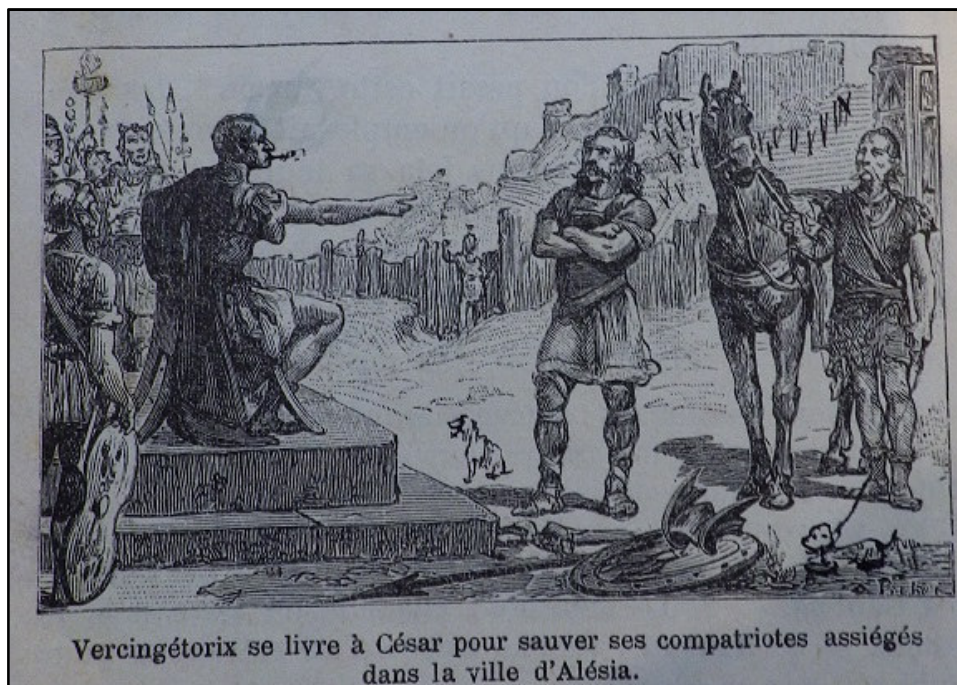


Figure 33 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Mame des années 1910.

(Photographie : A. Guillaumin.)



Figure 34 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Mame des années 1920.

(Photographie : A. Guillaumin.)

Excepté de légers changements à la marge (en ce qui concerne la présence au premier plan ou non du cheval par exemple), le personnage de Vercingétorix, s'il change d'attitude – en particulier figure 33, où il se présente bras croisés devant César – ne varie pas dans son costume. Parmi les armes déposées aux pieds du général romain, on retrouve le casque ailé, la lance et dans deux images sur les trois un bouclier rond entièrement métallique. Dans les trois illustrations, Vercingétorix porte un vêtement semblable à celui que porte César ou ses soldats (cuirasse lamellaire, figure 32 ; bリアud en cuir, figure 33 ; cotte de mailles, figure 34). Et naturellement, le chef gaulois vaincu arbore une magnifique chevelure ainsi que d'imposantes moustaches. Bref, peu de changements dans l'aspect physique.

Éditions Delagrave

Neuf manuels des éditions Delagrave²¹⁴ présentent cinq images différentes de Vercingétorix. Là encore, les illustrations semblent liées à l'auteur et également à la date de publication. Ainsi, Emilien Cazes et Louis Cons utilisent-ils la même image pour la fin du 19^e siècle et les premières années du 20^e siècle (figure 35) ; Henri Vast et Régis Jalliffier proposent une autre illustration en 1913 (figure 36) ; Léon Brossolette est le premier en 1937 à inclure dans son manuel une image en couleur (figure 37) ; lorsque sa fille Marianne reprend le flambeau et publie son manuel en 1953, elle choisit pourtant une autre illustration (figure 38). Enfin, dans un manuel édité en 1958, Simone et Martial Chaulanges incluent encore une nouvelle illustration (figure 39).



Figure 35 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Delagrave de 1887 à 1902.

(Photographie : A. Guillaumin.)

²¹⁴ BROSOLETTÉ Léon, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1937, p. 4 ; BROSOLETTÉ Léon, *Histoire de France. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1938, p. 4 ; BROSOLETTÉ Léon et OZOUF Marianne, *Mon Premier Livre d'Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1953, p. 5 ; CHAULANGES Martial et Simone, *Images et récits d'Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1958, p. 4 ; JALLIFFIER Régis, VAST Henri et L'HOPITAL Charles, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1913, p. 5 ; CAZES Émilien (dir.), *Histoire. Cours moyen*, Paris, Delagrave, 1895, p. 11 ; CAZES Émilien (dir.), *Histoire. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1901, p. 11 ; CAZES Émilien (dir.), *Histoire. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1902, p. 11 ; CONS Louis, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1887, p. 14.

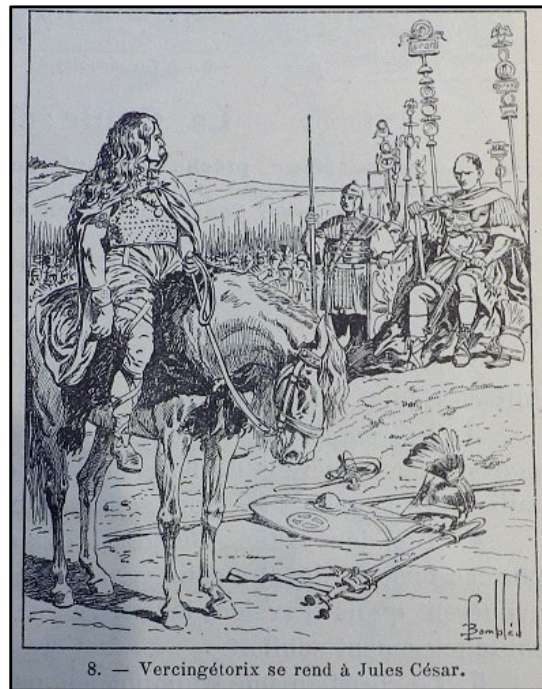


Figure 36 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Delagrave des années 1910.

(Photographie : A. Guillaumin.)



Figure 37 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Delagrave de Léon Brossolette (fin des années 1930) .

(Photographie : A. Guillaumin.)

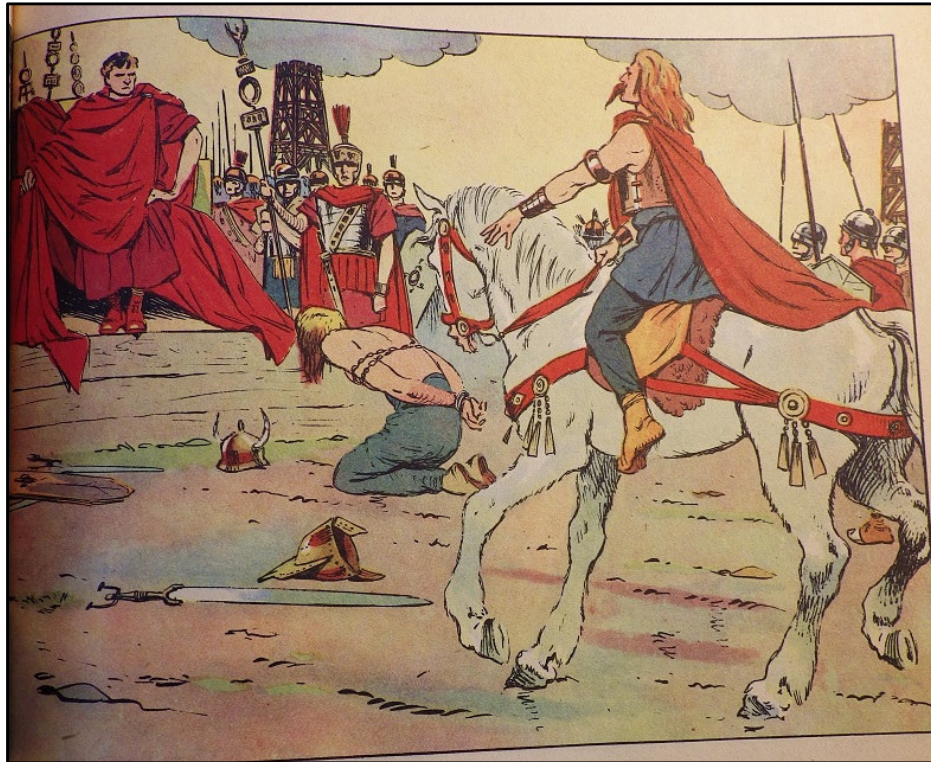


Figure 38 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Delagrave du début des années 1950.

(Photographie : A. Guillaumin.)



Figure 39 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Delagrave de Simone et Martial Chaulanges.

(Photographie : A. Guillaumin.)

Là encore, ne nous attardons pas sur les postures des personnages et concentrons-nous sur la représentation de Vercingétorix : il porte toujours les cheveux longs et la moustache tombante (excepté figure 39) ; les illustrations utilisées par les manuels de Léon Brossolette (seul puis avec sa fille Marianne) sont les seuls à présenter pour Vercingétorix des casques d'aspect plus « celtiques » si l'on fait abstraction du casque à cornes de la figure 38 : tous les autres manuels reprennent le casque ailé habituel. La cuirasse est présente partout (excepté figure 35), de même que la cape ainsi que les indispensables bracelets.

Éditions Belin

Vingt ouvrages²¹⁵ parus chez Belin présentent trois illustrations différentes. L'auteur principal, Désiré Blanchet, utilise la même illustration de la fin du 19^e siècle (1891, pour la première occurrence) à 1937, qu'il écrive seul ou en collaboration avec Jules Pinard (figure 40). L'illustration n'est en revanche pas la même dans les ouvrages qu'il coécrit avec Jules Toutain (figure 41). L'image passe en couleurs dès les années 1950 dans les manuels de René Ozouf et Louis Leterrier (figure 42).

²¹⁵ BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1895, p. 10 ; BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France jusqu'à la mort de Louis XI*, Paris, Belin, 1898, p. 16 ; BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France jusqu'à la mort de Louis XI*, Paris, Belin, 1899, p. 16 ; BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1907, p. 10 ; BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France depuis les origines jusqu'à 1610*, Paris, Belin, 1922, p. 16 ; BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France depuis les origines jusqu'à 1610*, Paris, Belin, 1927, p. 16 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1891, p. 7 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1894, p. 7 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1898, p. 7 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1901, p. 7 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1903, p. 7 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1907, p. 7 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1913, p. 7 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1919, p. 7 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1930, p. 7 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1937, p. 7 ; BLANCHET Désiré et TOUTAIN Jules, *L'histoire de France à l'école*, Paris, Belin, 1910, p. 7 ; BLANCHET Désiré et TOUTAIN Jules, *Histoire de France à l'école*, Paris, Belin, 1925, p. 15 ; OZOUF René et LETERRIER Louis, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1952, p. 12 ; OZOUF René et LETERRIER Louis, *Notre Livre d'Histoire*, Paris, Belin, 1953, p. 28 ; OZOUF René et LETERRIER Louis, *Notre Livre d'Histoire*, Paris, Belin, 1956, p. 28.



Figure 40 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Belin de Désiré Blanchet (et parfois Jules Pinard).

(Photographie : A. Guillaumin.)



Figure 41 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Belin de Désiré Blanchet et Jules Toutain.

(Photographie : A. Guillaumin.)

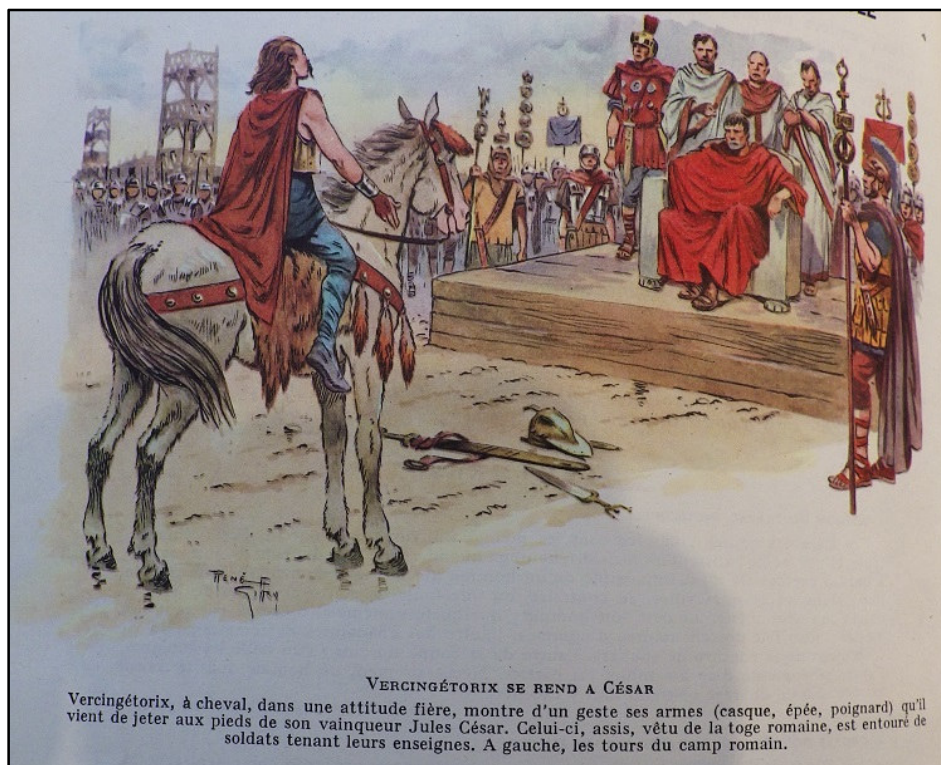


Figure 42 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels de René Ozouf et Louis Leterrier (années 1950).

(Photographie : A. Guillaumin.)

Cela risque de paraître honteusement répétitif, mais encore une fois les accessoires traditionnellement associés à Vercingétorix sont présents : casque ailé (il se trouve dans la main du chef gaulois, figure 41), cuirasse, chevelure et moustaches imposantes. Seul René Ozouf et Louis Leterrier se distinguent avec un casque plus proche de ce qui avait déjà été présenté par Léon Brossolette et Marianne Ozouf (figures 37 et 38), mais conservent cuirasse et bracelets.

En guise de conclusion

Malgré une volonté des éditeurs de faire évoluer les illustrations avec le temps – nous en avons vu un exemple avec les éditions Mame – et en dépit des choix illustratifs, probablement liés aux auteurs, nombreux au cours de la période, force est de constater que la représentation globale de Vercingétorix n'évolue pas réellement. Certes, des changements

interviennent dans la posture du chef Gaulois, dans son attitude – ou celle de son cheval – par rapport à César. Mais dans la tenue vestimentaire, dans l'armement, quand bien même quelques (rares) auteurs tentent de faire correspondre l'illustration avec un semblant de réalité archéologique (figures 38 et 42 notamment), la représentation de Vercingétorix reste assez similaire d'un manuel et d'un éditeur à l'autre : casque ailé, bracelets, chevelure abondante et moustache respectable.

Vercingétorix représente, naturellement, le parangon du guerrier gaulois²¹⁶. Aussi, si les marques spécifiques de son statut (cape rouge, bracelets et torques) doivent représenter une exception, son armement (offensif comme défensif) devrait, lui, être similaire à celui de son armée. Cette permanence de la représentation du chef s'applique-t-elle à ses guerriers ?

Le guerrier gaulois

Trente-huit manuels au total proposent l'illustration du guerrier gaulois, souvent en complément d'une image de Vercingétorix. Ce sont au total dix images différentes qui sont utilisées : gravures, aquarelles, dessins mais aussi photographies. Dans la mesure où aucun manuel des éditions Mame ne présente de guerrier gaulois, nous avons pris le parti d'inclure une illustration des armes gauloises incluses dans deux manuels de cet éditeur²¹⁷ (figure 43).

²¹⁶ Son nom, en réalité un surnom, signifie d'ailleurs en langue gauloise « roi suprême des guerriers ». Voir BRUNAUX Jean-Louis, *Vercingétorix*, Paris, Gallimard, 2018, p. 74 et sq.

²¹⁷ FRERES DES ECOLES CHRETIENNES, *Histoire, de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions Poussielgue, 1898, p. 6 ; UNE REUNION DE PROFESSEURS, *Histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions J. de Gigord, [1912 ?], p. 16.

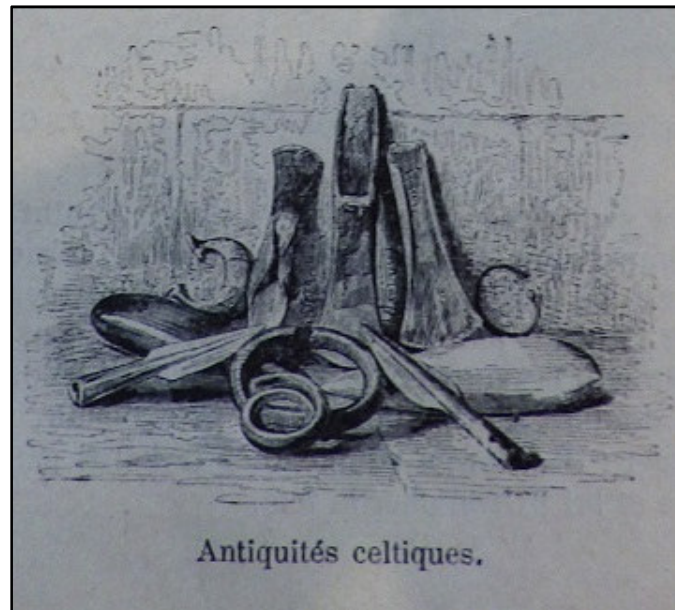


Figure 43 : « armes gauloises » présentées dans deux ouvrages des éditions Mame.

(Photographie : A. Guillaumin.)

Notons l'appellation « Antiquités celtiques », et le savant mélange de fers de hache de l'âge du Bronze, de torques et de pointes de lance de La Tène, avec également une lame de hache de l'âge de la Pierre. Il ne s'agit que d'une partie des armes offensives, dans la mesure où manque l'épée. La gravure ne montre pas non plus de bouclier ni de casque, et nous ne pouvons donc analyser comment les auteurs chez Mame perçoivent les Gaulois.

Éditions Delagrave

Dix ouvrages seulement des éditions Delagrave proposent une représentation du guerrier gaulois, pour sept images différentes. Si Léon Brossolette reste fidèle à la même représentation pour tous ses manuels²¹⁸ (figure 44), trois autres images sont issues d'ouvrages de trois auteurs

²¹⁸ BROSOLETTTE Léon, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1909, p. 51 ; BROSOLETTTE Léon, *Histoire de France. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1922, p. 51 ; BROSOLETTTE Léon, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1937, p. 157 ; BROSOLETTTE Léon, *Histoire de France. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1938, p. 157.

différents²¹⁹ (figures 45, 47)²²⁰. Simone et Martial Chaulanges, quant à eux, utilisent trois images pour trois ouvrages, publiés à trois dates différentes, dont l'un en pleine Occupation²²¹ (figures 47, 48 et 49).

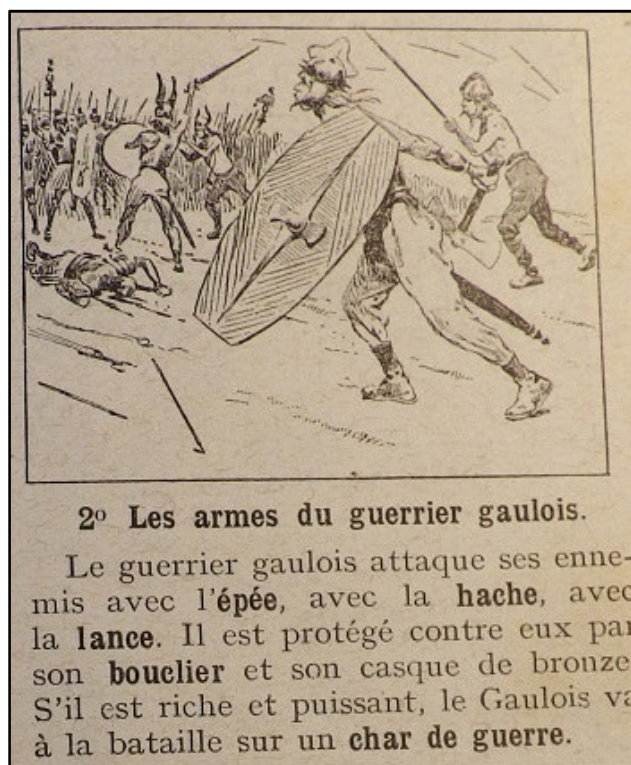


Figure 44 : le guerrier gaulois dans les manuels de Léon Brossolette (1909, 1922, 1937 et 1938).

(Photographie : A. Guillaumin.)

Notons la présence du casque ailé (arrière-plan, à gauche) tout autant qu'un effort de reconstitution du bouclier et de l'épée. La hache²²² est clairement anachronique mais fait partie du « pack » régulièrement attribué au guerrier gaulois de La Tène finale. Le description mentionne également le char de guerre, dont la présence n'est plus attestée sur le champ de

²¹⁹ CAUMONT, *Lectures courantes des écoliers français*, Paris, Delagrave, [s.d.], p. 329 ; CONS Louis, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1887, p. 7 ; JALLIFFIER Régis, VAST Henri et L'HOPITAL Charles, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1913, p. 2.

²²⁰ L'image de cavalier gaulois utilisée dans CAUMONT, *op. cit.*, est également utilisée pour représenter Vercingétorix (voir *supra*, figure 26) et nous ne revenons pas dessus.

²²¹ CHAULANGES Martial et Simone, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1943, p. 6 ; CHAULANGES Martial et Simone, *Histoire de la Civilisation*, Paris, Delagrave, 1950, p. 36 ; CHAULANGES Martial et Simone, *Premières Images d'Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1958, p. 3.

²²² Elle se trouve dans la main droite du guerrier au premier plan.

bataille depuis au moins deux à trois siècles avant la Guerre des Gaules, et le casque « de bronze », lui aussi remplacé par un casque en fer dès les débuts de l'âge du Fer. Cheveux longs et moustache sont bien entendu toujours présents.

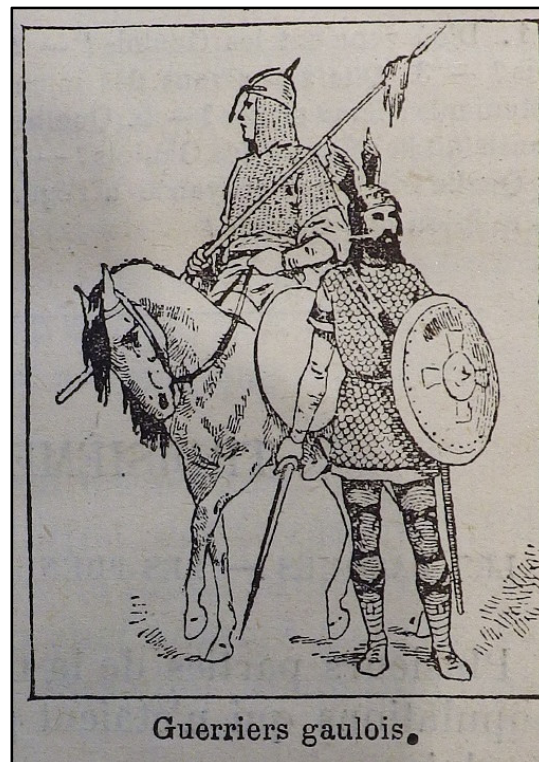


Figure 45 : guerriers gaulois dans le manuel de Louis Cons (1909).

(Photographie : A. Guillaumin.)

Observer cette image un peu rapidement et l'attribution à une toute autre époque est immédiate : le cavalier semble prêt à partir pour les Croisades, vêtu de son haubert de mailles et coiffé de son casque à nasal. Le guerrier à pieds, lui, porte toujours les ailes sur le casque, ainsi qu'une cuirasse lamellaire et un bouclier rond métallique décoré d'une croix. La chevelure est abondante et la barbe bien fournie.

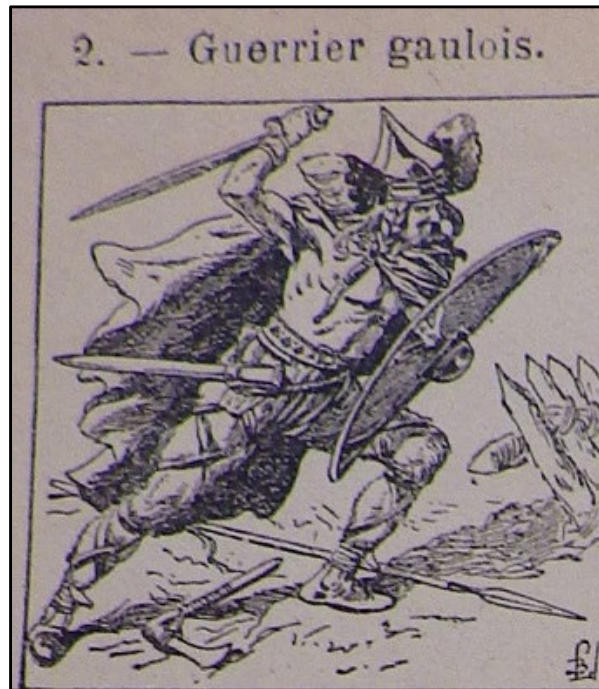


Figure 46 : guerrier gaulois dans le manuel d'Henri Vast, Régis Jalliffier et Charles L'Hôpital (1913).

(Photographie : A. Guillaumin.)

Encore une fois nous retrouvons les ailettes (imposantes) sur le casque, avec le bouclier ovoïde, l'épée et la lance. La hache posée au sol, typique des productions de l'âge du Bronze, dénote avec le reste de l'armement. Les cheveux sont tressés en nattes, la moustache donne au guerrier un air martial et presque féroce. L'originalité réside dans l'ajout d'une cape.



Figure 47 : guerriers gaulois dans le manuel de Simone et Martial Chaulanges (1950).

(Photographie : A. Guillaumin.)

Nous retrouvons une fois encore le duo cavalier/homme à pieds déjà présenté à la figure 45. Les ailes du casque ont disparu, remplacées par des cornes. Notons la présence de deux boucliers, l'un de forme allongée pour le piéton, l'autre rond pour le cavalier. Épées et lance sont bien présentes, de même qu'une cuirasse qui recouvre la poitrine du cavalier. Cheveux longs (tressés ou non) et moustache tombante restent d'actualité.

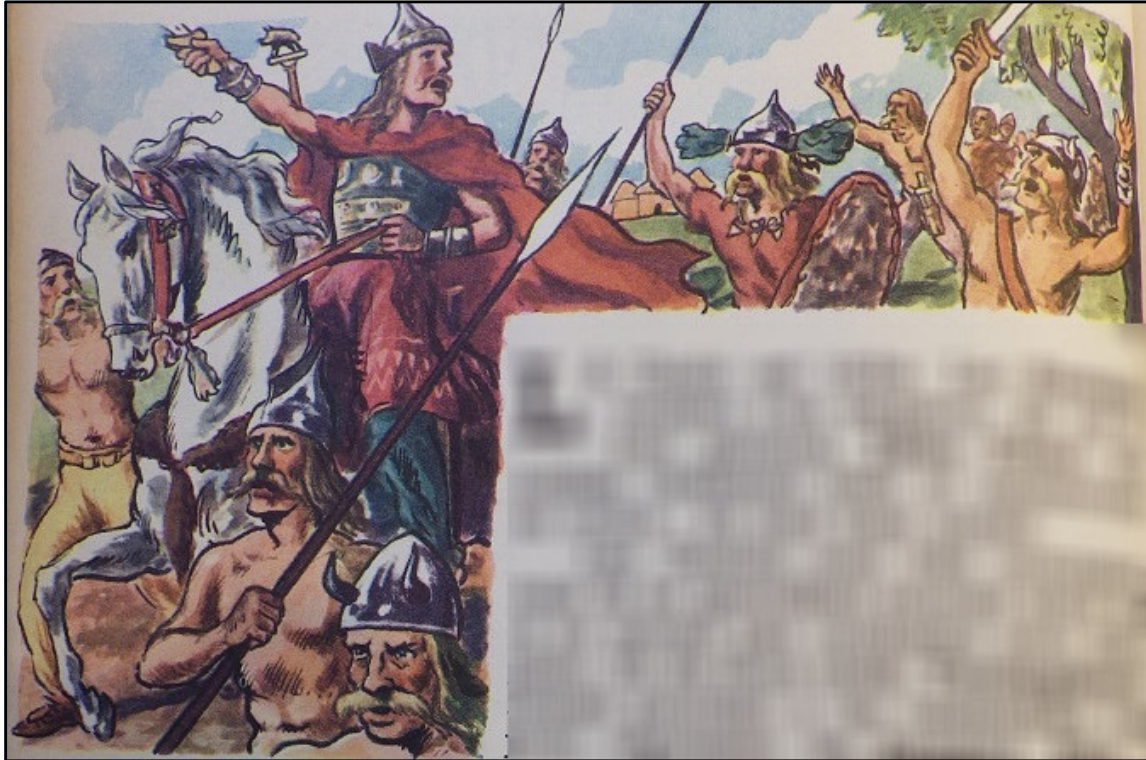


Figure 48 : guerriers gaulois dans un manuel de Simone et Martial Chaulanges (1958).

(Photographie : A. Guillaumin.)

Cette illustration présente les trois types de casque parmi les plus prisés : outre le casque de l'âge du Bronze, conique, se trouvent le casque à cornes que nous avons déjà aperçu plus haut (figure 47) mais également le fameux casque à ailettes. Lances et épées sont toujours là, de même que le bouclier qui n'est cette fois qu'un simple morceau de bois recouvert de peau (nous sommes pourtant en 1958 et les éléments métalliques du bouclier gaulois sont alors bien documentés). Le cavalier porte toujours la cuirasse et on peut même apercevoir autour du cou du guerrier portant un bouclier un collier qui semble fait de dents d'animaux.



Figure 49 : bas-relief du Louvre présenté dans le manuel de Simone et Martial Chaulanges (1943).

(Photographie : A. Guillaumin.)

Pour la première fois, dans un manuel scolaire, la photographie est utilisée pour représenter le guerrier gaulois. Il s'agit d'une reproduction d'un bas-relief déposé au musée du Louvre²²³ et le fragment ne permet de voir que la tête, le bras levé et l'épée du personnage non romain au premier plan. Cette sculpture, découverte à Rome, était supposée représenter une guerre entre Romains et Barbares, ces derniers, dans l'esprit des intellectuels d'alors, ne pouvant être que Gaulois ou Germains. Les cheveux sont-mi-longs, mais nous n'apercevons ni barbe ni même moustache.

Avantage présenté par la photographie : elle n'est pas liée à un auteur mais à une institution (ici le musée du Louvre), et par conséquent les éditeurs peuvent facilement utiliser la reproduction dans les manuels. C'est

²²³ Visible sur la page <https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010277757>.

ainsi que cette photographie est présente également dans des manuels publiés aux éditions Belin.

Editions Belin

Quatre représentations de guerrier gaulois se partagent vingt-huit manuels. Parmi ces représentations, deux photographies, dont celle présentée *supra* (figure 49) qui se trouve dans trois manuels publiés entre 1950 et 1957 et écrits par René Ozouf et Louis Leterrier²²⁴. Ces deux auteurs utilisent également une autre photographie (figure 50) dans trois manuels également publiés au cours des années 1950²²⁵. Une gravure n'est utilisée que pour deux ouvrages de Désiré Blanchet et Jules Toutain²²⁶ (figure 51) ; la dernière enfin se trouve dans tous les autres manuels de Désiré Blanchet, qu'il écrive seul ou en collaboration avec Jules Pinard²²⁷, elle apparaît également dans le manuel de C.-R. Jouve²²⁸ (figure 52).

²²⁴ OZOUF René et LETERRIER Louis, *Histoire documentaire. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Belin, 1950, p. 63 ; OZOUF René et LETERRIER Louis, *Histoire documentaire. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Belin, 1955, p. 63 ; OZOUF René et LETERRIER Louis, *Histoire documentaire. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Belin, 1957, p. 63.

²²⁵ OZOUF René et LETERRIER Louis, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1952, p. 14 ; OZOUF René et LETERRIER Louis, *Notre Livre d'Histoire*, Paris, Belin, 1953, p. 30 ; OZOUF René et LETERRIER Louis, *Notre Livre d'Histoire*, Paris, Belin, 1956, p. 30.

²²⁶ BLANCHET Désiré et TOUTAIN Jules, *L'histoire de France à l'école*, Paris, Belin, 1910, p. 5 ; BLANCHET Désiré et TOUTAIN Jules, *Histoire de France à l'école*, Paris, Belin, 1925, p. 13.

²²⁷ BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1895, p. 8 ; BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France jusqu'à la mort de Louis XI*, Paris, Belin, 1898, p. 11 ; BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France jusqu'à la mort de Louis XI*, Paris, Belin, 1899, p. 11 ; BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1904, p. 6 ; BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1907, p. 8 ; BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1910, p. 6 ; BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France depuis les origines jusqu'à 1610*, Paris, Belin, 1927, p. 11 ; BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1932, p. 6 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1891, p. 4 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1894, p. 4 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1898, p. 4 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1901, p. 4 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1903, p. 4 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1907, p. 4 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1913, p. 4 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1919, p. 4 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1930, p. 4 ; BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1937, p. 4.

²²⁸ JOUVE C.-R., *Leçons d'histoire et de civilisation*, Paris, Belin, 1893, p. 11.



Figure 50 : guerrier gaulois dans les manuels de René Ozouf et Louis Leterrier (1952, 1953 et 1956).

(Photographie : A. Guillaumin.)

Cette photographie présente un mannequin vêtu comme un chef gaulois et exposé au musée de l'Armée. Le casque « orné de plumes » est toujours une réalité en 1956. La cuirasse est remplacée par une ceinture de force en fer. L'épée est présente, de même que les brassards et la fibule qui retient la cape. Les cheveux sont longs, tressés et la moustache importante.

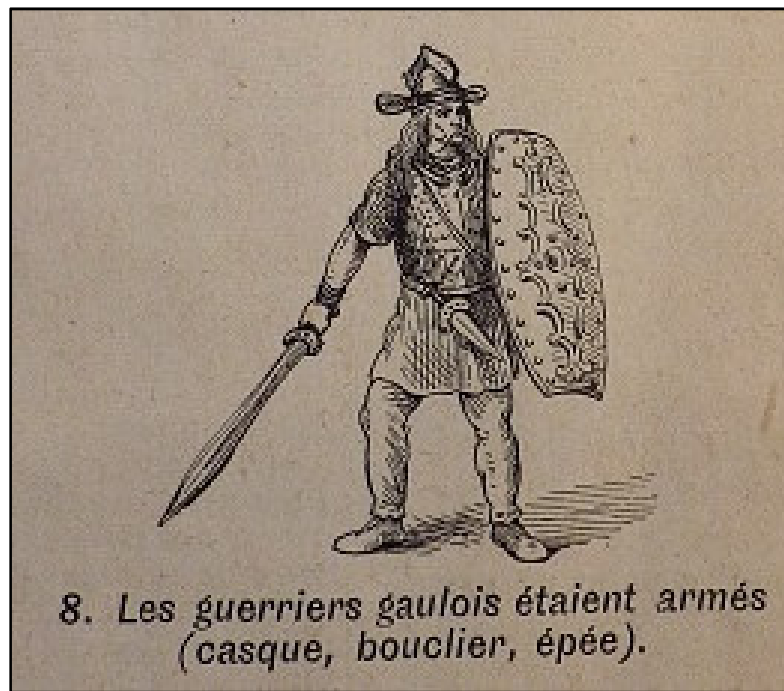


Figure 51 : guerrier gaulois dans les manuels de Désiré Blanchet et Jules Toutain (1910 et 1925).

(Photographie : A. Guillaumin.)

Le bouclier métallique rectangulaire de même que la cuirasse font toujours partie de la panoplie du guerrier gaulois. Épée et poignard présentent des gardes plutôt médiévales que laténiennes et la largeur de lame semble quelque peu exagérée. Le casque s'orne encore de plumes. Les cheveux sont longs et la moustache tombante.



Figure 52 : guerrier gaulois dans les manuels de Désiré Blanchet seul ou avec Jules Pinard (de 1891 à 1937).

(Photographie : A. Guillaumin.)

Cette gravure ressemble beaucoup à la précédente (figure 51) dans l'attitude et la posture. La cuirasse semble avoir disparu, remplacée par une cape. L'épée est bien présente, de même que le bouclier dont l'umbo²²⁹ se rapproche plus de ce qui a pu être mis au jour lors de fouilles archéologiques. Casque à plumes, cheveux longs et moustache sont en revanche des éléments qui paraissent immuables.

Sur la représentation du guerrier gaulois

Au terme de la présentation des différentes images de guerrier gaulois présentées dans les manuels, il nous apparaît utile de poser quelques réflexions. En premier lieu, nous attirons l'attention du lecteur sur le fait

²²⁹ L'umbo est la pièce métallique semi-sphérique qui se trouve au centre du bouclier et permet de protéger la main du porteur et de dévier les tirs de flèche.

que la dernière figure porte le numéro 52 : hasard complet, mais dont l'à-propos prête à sourire²³⁰.

Dans un second temps, remarquons que plusieurs images différentes ornent les manuels et qu'elles utilisent différentes techniques, des simples gravures aux photographies, de l'image en noir et blanc à l'image en couleur. Beaucoup n'occupent qu'un petit espace sur les bords du texte, quand d'autres l'entourent (c'est le cas en particulier dans les ouvrages de Léon Brossolette puis de René Ozouf). Si la plupart ne proposent comme source que l'imagination des auteurs, certaines tentent de coller au plus près de la réalité, par l'utilisation de sources épigraphiques (figure 49) ou muséales (figure 50).

Pour conclure ce chapitre

Quelle évolution pour l'image du gaulois dans les manuels scolaires entre 1886 et 1958 ? Si l'on dresse le portrait-robot du Gaulois moyen, à partir des différentes images tant de Vercingétorix que de simple combattant, le résultat s'applique sans conteste au cours de la période : le Gaulois porte une épée, un casque orné de plumes, parfois une cuirasse ou une tunique qui laisse ses bras dégagés. Ses jambes sont moulées dans des braies (parfois additionnées de lanières de cuir qui entourent les jambes) serrées aux chevilles et ses pieds munis de chaussures de cuir. Il a les cheveux longs ou mi-longs et arbore une moustache tombante. Parfois, il possède un bouclier dont la forme n'est pas vraiment définie : rond, ovoïde ou rectangulaire (le plus souvent), de même que la matière dont il est fait : cercle de bois recouvert de peau, entièrement en métal, bois renforcé d'un umbo métallique...

Et pourtant, auteurs et éditeurs varient les représentations, tentent de s'adapter aux évolutions de la société. Les éditions Mame proposent trois images de Vercingétorix, qui toutes trois se succèdent dans le temps. Léon

²³⁰ Voir page 12, note 134.

Brossolette, Simone et Martial Chaulanges, René Ozouf incluent des illustrations en couleur. Les auteurs semblent choisir leurs images, puisque les manuels de chacun d'eux sont ornés d'illustrations différentes. Il faut cependant compter avec les éditeurs, qui « recyclent » sans répit pendant des décennies les mêmes manuels, et donc les mêmes images, donnant ainsi l'impression que rien n'évolue : c'est le cas pour les manuels de Désiré Blanchet, édités dans interruption de 1886 à 1937 et qui recèle toujours la même gravure du guerrier gaulois (figure 52).

Mais cela ne cache pas la réalité : même si de nouveaux auteurs se lancent dans l'écriture de manuels scolaires, même si de nouvelles illustrations ou photographies, parfois issues de sources scientifiques (musée du Louvre et musée de l'Armée) apparaissent dans les ouvrages, l'image du gaulois reste sensiblement la même entre 1886 et 1958. Cette utilisation, d'ailleurs, de sources scientifiques et pourtant, à nos yeux, fausses, explique pourquoi cette image du Gaulois ne varie pas : la recherche, en particulier archéologique, n'a pas encore suffisamment progressé et ne permet pas d'affiner la perception des archéologues et des historiens.

De surcroît, il faut compter avec le poids des apprentissages passés. Comment des hommes tels que René Ozouf, élevés avec les images issues des manuels de la fin du 19^e siècle (il est né, rappelons-le, en 1889), pouvaient-ils imaginer autre chose que ce qu'ils connaissaient ? Comment Désiré Blanchet (né en 1844), qui a probablement grandi avec les œuvres d'Amédée Thierry, Henri Martin et le manuel de Victor Duruy, aurait-il pu sortir du schéma mental dans lequel toutes les *Histoires de France* et tous les manuels scolaires d'alors le plongeaient ? Car c'est bien là surtout ce qui fait la permanence de cette image du Gaulois au casque ailé, chevelu et moustachu : le bain culturel et la tradition scolaire qui imprègne toute la société depuis le début du 19^e siècle, et que manifestent les tableaux de Henri-Paul Motte (figure 53) ou Lionel Royer (figure 54) tout autant que les gravures qui accompagnent *l'Histoire de France populaire, depuis les temps les*

plus reculés jusqu'à nos jours d'Henri Martin²³¹, dont le premier tome paraît en 1860 (figures 55 et 56).



Figure 53 : *Vercingétorix se rendant à César*, tableau d'Henri-Paul MOTTE (1886)²³².

²³¹ MARTIN Henri, *Histoire de France populaire, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Tome 1, Paris, Furne Jouvett et Cie, 1868. Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9766156r>.

²³² Conservé au musée Crozatier du Puy-en-Velay.

<https://i019.radikal.ru/1405/8b/4335ef2ca472.jpg><https://forum.artinvestment.ru/blog.php?b=273473&langid=5>. Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=65674940>.



Figure 54 : *Vercingétorix jette ses armes aux pieds de César*, tableau de Lionel Royer (1899)²³³.



Figure 55 : portrait de Vercingétorix²³⁴.

²³³ Conservé au musée Crozatier du Puy-en-Velay. <http://www.mairie-le-puy-en-velay.fr/http://forum.artinvestment.ru/blog.php?b=273473&langid=5>.

Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=1218850>.

²³⁴ MARTIN Henri, *op. cit.*, p. 29. L'influence de la statue d'Alésia/Alise-Sainte-Reine est flagrante.



Figure 56 : la reddition de Vercingétorix²³⁵.

²³⁵ *Ibid.*, p. 31.

CONCLUSION

Arrivés au terme de cette étude, que retenir de tout cela ? D'une part, il est important de rappeler, quand bien même cela puisse sembler une évidence, que l'enseignement primaire, organisé par l'État pour tous les enfants, est une création relativement récente à l'échelle de notre Histoire – ou du moins une idée relativement récente : elle date de la Révolution, même si sa mise en pratique réelle fut plus tardive. Quant à l'enseignement de l'histoire, comme matière cette fois-ci, il est encore plus récent encore, et nous le devons à Victor Duruy, l'historien devenu ministre – probablement plus historien que ministre diraient ses biographes, sans doute plus ministre qu'historien paraît-il avoir dit lui-même²³⁶.

Dans un second temps, l'ajout de cette nouvelle matière aux programmes de l'école primaire élémentaire engendre un besoin accru en supports d'apprentissage, et le développement des manuels scolaires d'histoire fait le bonheur et la fortune de grandes maisons d'éditions – et de leurs fondateurs – ainsi que la célébrité d'auteurs dont certains noms résonnent encore aujourd'hui, tels Ernest Lavisse. L'enseignement de l'histoire comme ciment de l'unité de la Nation autour des valeurs républicaines, apparaît sans conteste à partir de la fin du 19^e siècle et n'aura de cesse de prendre de l'importance au début du siècle suivant. De la glorification de grandes figures au rappel des grands événements qui ont fondé la France et ses valeurs, l'Histoire aura permis d'évoquer à des générations d'élèves de l'école communale tant Henri IV que Vercingétorix, tant l'enthousiasme guerrier de l'armée de 1792 que la bravoure si teintée de désordre des Gaulois.

Et c'est là justement ce qui nous intéresse : nous avons cherché à comprendre pourquoi, alors que les Gaulois ont été abondamment utilisés, dans toutes les sphères de la société, entre 1886 et 1958, l'image – comme dessin, comme gravure, comme aquarelle, comme photographie –

²³⁶ GESLOT Jean-Charles, *op. cit.*, pp. 17-18.

qu'auteurs et éditeurs proposent dans les manuels a si peu changé. Travail novateur, car si les textes évoquant les Gaulois et les vertus – ou les défauts – qu'on leur prête et qui justifient une situation politique (Occupation, guerre, colonisation) ont été très largement étudiés, l'image picturale, elle, n'a pas fait l'objet d'un tel traitement. Pourquoi ? À cette première question, sans doute cette étude apporte-t-elle une réponse : car cette image picturale n'a quasiment pas évolué pendant les quelque 70 ans sur lesquels s'est basé notre travail. Le guerrier Gaulois reste ce fantassin muni d'une lance et d'une épée à la poignée ornée de volutes, au casque ailé, à la moustache conséquente et aux cheveux longs tressés. Parfois il est torse nu, parfois il porte une cuirasse. Son torse est toujours présent autour de son cou, de même que ses bracelets. Cette permanence s'explique pour trois raisons principales : la première, et sans doute la plus évidente, est celle de multiples rééditions du même manuels, que ni l'auteur (si d'aventure il est toujours vivant) ni l'éditeur ne souhaitent modifier en profondeur. Ajoutons sans doute à cette raison que l'auteur ne décide sans doute pas des images qui seront utilisées, et qu'il laisse ce choix à l'éditeur dont ce n'est probablement pas, et ce n'est pas peu dire, la principale préoccupation. La seconde raison, plus prosaïque, tient au petit nombre d'images présentes dans les manuels. Si quelques auteurs tentent de « révolutionner » l'édition scolaire, ils sont bien peu nombreux, et sans doute estime-t-on que l'image n'est qu'un support sans grande importance, tant l'accent est mis sur l'apprentissage et la mémorisation de résumés. Enfin, la troisième raison à cette permanence de la figure du Gaulois est tout simplement liée à l'avancée de la recherche, en particulier archéologique, qui ne permet pas d'associer de façon appropriée armes offensives, éléments de parure et armement défensif de la même période. La chronologie de la Protohistoire, malgré de grands progrès notamment au cours du 20^e siècle, n'est pas encore assez fine pour dissocier casque de l'âge du Bronze final, épée de La Tène 1 et umbo de la fin de l'indépendance.

Par ailleurs, nous ne devons pas perdre de vue que les historiens de l'époque, comme les auteurs de manuels scolaires, baignent dans un environnement dont ils reproduisent, consciemment ou non, les attendus. Les images héritées de l'époque romantique et montrant un héros gaulois aux cheveux dans le vent et à la moustache bien fournie continuent d'influencer les représentations de ceux qui, dans les années 1930 et 1950, écrivent des manuels scolaires – et ce de la même façon que nous sommes toujours, aujourd'hui, influencés par ce que nous avons appris enfants et que, bien souvent, nous transmettons aux générations suivantes.

Certes, ce travail demanderait sans doute à être affinée par l'étude d'autres manuels, par l'ajout au corpus d'affiches présentes dans les classes, par les notes d'élèves ou d'instituteurs et d'institutrices. Elle pourrait aussi gagner à être poursuivie jusqu'à nos jours, car les clichés ont la vie dure et l'examen de manuels du début des années 2000 pourrait révéler, nous n'en doutons pas, bien des surprises. Mais cela est-il vraiment nécessaire ? Les conclusions qui proviendraient d'études plus poussées seraient-elle vraiment différentes de celles que nous proposons ici ?

Le mot de la fin, et la réponse à cette question, nous la laissons au plus célèbre des Gaulois – après Vercingétorix, et encore – qui répond ainsi à celui qui lui demande si l'Histoire s'est vraiment déroulée ainsi : « Oh tu sais, ce n'est qu'un dessin animé après tout. Tout est permis ! »²³⁷



²³⁷ GOSCINNY René (réal.) et UDERZO Albert (réal.), *Les 12 travaux d'Astérix*, Paris, Studios Idéfix, Dargaud Films, Les Productions René Goscinny, Halas et Batchelor, 1976. L'image est issue du dessin animé.

SOURCES

Histoires savantes et ouvrages de références du 19^e et du début du 20^e siècle.

HUBERT Henri, *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique*, Paris, Albin Michel, 1950 (1^{ère} édition 1932).

JULLIAN Camille, *Histoire de la Gaule*. 8 tomes, Paris, Hachette, 1920 à 1926 (7^e édition).

MARTIN Henri, *Histoire de France populaire, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Tome 1, Paris, Furne Jouvett et Cie, 1868. Disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9766156r>.

THIERRY Amédée, *Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*, 3 tomes, disponibles en ligne sur Google Books et Gallica.

Éditions Belin

BENARD Théodore, *Nouveau manuel de civilité chrétienne*, Paris, Belin, 1899.

BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1886.

BLANCHET Désiré, *Petite Histoire générale. Notions sommaires et révision de l'Histoire de France*, Paris, Belin, 1886.

BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1888.

BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1890.

BLANCHET Désiré, *Biographies des hommes illustres des temps anciens et modernes*, Paris, Belin, 1891.

BLANCHET Désiré, *Histoire générale (notions sommaires) et révision de l'Histoire de France*, Paris, Belin, 1892.

BLANCHET Désiré, *Petite histoire générale*, Paris, Belin, 1894.

BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1895.

BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1895.

BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France jusqu'à la mort de Louis XI*, Paris, Belin, 1898.

BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France jusqu'à la mort de Louis XI*, Paris, Belin, 1899.

BLANCHET Désiré, *Petite histoire ancienne*, Paris, Belin, 1899.

BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1899.

BLANCHET Désiré, *Mémento d'histoire de France*, Paris, Belin, 1900.

- BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1901.
- BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1904.
- BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1906.
- BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1907.
- BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1910.
- BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1911.
- BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1913.
- BLANCHET Désiré, *Mémento d'histoire de France*, Paris, Belin, 1914.
- BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1919.
- BLANCHET Désiré, *Mémento d'histoire de France*, Paris, Belin, 1920.
- BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1921.
- BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1922.
- BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France depuis les origines jusqu'à 1610*, Paris, Belin, 1922.
- BLANCHET Désiré, *Histoire générale*, Paris, Belin, 1926.
- BLANCHET Désiré, *Histoire sommaire de la France depuis les origines jusqu'à 1610*, Paris, Belin, 1927.
- BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1932.
- BLANCHET Désiré, *Mémento d'histoire de France*, Paris, Belin, 1932.
- BLANCHET Désiré, *Mémento d'histoire de France*, Paris, Belin, 1937.
- BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1891.
- BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1894.
- BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1898.
- BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1901.
- BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1903.
- BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1907.
- BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1913.
- BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1919.
- BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1930.

BLANCHET Désiré et PINARD Jules, *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Belin, 1937.

BLANCHET Désiré et TOUTAIN Jules, *Conférences sur la civilisation contemporaine et sur l'Antiquité*, Paris, Belin, 1907.

BLANCHET Désiré et TOUTAIN Jules, *Conférences sur l'Antiquité le Moyen Âge les temps modernes et sur la civilisation contemporaine*, Paris, Belin, 1908.

BLANCHET Désiré et TOUTAIN Jules, *L'histoire de France à l'école*, Paris, Belin, 1910.

BLANCHET Désiré et TOUTAIN Jules, *Histoire de France à l'école*, Paris, Belin, 1925.

DRIOUX abbé, *Petite histoire ecclésiastique*, Paris, Belin, 1886.

DRIOUX abbé, *Petite histoire de France*, Paris, Belin, 1893.

DRIOUX abbé, *Abrégé de l'histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à nos jours*, Paris, Belin, 1896.

DRIOUX abbé, *Abrégé de l'histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à nos jours*, Paris, Belin, 1897.

JOUBE C.-R., *Leçons d'histoire et de civilisation*, Paris, Belin, 1893.

JOUBE C.-R., *Leçons d'histoire et de civilisation*, Paris, Belin, 1896.

OZOUF René et LETERRIER Louis, *Belles histoires de France*, Paris, Belin, 1949.

OZOUF René et LETERRIER Louis, *Histoire documentaire. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Belin, 1950.

OZOUF René et LETERRIER Louis, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1952.

OZOUF René et LETERRIER Louis, *Notre Livre d'Histoire*, Paris, Belin, 1953.

OZOUF René et LETERRIER Louis, *Images d'Histoire*, Paris, Belin, 1954.

OZOUF René et LETERRIER Louis, *Histoire documentaire. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Belin, 1955.

OZOUF René et LETERRIER Louis, *Notre Livre d'Histoire*, Paris, Belin, 1956.

OZOUF René et LETERRIER Louis, *Histoire documentaire. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Belin, 1957.

Éditions Delagrave

BROSSOLETTE Léon, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1909.

BROSSOLETTE Léon, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1910.

BROSSOLETTE Léon, *Histoire de France. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1922.

BROSSOLETTE Léon, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1937.

BROSSOLETTE Léon, *Histoire de France. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1938.

BROSSOLETTE Léon et OZOUF Marianne, *Mon Premier Livre d'Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1953.

CAUMONT, *Lectures courantes des écoliers français*, Paris, Delagrave, [s.d.].

CAZES Émilien (dir.), *Histoire. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1895.

CAZES Émilien (dir.), *Histoire. Cours moyen*, Paris, Delagrave, 1895.

CAZES Émilien (dir.), *Guide du maître*, Paris, Delagrave, 1896.

CAZES Émilien (dir.), *Histoire. Cours moyen*, Paris, Delagrave, 1897.

CAZES Émilien (dir.), *Guide du maître*, Paris, Delagrave, 1897.

CAZES Émilien (dir.), *Histoire. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1901.

CAZES Émilien (dir.), *Histoire. Cours élémentaire*, Paris, Delagrave, 1902.

CAZES Émilien (dir.), *Histoire. Cours moyen*, Paris, Delagrave, 1902.

CHAULANGES Martial et Simone, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1943.

CHAULANGES Martial et Simone, *Histoire de la Civilisation*, Paris, Delagrave, 1950.

CHAULANGES Martial et Simone, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1950.

CHAULANGES Martial et Simone, *Premières Images d'Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1958.

CHAULANGES Martial et Simone, *Images et récits d'Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1958.

CONS Louis, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1887.

DELAHAYE Ernest, *Devoirs d'histoire de France*, Paris, Delagrave, 1892.

FOIRET Louis, *Cahiers-plans d'Histoire*, Paris, Delagrave, 1939.

HUBAULT Gustave, *Histoire de France à l'usage des écoles primaires*, Paris, Delagrave, 1887.

HUBAULT Gustave, *Histoire de France à l'usage des écoles primaires*, Paris, Delagrave, 1888.

HUBAULT Gustave, *Histoire de France à l'usage des écoles primaires*, Paris, Delagrave, 1894.

JALLIFFIER Régis et VAST Henri, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1894.

JALLIFFIER Régis, VAST Henri et L'HOPITAL Charles, *Histoire de France*, Paris, Delagrave, 1913.

REINACH Joseph et RICHET Charles, *Manuel de l'enseignement primaire*, Paris, Delagrave, 1888.

ROSENTHAL Léon, *Notre art national*, Paris, Delagrave, 1913.

TOUTEY Emile, *Livret d'Histoire*, Paris, Delagrave, 1903.

Éditions Mame

FILLION Louis-Claude, *Leçons d'histoire Sainte*, Tours, éditions Mame, 1924.

Éditions Mame et de Gigord

FRERES DES ECOLES CHRETIENNES, *Histoire, de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions J. de Gigord, 1896.

UNE REUNION DE PROFESSEURS, *Histoire Sainte*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions J. de Gigord, 1912.

UNE REUNION DE PROFESSEURS, *Histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions J. de Gigord, [1912 ?].

UNE REUNION DE PROFESSEURS, *Histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions J. de Gigord, [1913 ?].

UNE REUNION DE PROFESSEURS, *Chronologie de l'histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions J. de Gigord, 1918.

UNE REUNION DE PROFESSEURS, *Histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions J. de Gigord, 1919.

UNE REUNION DE PROFESSEURS, *Histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions J. de Gigord, [1924 ?].

UNE REUNION DE PROFESSEURS, *Mémento d'histoire de France au certificat d'études primaires*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions J. de Gigord, 1937.

Éditions Mame et Ch. Poussielgue

F. F., *Histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions Poussielgue, [1900 ?].

FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE, *Chronologie de l'histoire de France à l'usage des écoles primaires*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions Poussielgue, [1886 ?].

FRERES DES ECOLES CHRETIENNES, *Histoire, de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions Poussielgue, 1898.

UNE REUNION DE PROFESSEURS, *Chronologie de l'histoire de France*, Tours, éditions Mame et Paris, éditions Poussielgue, 1912.

BIBLIOGRAPHIE

Sur l'histoire de la Gaule et des Gaulois

- BRUNAU Jean-Louis, *Les Gaulois*, Paris, Les Belles Lettres, 2005.
- BRUNAU Jean-Louis, *Les Gaulois expliqués à ma fille*, Paris, Seuil, 2010.
- BRUNAU Jean-Louis, *Les Celtes. Histoire d'un mythe*, Paris, Belin, 2014.
- BRUNAU Jean-Louis, *Vercingétorix*, Paris, Gallimard, 2018.
- DELAPLACE Christine et FRANCE Jérôme, *Histoire des Gaules. VI^e s. av. J.-C. – VI^e s. ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2005 (1^{ère} édition 1995).
- GOUDINEAU Christian, *Regard sur la Gaule*, Paris, Errance, 1998.
- GOUDINEAU Christian, *Par Toutatis ! Que reste-t-il de la Gaule ?*, Paris, Seuil, 2002.
- OLIVIER Laurent, *Le pays des Celtes. Mémoires de la Gaule*, Paris, Seuil, 2018.
- ROMAN Danièle et Yves, *Histoire de la Gaule*, Arthème Fayard, Paris, 1997.

Sur l'histoire de l'école, de l'enseignement et de l'éducation

- ALBERTINI Pierre, *L'École en France. Du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Hachette, 2014 (1^{ère} édition 1992).
- CHOBAX Jacqueline. « Un système de normes pédagogiques. Les instructions officielles dans l'enseignement élémentaire français », in *Revue française de sociologie*, 1967, numéro spécial, pp. 34-56.
- COMBES Jean, *Histoire de l'école primaire en France*, Paris, De Borée, 2013.
- CONDETTE Jean-François (dir.), *Le coût des études. Modalités, acteurs et implications sociales XVI^e-XX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- LELIEVRE Claude, *Histoire des Institutions scolaires (1789-1989)*, Paris, Nathan, 1990.
- LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *Histoire de l'enseignement en France XIX^e – XXI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2020.
- MAYEUR Françoise, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Tome III. De la Révolution à l'École républicaine (1789-1930)*, Paris, Perrin, 2004 (1^{ère} édition Librairie de France 1981).
- SIMIEN Côme, « Des maîtres d'école aux instituteurs : une histoire de communautés rurales, de République et d'éducation, entre Lumières et Révolution (années 1760 - 1802) », in *Annales historiques de la Révolution française*, 2018/2, n°392, pp. 189-202.

VIAL Jean, *Histoire de l'éducation*, Paris, PUF, 2009 (1^{ère} édition 1995).

Sur les manuels scolaires

BARBIER Frédéric, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2009 (1^{ère} édition 2000).

CHOPPIN Alain, « Le manuel scolaire, une fausse évidence historique », in *Histoire de l'Éducation*, 2008/1, n°117, pp. 7-56, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 20 mai 2021. <http://journals.openedition.org/histoire-education/565>.

GESLOT Jean-Charles, *Histoire d'un livre. L'histoire de France de Victor Duruy*, Paris, CNRS Éditions, 2022.

PERRET-TRUCHOT Laetitia (dir.), *Analyser les manuels scolaires : questions de méthodes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

WAGNON Sylvain (éd.), *Le manuel scolaire, objet d'étude et de recherche : enjeux et perspectives*, Berne, Peter Lang, 2019.

WALSBY Malcolm, *L'imprimé en Europe occidentale 1470-1680*, Rennes, PUR, 2020.

Sur les éditeurs de manuels

FIEVRE François, *La Maison Mame. Deux siècles d'édition à Tours*, Milan, Silvana Editoriale, 2011.

MOLLIER Jean-Yves, « Delagrave », in FOUCHE Pascal (dir.), PECHOIN Daniel (dir.), SCHUWER Philippe (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Electre-Éditions du Cercle de la Librairie, 2002, t. 1 (A-D), p. 736.

MOLLIER Jean-Yves, « Belin », in FOUCHE Pascal (dir.), PECHOIN Daniel (dir.), SCHUWER Philippe (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Electre-Éditions du Cercle de la Librairie, 2002, t. 1 (A-D), pp. 243-244.

Sur les Gaulois dans les manuels scolaires

BOURDON Étienne, « Introduction. Des Gaulois et des usages politiques de l'histoire », in *Parlements*, 2020/2, n°32, pp. 11-19.

AMALVI Christian, « Naissance et affirmation d'un mythe scolaire : « nos ancêtres les Gaulois », de l'époque romantique à 1944 », in *Parlements*, 2020/2, n°32, pp. 93-109.

GARCIA Patrick, « Prospérité et infortunes d'un mythe national. Les Gaulois dans le discours public depuis 1985 », in *Parlements*, 2020/2, n°32, pp. 111-132.

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1 : NOTICE D'UN CAHIER D'ÉCOLIER	151
ANNEXE 2 : BASE DE DONNEES, ÉTAT 1	152
ANNEXE 3 : LES DIFFÉRENTES APPELLATIONS D'ARMAND COLIN	153
ANNEXE 4 : LA BASE DE DONNÉES FINALE	154
ANNEXE 5 : MANUELS D'HENRI VAST (FONDS « MANUELS SCOLAIRES » DE LA BIBLIOTHÈQUE DIDEROT)	155
ANNEXE 6 : NOMINATION DE THÉODORE BENARD AU GRADE DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR	159
ANNEXE 7 : ACTE DE NAISSANCE DE LOUIS LETERRIER.....	160
ANNEXE 8 : FICHE MATRICULE DE LOUIS GASTON LETERRIER....	161
ANNEXE 9 : LETTRE DU DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE LA SEINE (2 PAGES).....	162
ANNEXE 10 : FICHE RÉCAPITULATIVE DES GRADES DE LA LÉGION D'HONNEUR OBTENUS PAR LOUIS LETERRIER.....	164
ANNEXE 11 : PORTRAIT DE DÉSIRÉ BLANCHET	165
ANNEXE 12 : ACTE DE NAISSANCE DE DÉSIRÉ BLANCHET.....	166
ANNEXE 13 : NOMINATION DE DÉSIRÉ BLANCHET AU GRADE DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR	167
ANNEXE 14 : ÉTAT DES SERVICES DE DÉSIRÉ BLANCHET (2 DOCUMENTS).....	168
ANNEXE 15 : NOMINATION DE DÉSIRÉ BLANCHET AU GRADE D'OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR	170
ANNEXE 16 : ACTE DE NAISSANCE DE JULES PINARD	171
ANNEXE 17 : NOMINATION DE JULES PINARD AU GRADE DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR	172
ANNEXE 18 : COURRIER DE JULES PINARD PORTANT SUR LA RÉCEPTION DE SA NOMINATION AU GRADE DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR (2 PAGES).....	173
ANNEXE 19 : ACTE DE NAISSANCE DE JULES TOUTAIN	175
ANNEXE 20 : ACTE DE DÉCÈS DE JULES TOUTAIN.....	176
ANNEXE 21 : FICHE RÉCAPITULATIVE DES GRADES DE LA LÉGION D'HONNEUR OBTENUS PAR JULES TOUTAIN	177
ANNEXE 22 : ÉTAT DES SERVICES DE JULES TOUTAIN EN 1906.....	178

ANNEXE 23 : <i>CURRICULUM VITAE</i> DE JULES TOUTAIN EN 1923 (2 PAGES)	179
ANNEXE 24 : ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA GAULE ET LES GAULOIS ENTRE 1886 ET 1958.....	181

ANNEXE 1 : NOTICE D'UN CAHIER D'ÉCOLIER



Export des articles du musée
sous-titre du PDF

Cahier de sciences et d'histoire.

Numéro d'inventaire : 1987.00975.1

Auteur(s) : Jean Masson

Type de document : travail d'élève

Editeur : Maison Delamare, Yvetot

Date : 1957 (vers)

Description : Cahier cousu petit format. Couverture orange en carton souple imprimée en 1ère page avec mention "Normandie"+ dessin d'une chaumière et en 4ème de couverture, les tables de calcul. Feuilles ronéotypées collées dans le cahier. Réglure Seyès. Ms. Encre violette. Dessins aux crayons.

Mesures : hauteur : 220 mm ; largeur : 170 mm

Notes : Cahier avec une partie consacrée aux sciences et l'autre partie (fin de cahier) à l'histoire comprenant des leçons dactylographiées et collées, avec les illustrations de l'élève). Certaines leçons d'histoire sont dactylographiées au revers de bulletins de vote pour les élections législatives du 2 janvier 1956, dans la première circonscription de Seine-Maritime.

Mots-clés : Leçons de choses et de sciences (élémentaire)

Histoire et mythologie

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : non précisée

Nom du département : Seine-Maritime

Langue : Français Nombre de pages : n.p. Commentaire pagination : 33 p. Mention d'illustration ill. ill. en coul.

Musée de l'Éducation, Rouen.

ANNEXE 2 : BASE DE DONNEES, ÉTAT 1

Fichier Excel, extrait.														
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	Titre	Sujets	Éditeur	Date publication	One	Prochain								
2	Cours universitaires de sciences et de lettres, grammaire, orthographe, français (lingue) - Dictionnaire - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
3	Chansons de langue française, exercices, orthographe, français (lingue) - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
4	Manuel de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		A. Gecchiazzi		01/05/2016									
5	Griff, Michel (1980-...) - Exercices de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		F. F. Adami		01/05/2016									
6	Lipman, L. (18-...) (auteur de manuels scolaires)		Larousse		01/05/2016									
7	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Henri Lemaire		01/05/2016									
8	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Dubouché, Cécile		01/05/2016									
9	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
10	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
11	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
12	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
13	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
14	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
15	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
16	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
17	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
18	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
19	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
20	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
21	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
22	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
23	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
24	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
25	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
26	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
27	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
28	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
29	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
30	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
31	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
32	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
33	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
34	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
35	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
36	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
37	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
38	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
39	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									
40	Manuels de calcul, 2ème série, V2, Soustraction (par Dubouché) - Cécile - Manuels d'enseignement primaire		Larousse		01/05/2016									

Fichier Excel, extrait.

ANNEXE 3 : LES DIFFÉRENTES APPELLATIONS D'ARMAND COLIN

[illegible]

Fichier Excel, extrait.

ANNEXE 4 : LA BASE DE DONNÉES FINALE

[illegible]

Fichier Excel, extrait.

ANNEXE 5 : MANUELS D'HENRI VAST (FONDS « MANUELS SCOLAIRES » DE LA BIBLIOTHÈQUE DIDEROT)



Bibliothèque Diderot
de Lyon

[ACCUEIL](#)
[LA BIBLIOTHÈQUE](#)
[COLLECTIONS](#)
[SERVICES](#)
[CATALOGUES](#)
[Aide](#)

[Invité](#)
[Panier](#)
[Mon compte](#)
[S'identifier](#)
[Français](#)

[Catalogue](#)
[Articles en ligne](#)

[Recherche avancée](#)

[RSS](#)
[Ajouter la page au panier](#)

Affiner vos résultats
Auteur
[Faubert, Charles.auteur de manuel scolaire](#) (1)
[Guédel, Jean](#) (1)
[Jalliffier, Régis](#) (17)
[Jalliffier, Régis](#) (4)
[Autres](#)

Sujet
[Histoire \(discipline\). Manuels d'enseignement secondaire \(Premier cycle\)](#) (7)
[Histoire \(discipline\). Manuels d'enseignement secondaire \(Deuxième cycle\)](#) (6)
[France. Histoire Manuels d'enseignement secondaire \(Premier cycle\)](#) (3)
[Histoire \(discipline\). Manuels d'enseignement secondaire](#) (2)
[Histoire moderne et contemporaine. Manuels d'enseignement secondaire \(Deuxième cycle\)](#) (2)
[Autres](#)

Date de parution
 Affiner à partir de
 Affiner jusqu'à

 1800 1930

Editeur
[Ch. Delagrave](#) (4)
[Librairie Ch. Delagrave](#) (3)
[Garnier](#) (2)
[Garnier Frères](#) (10)
[Ract et Falquet](#) (1)
[Autres](#)

Collection
[Bibliothèque des écoles primaires supérieures et des écoles professionnelles](#) (4)
[Bibliothèque des écoles primaires supérieures et des écoles professionnelles, publiée sous la dir. de Félix Martel](#) (2)
[Autres](#)

Discipline
[Histoire contemporaine](#) (1)
[Histoire générale](#) (2)

Résultats 1 - 10 sur 21 pour **Manuels scolaires** triés par : pertinence 1 2 3 ➔



☆

Cours complet d'histoire : rédigé conformément au programme du 11 août 1902 cours de philosophie, histoire contemporaine, tableaux, cartes, gravures d'après les documents
 Jalliffier, Régis (Auteur) ; Vast, Henri (1847-1921) (Auteur)
 Paris. Garnier, 1913
Disponible

[Exemplaires](#)
[Détails](#)



☆

Cours complet d'histoire : cours de première rédigé conformément au programme de 11 août 1902 tableaux, cartes, gravures d'après les monuments. Temps modernes et contemporains (1715-1815)
 Jalliffier, Régis (Auteur) ; Vast, Henri (1847-1921) (Auteur)
 Paris. Garnier frères, 191.?
Disponible

[Exemplaires](#)
[Détails](#)



☆

Histoire. Troisième année
 Vast, Henri (1847-1921) (Auteur) ; Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur)
 Appartient à la collection : Bibliothèque des écoles primaires supérieures et des écoles professionnelles, ISSN 1766-8115
 Paris. Ch. Delagrave, 1895
Disponible

[Exemplaires](#)
[Détails](#)



☆

Histoire. Première année
 Vast, Henri (1847-1921) (Auteur) ; Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur)
 Appartient à la collection : Bibliothèque des écoles primaires supérieures et des écoles professionnelles, ISSN 1766-8115
 Paris. Ch. Delagrave, impr. 1899
Disponible

[Exemplaires](#)
[Détails](#)



☆

Cours complet d'histoire : rédigé conformément au programme du 11 août 1902 cours de philosophie histoire contemporaine tableaux, cartes, gravures d'après les monuments
 Jalliffier, Régis (Auteur) ; Vast, Henri (1847-1921) (Auteur)
 Paris. Garnier Frères, 19..?
Disponible

[Exemplaires](#)
[Détails](#)



☆

Cours élémentaire d'histoire de France : conforme au plan d'études des écoles primaires du 27 juillet 1882 récits et entretiens sur l'histoire nationale jusqu'à la guerre de Cent ans
 Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur) ; Vast, Henri (1847-1921) (Auteur)
 Paris. Ract et Falquet, 1883
Disponible

[Exemplaires](#)
[Détails](#)



☆

Cours complet d'histoire : rédigé conformément au programme du 11 août 1902 cours de seconde Moyen Age et temps modernes (987-1715) tableaux, cartes gravures d'après les monuments
 Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur) ; Vast, Henri (1847-1921) (Auteur)
 Paris. Garnier frères, 1910
Disponible

[Exemplaires](#)
[Détails](#)



☆

Cours complet d'histoire : rédigé conformément au programme du 11 août 1902 cours de seconde Moyen Age et temps modernes (987-1715) tableaux, cartes gravures d'après les monuments
 Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur) ; Vast, Henri (1847-1921) (Auteur)
 Paris. Garnier frères, 1904
Disponible

[Exemplaires](#)
[Détails](#)



Bibliothèque Diderot
de Lyon

ACCUEIL LA BIBLIOTHÈQUE COLLECTIONS SERVICES CATALOGUES Aide

Invité Panier Mon compte S'identifier Français

Catalogue Articles en ligne

henri vast Manuels scolaires Rechercher Recherche avancée

RSS
Ajouter la page au panier

Affiner vos résultats
Auteur
Faubert, Charles.auteur de manuel scolaire (1)
Guédél, Jean (1)
Jalliffier, Régis (17)
Jalliffier, Régis (4)
Autres

Sujet
Histoire (discipline). Manuels d'enseignement secondaire (Premier cycle) (7)
Histoire (discipline). Manuels d'enseignement secondaire (Deuxième cycle) (6)
France. Histoire Manuels d'enseignement secondaire (Premier cycle) (3)
Histoire (discipline). Manuels d'enseignement secondaire (2)
Histoire moderne et contemporaine. Manuels d'enseignement secondaire (Deuxième cycle) (2)
Autres

Date de parution
Affiner à partir de
Affiner jusqu'à
Affiner
1800 1930

Editeur
Ch. Delagrave (4)
Librairie Ch. Delagrave (3)
Garnier (2)
Garnier Frères (10)
Ract et Falquet (1)
Autres

Collection
Bibliothèque des écoles primaires supérieures et des écoles professionnelles (4)
Bibliothèque des écoles primaires supérieures et des écoles professionnelles, publiée sous la dir. de Félix Martel (2)
Autres

Discipline
Histoire contemporaine (1)
Histoire générale (2)

Résultats 11 - 20 sur 21 pour Manuels scolaires triés par : pertinence

11 Livre  ☆ **Cours complet d'histoire : rédigé conformément au programme du 11 août 1902 cours de philosophie histoire contemporaine tableaux, cartes gravures d'après les monuments**
Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur) ; Vast, Henri (1847-1921) (Auteur)
Paris. Garnier frères, 1904
Disponible
Exemplaires Détails

12 Livre  ☆ **Cours complet d'histoire : rédigé conformément au programme du 11 août 1902 cours de philosophie histoire contemporaine tableaux, cartes gravures d'après les monuments**
Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur) ; Vast, Henri (1847-1921) (Auteur)
Paris. Garnier frères, 1909
Disponible
Exemplaires Détails

13 Livre  ☆ **Histoire. Première année**
Vast, Henri (1847-1921) (Auteur) ; Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur)
Appartient à la collection : Bibliothèque des écoles primaires supérieures et des écoles professionnelles, ISSN 1766-8115
Paris. Librairie CH. Delagrave, impr. 1906
Disponible
Exemplaires Détails

14 Livre  ☆ **Histoire. Deuxième année**
Vast, Henri (1847-1921) (Auteur) ; Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur)
Appartient à la collection : Bibliothèque des écoles primaires supérieures et des écoles professionnelles, ISSN 1766-8115
Paris. Ch. Delagrave, 1894
Disponible
Exemplaires Détails

15 Livre  ☆ **Histoire. Troisième année**
Vast, Henri (1847-1921) (Auteur) ; Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur)
Appartient à la collection : Bibliothèque des écoles primaires supérieures et des écoles professionnelles, ISSN 1766-8115
Paris. Librairie CH. Delagrave, 1907
Disponible
Exemplaires Détails

16 Livre  ☆ **Cours complet d'histoire : rédigé conformément au programme du 11 août 1902 cours de première tableaux, cartes gravures d'après les monuments. Temps modernes et contemporains (1715-1815)**
Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur) ; Vast, Henri (1847-1921) (Auteur)
Paris. Garnier frères, 1905
Disponible - la bibliothèque possède plusieurs exemplaires de ce document
Exemplaires Détails

17 Livre  ☆ **Histoire de France : cours élémentaire**
Vast, Henri (1847-1921) (Auteur) ; Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur)
Paris. Librairie CH. Delagrave, 1913?
Disponible
Exemplaires Détails

18 Livre  ☆ **Cours complet d'histoire : rédigé conformément au programme du 11 août 1902 cours de cinquième tableaux, cartes gravures d'après les monuments. Histoire du Moyen-Age**
Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur) ; Vast, Henri (1847-1921) (Auteur)
Paris. Garnier frères, 1904
Disponible
Exemplaires Détails

Autres ▼

Elargir la recherche à tous les documents

de cet auteur:
Vast, Henri
Jalliffier, Régis
Jalliffier, Régis
Faubert, Charles.auteur de manuel scolaire
Guédel, Jean

sur ce sujet:
Histoire (discipline). Manuels d'enseignement secondaire (Premier cycle)
Histoire (discipline). Manuels d'enseignement secondaire (Deuxième cycle)
France. Histoire Manuels d'enseignement secondaire (Premier cycle)
Histoire (discipline). Manuels d'enseignement secondaire
Histoire moderne et contemporaine. Manuels d'enseignement secondaire (Deuxième cycle)

19 Livre

☆ **Cours complet d'histoire : rédigé conformément au programme du 11 août 1902 cours de troisième tableaux, cartes gravures d'après les monuments. Histoire contemporaine**
Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur) ; Vast, Henri (1847-1921) (Auteur)
Paris. Garnier frères, 1904
Disponible

Exemplaires Détails

20 Livre

☆ **Histoire. Première année**
Vast, Henri (1847-1921) (Auteur) ; Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur)
Appartient à la collection : Bibliothèque des écoles primaires supérieures et des écoles professionnelles, ISSN 1766-8115
Paris. Ch. Delagrave, 1894
Disponible

Exemplaires Détails

Résultats 11 - 20 sur 21 pour Manuels scolaires triés par : pertinence

Vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchiez ?

Vous pouvez relancer votre recherche :

- dans le SUDOC (catalogue français des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche)
- dans WorldCat (catalogue international)
- dans Google Scholar
- dans Isidore (moteur de recherche du CNRS)
- dans BASE (Bielefeld Academic Search Engine)

Vous pouvez aussi :

- Demander un prêt entre bibliothèques

Bibliothèque Diderot de Lyon 5, parvis René Descartes BP 7000 69342 Lyon cedex 07 FRANCE
Mentions légales

☒ Rafraîchir automatiquement mon écran



Bibliothèque Diderot
de Lyon

ACCUEIL LA BIBLIOTHÈQUE COLLECTIONS SERVICES CATALOGUES Aide

Invité Panier Mon compte S'identifier Français ▼

Catalogue Articles en ligne

henri vast Manuels scolaires Rechercher Recherche avancée

RSS
Ajouter la page au panier

Affiner vos résultats
Auteur
Faubert, Charles.auteur de manuel scolaire (1)
Guédel, Jean (1)
Jalliffier, Régis (17)
Jalliffier, Régis (4)

21 Livre

☆ **Histoire : deuxième année**
Vast, Henri (1847-1921) (Auteur) ; Jalliffier, Régis (1846-1912) (Auteur) ; Faubert, Charles (auteur de manuel scolaire) (Éditeur) ; Guédel, Jean (Éditeur)
Paris : librairie Delagrave, 1923
Disponible

Exemplaires Détails

Résultats 21 - 21 sur 21 pour Manuels scolaires triés par : pertinence

Résultats 21 - 21 sur 21 pour Manuels scolaires triés par : pertinence

ANNEXE 6 : NOMINATION DE THÉODORE BENARD AU GRADE DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR

Des Membres de la Légion d'honneur, des Décorés de la
Médaille militaire et d'Ordres étrangers.

DIVISION ADMINISTRATIVE
1^{er} Bureau.

(1) La Légion d'honneur,
la Médaille militaire,
ou des Ordres étrangers.

ÉTAT des Renseignements extraits de pièces authentiques et
destinés à l'inscription du Titulaire sur les nouvelles Matricules
de (1) *La Légion d'Honneur*

Nom, Prénoms et Domicile.	<i>Benard Théodore</i> <i>au Fontaine, n° 34</i>		
Date et Lieu de naissance.	<i>le 6^{er} février 1815 à Paris (Seine)</i>		
Dates des Nominations successives dans la Légion d'honneur.	Chevalier, le	<i>7^{er} août 1870</i>	Qualité ou Grades. <i>Chef de bureau au Ministère des Postes et Télégraphes</i>
	Officier, le	<i>18</i>	
	Commandeur, le	<i>18</i>	
	Grand Officier, le	<i>18</i>	
	Grand Croix, le	<i>18</i>	
Date de la concession de la Médaille militaire.	Décret du		
	Grade		
Ordres étrangers.	DÉSIGNATION DES ORDRES	GRADES CONFÉRÉS	DATES DES AUTORISATIONS
Observations.			
Déces.			

CERTIFIÉ le présent État conforme aux pièces produites, vues
et rendues.

Vu pour être transmis à la Légion d'honneur.

A *Paris* le *28 Mars* 1872

Le Préfet,
Le Préfet de la Seine
A. Hering

A *Paris* le *4 Mars* 1872

Le Maire,
E. Ferry

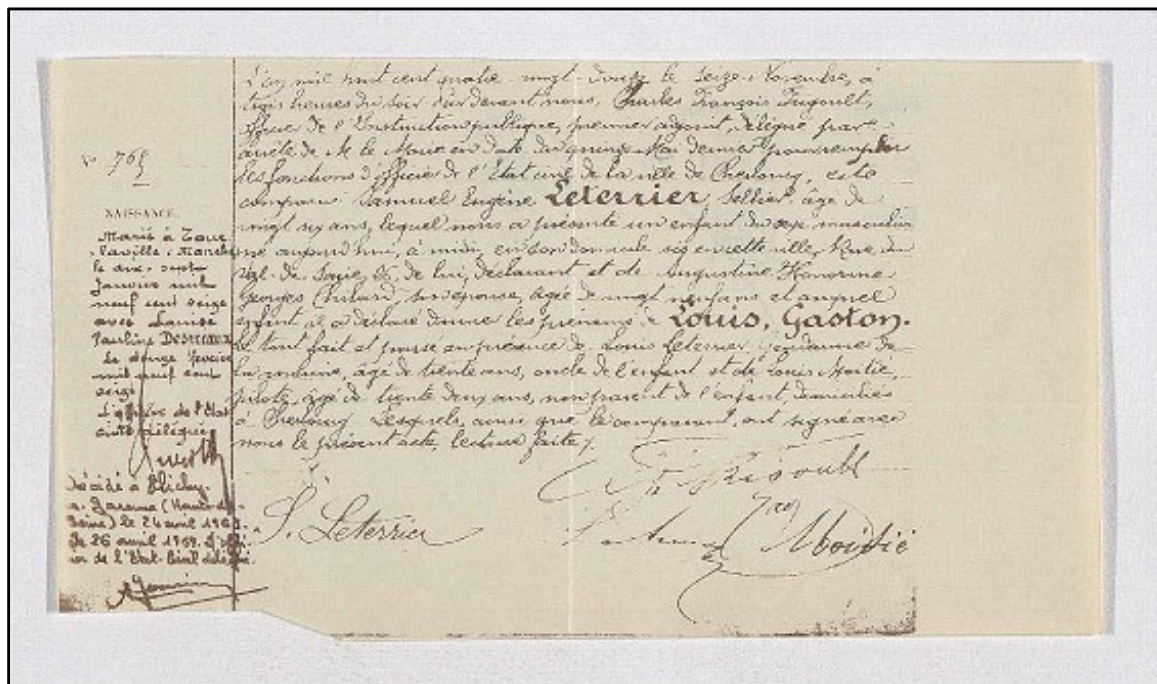
REPUBLICQUE FRANÇAISE

2

Image 2

Source : Base Léonore, <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/26499>.

ANNEXE 7 : ACTE DE NAISSANCE DE LOUIS LETERRIER



Source : dossier de Louis Leterrier sur la base Léonore,

<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/232977>.

ANNEXE 8 : FICHE MATRICULE DE LOUIS GASTON LETERRIER

Fiche matriculaire et d'affectation établie

Nom : <i>Leterrier</i>		Numéro matricule du recrutement : <i>669</i>	
Prénoms : <i>Louis Gaston</i>		Classe de mobilisation : <i>1905</i>	
ÉTAT CIVIL			
Né le <i>10.10.1893</i> à <i>Châteaufort</i>		canton	
d. u. d. <i>de la Manche</i>		département d. <i>de la Manche</i>	
à <i>Coutault</i>		canton d. u. d. <i>de la Manche</i>	
d. <i>de la Manche</i>		département d. <i>de la Manche</i>	
M. d. <i>de la Manche</i>		et d. <i>de la Manche</i>	
à <i>Coutault</i>		canton d. <i>de la Manche</i>	
département d. <i>de la Manche</i>			
Marié à			
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.			
Inscrit sous le n° <i>191</i> de la liste du canton d. <i>Coutault</i>			
Classé dans la <i>1</i> partie de la liste en <i>1912</i>			
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES			
Incorporé au 36^e Rég^t Inf^{te} le 3.10.1913 Arrivé au corps et soldat de 2^e classe le dit jour Services comptant du 1.10.1913 Nommé caporal le 12.4.1914 - Présent au corps à la mobilisation générale du 2.8.1914 - Parti aux armées le 5.8. 1914 - Blessé malade au hôpital de Stenay le 8.8.1914 (malade inconnu) - Revenu au dépôt après convalescence le 23.11.1914 - Admis à l'hôpital mixte de Caen le 25.5.1916 (hydarthrose) - Hôpital temporaire n° 9 de Caen le 10.7.1916 - Hôpital dépôt de convalescents de Caen le 8.8.1916 - Propose pour la réforme du genou du 28.7.16 la com^{de} de réforme du genou pour hydarthrose chronique du genou droit 3^e classe générale - Envoyé dans les 30 jours. Et placé dans la position de congé en instance de réforme le 29.8.1916 - Admis à la réforme n° 1 par la com^{de} de réforme de Stouen du 8.12.1916 - Suite des contrôles le 9.12.1916 - Maintenu réforme temp^{re} n° 2 par la com^{de} de réforme de Stouen du 16.8.1917 pour même motif Classe service auxiliaire non imputable par la com^{de} de réforme de Stouen du 25.11.19 pour hydarthrose du genou droit faiblesse générale indice 33 Passé à la classe de mobilisation 1905 le 1.4.1923 (art 57 loi du 1.4.23 2^e inf^{te}) Placé dans la position sans affectation le 1.8.1924 - Passé par changement de domicile à la subdivision de la Noire d'Yvon le 1.6.1929 - Classe dans l'affectation spéciale au titre de l'instruction publique en qualité de directeur à l'école normale de Caen le 26.5.1934 - Passé par changement de domicile à la subdivision de Caen le 13.4.1934 - Passé d'office en domi cile au recrutement de Caen le 15.1.1936 - Dégage de toutes obliga tions militaires le 15.10.1941 Reintégré à sa subdivision d'origine le 29.3.1944			
CAMPAGNES			
Intérieur après le 14.8.1914 Région CS du 2.8.1914 au 4.8.1914			
Aux armées après le 5.8.1914 CD du 5.8.1914 ou 13.8.1914			
Intérieur après le 14.8.1914 Région CS du 14.8.1914 au 29.8.1914			
BLESSURES - CITATIONS DECORATIONS			
Neant			
ÉPOQUE			
A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			
à réserve de mise active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'ar mée territoriale	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
à remplir en tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).			

Fiche et Liasses - Imprimé et Liasses militaires Henri CHATELAIN LANGEVIN - 18.1001.101.

Source : Archives Départementales de la Manche, 1 R 1/160 - 1 R 1/164.

ANNEXE 9 : LETTRE DU DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE LA SEINE (2 PAGES)

DIRECTION L'ENSEIGNEMENT Cabinet du Directeur		REPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ PREFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE RENSEIGNEMENTS produits à l'appui d'une proposition dans la Légion d'Honneur Présentation pour le grade de CHEVALIER	LD.
Nom et prénoms	Monsieur <u>INTERRIER, Louis, Gaston</u>		
Date et lieu de naissance (pour Paris, indiquer l'arrondissement)	<u>16-11-1892 à CHERBOURG - Manche</u>		
Domicile	<u>55, Avenue de la République - VINCENNES</u>		
Nationalité	<u>française</u>		
Situation	<u>marié - 2 enfants</u>		
Grades universitaires	<u>professorat des E.N. 1913</u> <u>C.A. Insp. 1920</u>		
Services militaires accomplis	en temps de guerre.	<u>août 1914 à septembre 1916</u>	
	en période d'inactivité	<u>octobre 1913 - août 1914</u>	
Services civils	<u>E.N. de St.Lo de 1908 à 1911</u>		
	<u>Instituteur 1911-13 à OCTEVILLE (Manche)</u>		
	<u>Professeur E.P.S. de 1916 à 1921</u>		
	<u>I.P. à QUIMPER de 1921 à 1925</u>		
Durée totale des services civils et militaires	<u>Dr. E.N. à LAROCHE-SUR-YON de 1925-30</u>		
	<u>Dr. E.N. à CAEN 1930-40</u>		
	<u>I.P. à Paris depuis 1940</u>		
Situation diverses	<u>37 ans et 1 mois</u>		
Missions à l'étranger, dans les colonies			
Actes de sauvetage et de dévouement			
Services rendus dans les établissements de bienfaisance, les commissions, etc.			
Publications, titres littéraires, scientifiques, artistiques	<u>Collaboration au Manuel Général, J. des Instit. Revue Pédagogique.</u> <u>1 livre de métal "Sur le Droit Chemin" Delegrave</u> <u>historique de l'E.N. du Calvados</u>		

T. S. V. P.

Distinctions honorifiques antérieures (date, s'il y a lieu, de la dernière nomination dans la Légion d'Honneur) . . .	O.A. 1929 - O.I. 1936
Détails sur les services extraordinaires rendus par le candidat . . .	Lettre de blâme à l'occasion de faits de résistance en Avril 1944

OBSERVATIONS ET AVIS

DES AUTORITÉS CHARGÉES DE LA PROPOSITION

un

M. LETERRIER est excellent Inspecteur Primaire dont je ne saurais trop louer le dévouement et la distinction. Sous des dehors timides, un peu effacés même, il sait faire preuve de tact et d'autorité. Pendant l'occupation il avait la pleine confiance des maîtres qui faisaient partie des organisations de résistance.

Ses conseils pédagogiques sont le fruit d'une expérience sérieuse et ses rapports portent la marque d'un esprit clair et méthodique.

Sa franchise, sa dignité, son dévouement font de lui un collaborateur précieux et sympathique.

Paris, le 20 JANV 1948

L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

[Signature]

Paris, le _____

Le Ministre de l'Éducation Nationale certifie, en outre, qu'il résulte de l'enquête que la moralité et l'attitude pendant l'occupation de Monsieur Leterrier ont permis son admission dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

[Signature]

Source : dossier de Louis Leterrier sur la base Léonore,
<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/232977>.

ANNEXE 10 : FICHE RÉCAPITULATIVE DES GRADES DE LA LÉGION D'HONNEUR OBTENUS PAR LOUIS LETERRIER

LÉGION D'HONNEUR.

NOM : Leterrier D 69

PRÉNOMS : Louis, Gaston

né le 16 Novembre 1892

à Cherbourg (Manche)

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'Honneur

par décret du 20 MARS 1948 rendu sur le rapport du Ministre de ÉDUCATION NATIONALE

pour prendre rang du Inspecteur de l'Enseignement Primaire à Paris en qualité de

Date de départ : 29 AVRIL 1948 de la délégation : 1 DEC 1948 du brevet : du livret de traitement :

promu au grade d' **Officier** de la Légion d'Honneur

par décret du rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du en qualité de

Date de départ : de la délégation : du brevet : du livret de traitement :

promu au grade de **Commandeur** de la Légion d'Honneur

par décret du rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du en qualité de

Date de départ : de la délégation : du brevet : du livret de traitement :

15591D Date du décès : 94-4-69 P.G. Tresson

231180

108 a - J. M. 402120. 7189281

Source : dossier de Louis Leterrier sur la base Léonore,
<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/232977>.

ANNEXE 11 : PORTRAIT DE DÉSIRÉ BLANCHET



Source : Par Auteur inconnu — publié dans Le Lycée Louis-le-Grand, Paris, éditions Gérard Klopp, 1997. Isbn : 2906535060, Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=89968695>.

ANNEXE 12 : ACTE DE NAISSANCE DE DÉSIRÉ BLANCHET

DÉPARTEMENT
de Vaucluse

VILLE
ou
COMMUNE
de Mazan

ARRONDISSEMENT
de Carpentras

EXTRAIT
du Registre de l'État Civil de l'an 1844.

ÉTAT CIVIL
Reg. des naissances.
N° 86.

Naissance de
Blanchet Joseph Désiré

Il appert dudit registre L'an mil huit cent quarante quatre le vingt sept Juillet à quatre heures du soir, pardevant nous Blanc Joseph officier, adjoint au maire et officier délégué de l'état civil de la ville de Mazan, au arrondissement de Carpentras, département de Vaucluse est comparu Monsieur Blanchet Joseph, notaire, âgé de trente ans domicilié à Mazan, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né hier à sept heures du soir, d'un déclinant et de Dame Ravan Justine Catherine, son épouse sans profession, âgée de vingt cinq ans, nous domicile et auquel enfant il a déclaré donner les prénoms de Joseph Désiré. Ces protestations et déclarations faites en présence des sieurs Richier Louis, âgé de trente deux ans, et Montagand Pierre, marié de suite, âgé de trente un ans, le premier propriétaire, domiciliés à Mazan. Des acte que le père de l'enfant et les témoins ont signé avec nous après lecture faite. Signé: Louis Montagand. Richier. Blanchet. Blanc.

Délivré sur papier libre, pour usage administratif.

A Mazan, le 25 Janvier 1844.
Pour extrait conforme :

Le Maire,
A. Ravan

LE SOUS-PRÉFET
VU POUR LEGALISATION EN
SIGNATURE DE M. Ravan
MAIRE DE MAZAN
Carpentras, le 27 Janvier 1844
LE SOUS-PRÉFET
J. Ravan

SEAU DE LA MAIRIE
MAZAN

LE SOUS-PRÉFET
REPUBLIQUE FRANÇAISE
VAUCLUSE
CARPENTRAS

Source : dossier de Désiré Blanchet sur la base Léonore,
<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/37569>.

ANNEXE 13 : NOMINATION DE DÉSIRÉ BLANCHET AU GRADE DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR.

NOMÉRO D'ORDRE
DES MATRICULES: 48.456

Nom: *Blanchet.*

Prénoms: *Joseph Désiré*

Qualité ou grade: *Proviseur du Lycée Louis le Grand*

né le *26 Juillet 1844*

à *Mazan (Vaucluse)*

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du *10 janvier 1894* rendu sur le rapport

du Ministre d' *Instruction publique*

pour prendre rang du *10 jan.*

Date du départ de la décoration *31 janvier 94*

Idem du brevet *29 mars 94*

Date du décès

Source : dossier de Désiré Blanchet sur la base Léonore,
<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/37569>.

ANNEXE 14 : ÉTAT DES SERVICES DE DÉSIRÉ BLANCHET (2 DOCUMENTS)

ACADÉMIE
DE PARIS

LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

N° _____ Paris, le _____ 189

Blanchet (Joseph-Désiré), né à Mezer
(Vaucluse) le 27 juillet 1844

Elève de l'école normale Supérieure (1863-1866)

- Agrégé de l'université, section d'histoire et géographie (1867)

- Successivement professeur d'histoire aux lycées de
Nîmes, Bordeaux, Châtelaillon (1867-1889)

- Professeur de géographie au lycée Condorcet (1889-1892)

- Professeur de lycée Louis-le-Grand (1892-)

Auteur de nombreux ouvrages d'histoire pour le lycée
et écoles.

Officier de l'Instruction publique 1888.
Chevalier de la Légion d'honneur Janvier 1894

Certificat exact
D. Blanchet

LYCÉE CONDORCET

Paris, le

Blanchet (Joseph-Désiré)
né à Mazan (Vaucluse) le 27 juillet 1844
Officier de la Légion d'honneur

Dir. de l'École Normale Supérieure (1863)
Agrégé d'histoire et de géographie (1867)
a occupé les chaires d'histoire aux lycées
d'Agde (1868), Nice (1869-1872), Bordeaux
(1872-1874), Charleville à Paris (1874-1889).
a publié un grand nombre d'ouvrages
sur l'histoire de France et l'histoire générale à l'usage
des lycées, collèges, et des écoles d'enseignement primaire.
a été nommé en 1889 Directeur d'histoire
au lycée Condorcet, puis Directeur du lycée Louis-le-Grand
en 1892, et enfin directeur du lycée Condorcet en
1895.

Certifié exact
J. Marchif

126 945 - 1300

Source : dossier de Désiré Blanchet sur la base Léonore,
<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/37569>.

ANNEXE 15 : NOMINATION DE DÉSIRÉ BLANCHET AU GRADE D'OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR.

NOMÉRO DE LA MATRICULE : 48.456

NOM : Blanchet

Prénoms : Joseph Désiré

Qualité : Proviseur du lycée Condorcet

ou

grade :

né le 26 juillet 1844

à Mazan (Vaucluse)

a été promu au grade d' **Officier** de la Légion d'honneur

par décret du 22 juillet 1902 rendu sur le rapport

du Ministre de l'Inst. & Publique

pour prendre rang du

Date du départ de la décoration : 13 Août 1902

Idem du brevet : 17 Août 1902

GRADE ANTÉRIEUR :

Chevalier 10 janvier 1894

Date du décès :

33769

Blanchet Joseph Désiré

CENTENAIRE 17 DEC 1954

Source : dossier de Désiré Blanchet sur la base Léonore, <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/37569>.

ANNEXE 16 : ACTE DE NAISSANCE DE JULES PINARD

12 février 1837
acte de naissance

Extrait du registre des actes de l'état civil de la ville d'Issoudun (Indre)
Déposés au greffe du Tribunal de 1^{re} Instance le 20 août 1837.

En l'an mil huit cent trente-sept le dimanche Douze février à onze heures du matin
Pardevant nous, Etienne Gobon, adjoint délégué par M. le Maire de la ville
d'Issoudun, Département de l'Indre, Officier de l'état civil de ladite commune, soussigné,
Est comparue Catherine Dubuisson, Veuve Gallais l'une des sages-femmes de cette ville
du 11^o arrondissement, cul de sac de la maison d'arrêt, laquelle nous a présenté un enfant
du sexe masculin, qu'elle nous a déclaré être né hier à onze heures du matin, au domicile de ses
père & mère, situé en cette ville près la maison d'arrêt du légitime mariage de Louis Philippe
Pinard, tailleur d'habits & de Marie Henriette Ringlat, auquel enfant elle a déclaré vouloir
donner les prénoms de François Jules. Ladite présentation & déclaration faites en présence de François
Ringlat, âgé de cinquante-sept ans, ancien vétérinaire, actuel national de l'enfant & de Pierre
Charles Louis André Gaulliot-Carré, âgé de trente-trois ans, propriétaire-cultivateur possesseur de
dit enfant, tous les deux domiciliés en cette ville.

À laquelle présentation & déclaration nous avons fait acte que nous avons signé avec la Sage-
femme & les témoins susnommés après lecture faite.

Le registre est signé : Dubuisson v. Gallais, Gaulliot-Carré, Ringlat & E. Gobon, adj.
Pour copie conforme.

Jules Dardeau
Président du Tribunal civil d'Issoudun

(Indre) Secrétaire de la légation de l'homme Officier d'Académie pour
légalisation de la signature de M. Dardeau Greffier du dit
Tribunal.

Issoudun le 16 Juin 1837.

Forgeron
Le 16 à la Présidence.

Jules Dardeau

Source : dossier de Jules Pinard sur la base Léonore,
<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/299296>.

ANNEXE 17 : NOMINATION DE JULES PINARD AU GRADE DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR

NUMÉRO D'ORDRE DES MATRICULES: **16111**

Nom *Pinard*

Prénoms *François Jules*

Qualité ou grade *Professeur au Lycée Fontanes*

né le *11 février 1837*

à *JSSoudun (Indre)*

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du *4 Mars 1875* rendu sur le rapport

du Ministre de l'Inst^{re} publique, des Cultes et des B^x arts

pour prendre rang du *même jour*

N° du départ de la décoration *29 Mars 1876*

Idem du brevet *8 avril 1876*

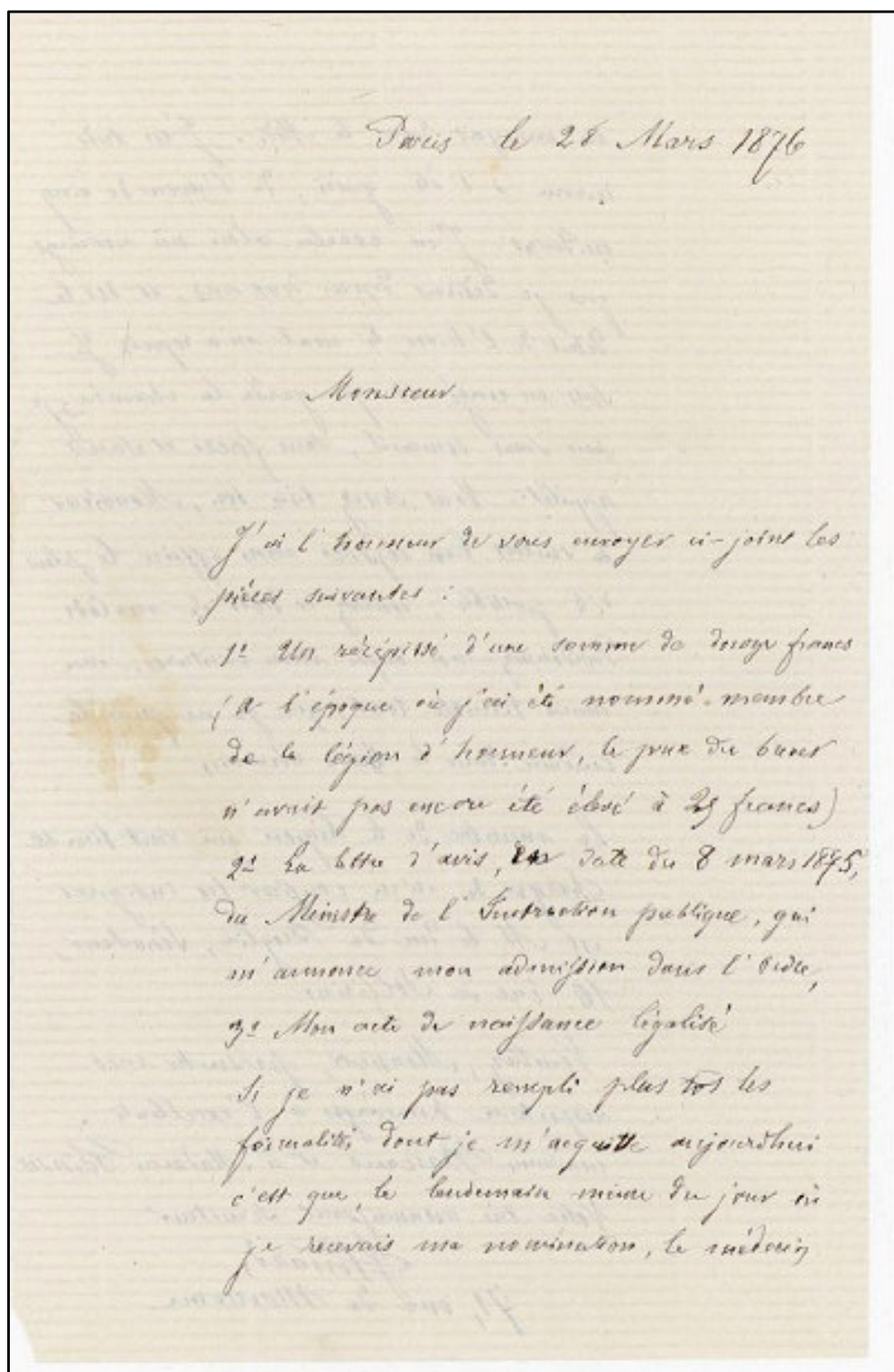
Date du décès *13 avril 1876*

2163

60

Source : dossier de Jules Pinard sur la base Léonore,
<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/299296>.

ANNEXE 18 : COURRIER DE JULES PINARD PORTANT SUR LA RÉCEPTION DE SA NOMINATION AU GRADE DE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR (2 PAGES)



m'envoyait dans le Midi. J'ai été
 revenu à l'état guéri, de l'aveu de cinq
 ans. J'ai conclu alors un mariage
 que je désirais depuis deux ans, et les le
 début de l'hiver, le mal m'a repris. Je
 suis en congé et je garde la chambre, je
 suis sans sommeil, sans forces et sans
 appétit. Vous savez bien bon, Monsieur.
 Je voudrais bien suspendre mon affaire le plus
 vite possible ; mais ce désir de malade.
 Pardonnez-moi aussi mon écriture ; ma
 main tremble tout, que je ne puis la
 conduire dans le bon chemin.

Le membre de la légation qui veut bien se
 charger de m'en confier les insignes
 est M. le Duc de Belgio, Sénateur,
 10, rue de Solferino.

Veuillez, Monsieur, présenter mes
 respectueux hommages à l'excellente
 Madame Pascaus et à Madame Pinard.
 Votre très reconnaissant serviteur
 Pinard,
 71, rue de Montcaumon

Source : dossier de Jules Pinard sur la base Léonore,
<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/299296>.

ANNEXE 19 : ACTE DE NAISSANCE DE JULES TOUTAIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE

EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL

N° 247

Année 1867

Naissance
de
Toutain
Jules François

20 Novembre 1867

Par un acte du 20 novembre mil huit cent soixante-sept à trois heures du soir, acte de naissance de Jules François, du sexe masculin, né le vingt novembre présent an à deux heures du matin au domicile de ses père et mère à Vincennes, rue Daumesnil 23. De mariage de Henri Guillaume Toutain, âgé de quarante-trois ans, professeur avec Marie Anne Eugène David, âgée de trente-neuf ans sans profession. Après avoir été assés du sexe de l'enfant qui sera à été présenté, Messrs Michel Kéroult, adjoint au Maire de Vincennes, de l'égis officier de l'état civil, avons rédigé le présent acte sur la déclaration du père en présence de Guillaume Toutain, Leduc, âgé de soixante-dix huit ans, propriétaire demeurant avec dits avec Daumesnil 23 et de François Victor, Emile David, âgé de quarante-trois ans, chef d'institution, demeurant à Paris, rue Saint-Antoine 212, qu'ils nous ont ainsi que le déclarant ont signé avec nous après lecture. (Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME
VINCENNES, le dix sept janvier
mil neuf cent sept.

LE MAIRE,

Marinier adj.

Mairie de Vincennes (Seine)

Imp. G. G. G. Vincennes. — Mod. 66.

Source : dossier de Jules Toutain sur la base Léonore,

<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/361378>.

ANNEXE 20 : ACTE DE DÉCÈS DE JULES TOUTAIN

Ad. 1522 - (D. G.) - N° 17.450.

**CABINET
DU
PRÉFET**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

AVIS DE DÉCÈS

(1) d'un { Membre de la Légion d'honneur
Décoré de la Médaille militaire

(1) S'effacer celle des deux mentions qui ne convient pas.
S'il est décédé sans titre, indiquer des deux déclarations, souligner les deux mentions.

Le Maire de Paris VI^e

a l'honneur d'informer Monsieur le Préfet de la Seine que :

Monsieur TOUTAIN Jules François
(nom, prénoms)
Professeur Honoraire à la Sorbonne
(qualité ou profession)
Officier de la Légion d'honneur
(1) { **décoré de la Médaille militaire**
(grade)
né le **20 novembre 1865** à **Vincennes (Seine)**
est décédé le **19 janvier 1961** à **Paris VI^e** n° **25** rue du **Four**
(2) _____

(2) Si le lieu du décès n'est pas le domicile, indiquer également ce domicile.

Paris, le **23 Janvier 1961**

Le Maire de Paris VI^e

VU et TRANSMIS à Monsieur le Grand-Chancelier de la Légion d'honneur.

Paris, le _____ 195_____

Pour le Préfet :
Le Sous-Préfet
Conseiller Technique,
Administrateur de 1^{re} cl.

[Signature]

[Signature: Herpman]

20203 Bimessier, Paris et Ch. 2100 ex. orig. 0.300. 5-58-41 195

Source : dossier de Jules Toutain sur la base Léonore,
<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/361378>.

ANNEXE 21 : FICHE RÉCAPITULATIVE DES GRADES DE LA LÉGION D'HONNEUR OBTENUS PAR JULES TOUTAIN

Jules

LÉGION D'HONNEUR. NOM : Toutain D 61

PRÉNOMS : Jules, François

DE LA MATRICULE : 74 808

né le 20 Novembre 1865

à Vincennes Seine

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 30 décembre 1906 rendu sur le rapport du Ministre de la Marine

pour prendre rang du 30 décembre 1906 en qualité de Examinateur

de l'Admission à l'École Navale

Date de départ	de la décoration	du brevet	du livret de traitement
<u>30 12 1907</u>	<u>30 12 1907</u>	<u>30 12 1907</u>	<u>30 12 1907</u>

promu au grade de **Officier** de la Légion d'honneur

par décret du 27 Avril 1913 rendu sur le rapport du Ministre de l'Instruction Publique

pour prendre rang du 27 Avril 1913 en qualité de Professeur

de l'École Navale Supérieure de Toulon

Date de départ	de la décoration	du brevet	du livret de traitement
<u>7 5 13</u>	<u>7 5 13</u>	<u>7 5 13</u>	<u>7 5 13</u>

promu au grade de **Commandeur** de la Légion d'honneur

par décret du 27 Avril 1913 rendu sur le rapport du Ministre de l'Instruction Publique

pour prendre rang du 27 Avril 1913 en qualité de Professeur

de l'École Navale Supérieure de Toulon

Date de départ	de la décoration	du brevet	du livret de traitement
<u>7 5 13</u>	<u>7 5 13</u>	<u>7 5 13</u>	<u>7 5 13</u>

élevé à la dignité de **Grand-Officier** de la Légion d'honneur

par décret du 27 Avril 1913 rendu sur le rapport du Ministre de l'Instruction Publique

pour prendre rang du 27 Avril 1913 en qualité de Professeur

de l'École Navale Supérieure de Toulon

Date de départ	de la décoration	du brevet	du livret de traitement
<u>7 5 13</u>	<u>7 5 13</u>	<u>7 5 13</u>	<u>7 5 13</u>

élevé à la dignité de **Grand-Croix** de la Légion d'honneur

par décret du 27 Avril 1913 rendu sur le rapport du Ministre de l'Instruction Publique

pour prendre rang du 27 Avril 1913 en qualité de Professeur

de l'École Navale Supérieure de Toulon

Date de départ	de la décoration	du brevet	du livret de traitement
<u>7 5 13</u>	<u>7 5 13</u>	<u>7 5 13</u>	<u>7 5 13</u>

Date du décès : 19 11 1961

74 708-1925. (27614)

24208

Source : dossier de Jules Toutain sur la base Léonore,

<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/361378>.

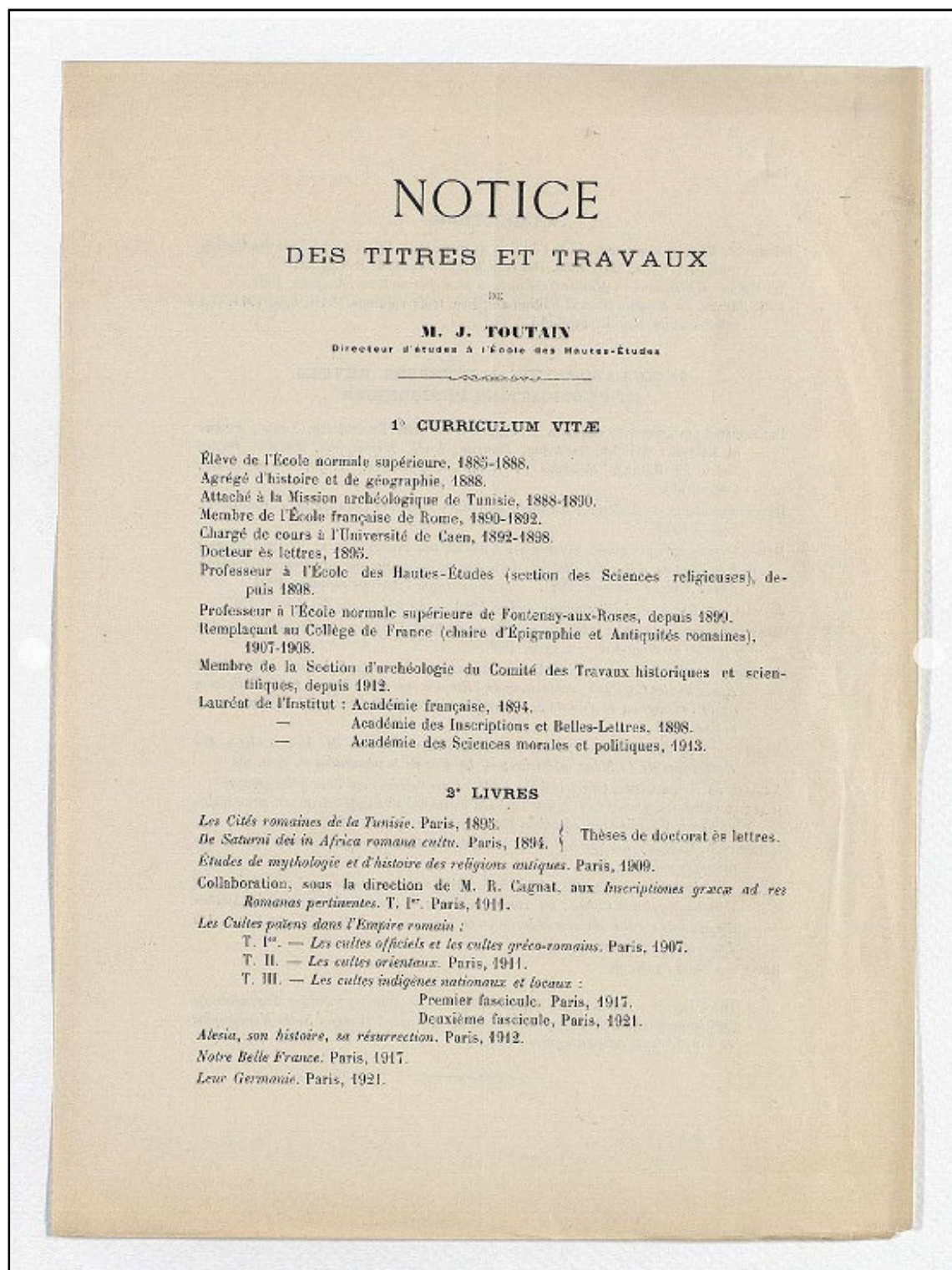
ANNEXE 22 : ÉTAT DES SERVICES DE JULES TOUTAIN EN 1906

1 ^{er} Services à l'Instruction publique.	
Elève à l'École Normale Supérieure	octobre 1885 - octobre 1888
Chargé de mission archéologique et attaché à la Direction des Antiquités de la Régence de Tunis	octobre 1888 - octobre 1890
Membre de l'École française de Rome	octobre 1890 - octobre 1892
Chargé de cours, puis professeur adjoint à la Faculté de Lettres de l'Université de Caen	octobre 1892 - décembre 1898
Maître de conférences à l'École des Hautes Études (section des Sciences religieuses)	depuis décembre 1898
Professeur suppléant, puis titulaire à l'École Normale Supérieure d'Instituteurs de Fontenay aux Roses	depuis avril 1899
2 ^e Services à la Marine.	
Examinateur suppléant d'admission à l'École Navale pour les années ayant exercé effectivement ces fonctions	1897 - 1900 (inclus) en 1900
Examinateur titulaire d'admission à l'École Navale	depuis 1901
1 ^{re} Nomination	avril 1901
2 ^e Nomination	avril 1904
3 ^e Nomination	Novembre 1906
A et autre été délégué comme examinateur à l'École Navale, sur le vaisseau le Borda (examens de passage et de sortie)	en 1902 et 1905.

Source : dossier de Jules Toutain sur la base Léonore,

<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/361378>.

ANNEXE 23 : CURRICULUM VITAE DE JULES TOUTAIN EN 1923 (2 PAGES)



— 2 —

TRADUCTIONS

- MOMMSEN. *Histoire romaine*, t. V de l'édition allemande; t. IX, X et XI de la traduction française. Paris, 1887-1889. (En collaboration avec M. R. Cagnat.)
 W. HELBIG. *Guide dans les Musées d'archéologie classique de Rome*. Leipzig, 1893.
 J.-G. FRAZER. *Le Rameau d'or*. 2^e édition anglaise, trois volumes. Paris, 1903-1911. (En collaboration avec R. Stiebel.)

3^e COLLABORATION A DIVERSES REVUES
ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

- DICIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES, de MM. Daremberg, Saglio, Pottier et Lafaye : Articles *Imperium*, *Lucerna*, *Ludi*, *Municipium*, *Pagani*, *Pagus*, *Sacra* (à Rome), *Sacerdos* (à Rome), *Supplicatio*, *Troja*, *Troja Ludus*, *Votum*, etc.
 REVUE HISTORIQUE. — *Bulletin historique : antiquités romaines* (publications françaises), depuis 1909.
 MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES : *L'Inscription d'Henrich Mettich, un nouveau document sur la propriété agricole dans l'Afrique romaine*, 1897. — *Le cadastre de l'Afrique romaine*, 1907.
 JOURNAL DES SAVANTS : *La Bretagne romaine*, 1908. — *Le Rhin dans l'antiquité*, 1917.
 MÉLANGES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE L'ÉCOLE DE ROME : *Études sur l'organisation municipale du Haut-Empire*, 1896, 1898.
 ANNUAIRE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES, Section des Sciences religieuses : *Étude sur les Capitales provinciales de l'Empire romain*, 1899. — *L'Idée religieuse de la rédemption et l'un de ses principaux rites dans l'antiquité grecque et romaine*, 1916.
 MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES : *Le territoire des Masulanii*; — *Les Pontarques de la Mésie inférieure*; — *Le Rite de la plantation du clou*, etc.
 ANNALES DU MUSÉE GUINET (SÉRIE III-18) : *Les cavernes sacrées dans l'antiquité grecque*.
 BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES : Études diverses, principalement sur l'Afrique romaine et la Gaule romaine, 1903-1919.
 MÉLANGES R. CAGNAT : *Les progrès de la vie urbaine dans l'Afrique du Nord sous la domination romaine*, 1912.
 REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS : Plusieurs articles, entre autres : *La légende de la déesse phrygienne Cybèle; ses transformations*; — *L'autre de Psychro et le Deltaux άρρω*; — *Le culte du crocodile dans le Fayoum sous l'Empire romain*; — *Les Lupercales romaines*, etc.
 REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES.
 Direction de « PRO ALESIA » depuis août 1914. — Plusieurs études d'archéologie gallo-romaine, entre autres une série de travaux intitulée : *Notes d'épigraphie et d'archéologie religieuse gallo-romaine*.

Source : dossier de Jules Toutain sur la base Léonore,

<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/361378>.

ANNEXE 24 : ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA GAULE ET LES GAULOIS ENTRE 1886 ET 1958.

Cette annexe tend à donner au lecteur les éléments nécessaires à la compréhension de l'analyse du corpus. En effet, comment comprendre la Gaule telle qu'elle est décrite dans les manuels scolaires sans être au fait de l'état des connaissances qui leur est contemporain ? Cela étant, il faut postuler que les auteurs de manuels sont au fait des avancées de la recherche et des dernières découvertes, ce qui d'emblée n'est pas certain : Christian Goudineau, en 2002, « rêve de manuels scolaires qui offrent aux écoliers, collégiens, lycéens le reflet des connaissances récentes sur les « Gaulois » et les « Gallo-romains ». Or, ils sont le plus souvent déconnectés de la recherche »²³⁸. Et d'ajouter : « Je ne fréquente pas les sphères chargées de définir les programmes scolaires, j'ignore quels réseaux choisissent les auteurs des manuels. Ces activités hautement lucratives peuvent aboutir – si j'en juge par ce que je connais – à des aberrations »²³⁹. Certes, en vingt ans, les choses peuvent avoir changé. Mais là n'est pas la question, et partons du postulat que la recherche scientifique, historique et archéologique naissante, influence les instructions officielles et, partant, les auteurs de manuels scolaires.

À partir du milieu du 19^e siècle, le développement important de l'archéologie – en partie sous l'impulsion de Napoléon III – entraîne une abondance de découvertes et de matériel du passé, que les chercheurs apprennent peu à peu à étudier et à analyser.

LES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES²⁴⁰

Il ne s'agit pas ici de reprendre point par point les étapes qui ont conduit à la mise en place de l'archéologie comme science²⁴¹, mais de

²³⁸ GOUDINEAU Christian, *Par Toutatis ! Que reste-t-il de la Gaule ?*, Paris, Seuil, 2002, p. 177.

²³⁹ *Ibid.*

²⁴⁰ Principales références pour cette partie : OLIVIER Laurent, *Le pays des Celtes*, Paris, Seuil, 2018 ; GOUDINEAU Christian, *Regard sur la Gaule*, op. cit., et *Par Toutatis !* op. cit..

replacer ses origines dans une perspective disciplinaire et historique, à savoir l'archéologie de la Gaule et le 19^e siècle. Les premières grandes recherches – entendons par là les recherches systématiques, planifiées, sous contrôle de l'État – sont, en France, l'œuvre de Napoléon III. Mais ce dernier s'appuie sur les avancées antérieures dans ce domaine, en partie celles de la première moitié du 19^e siècle.

La Société Française d'Archéologie naît en 1834²⁴², créée par Arcisse de Caumont²⁴³ : si son créateur est avant tout spécialisé dans les vestiges médiévaux, il n'empêche qu'il donne une visibilité nationale à une discipline émergente qui n'est encore le fait que d'érudits locaux ou de notables. « La même année, naissent les premiers organismes officiels, le comité des Travaux Historiques et la Commission des Monuments historiques [...] qui, bien qu'essentiellement tournés vers l'art monumental, n'hésitent pas à aider les recherches archéologiques de terrain »²⁴⁴. Cette archéologie de terrain prend souvent la forme d'excavations, dirigées par des figures de l'histoire locale, et donc le but est essentiellement de creuser jusqu'à trouver des objets anciens, dignes d'être exposés dans les collections personnelles²⁴⁵. Les premières découvertes archéologiques liées au passé antique et protohistorique de la France sont liées au 17^e siècle²⁴⁶ et aux grands travaux urbains et routiers décidés par Louis XIV²⁴⁷ ; cependant, les savants de l'époque sont souvent incapables de dater les objets découverts : ce qui est monumental est « gallo-romain », ce qui est objet ou tombe est « gaulois ». Ainsi, « les premières fouilles archéologiques

²⁴¹ D'aucuns diraient comme « science auxiliaire de l'histoire », expression peu heureuse. Voir l'article d'Anne-Marie DUBLER dans le *Dictionnaire Historique de la Suisse*, en ligne <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008287/2011-10-19/>, consulté le 7 juin 2022.

²⁴² GOUDINEAU Christian, *Regard sur la Gaule*, op. cit., p. 14.

²⁴³ Pour ce personnage, voir Index des noms de personnes.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 14.

²⁴⁵ Les cabinets de curiosités, souvent à l'origine de musées municipaux. Voir notamment la création du musée municipal d'Archéologie de Lons-le-Saunier (39).

²⁴⁶ Témoins les fouilles réalisées avec l'autorisation du Roi en 1698 et visitées par M. de Vaubourg, intendant de la province de Franche-Comté, sur le site de Villards d'Héria (39), voir GUILLAUMIN Antoine, *Lucien Lerat et le Pont des Arches, 1958-1998*, mémoire de Master 1 non publié, pp. 47-48.

²⁴⁷ OLIVIER Laurent, op. cit., p. 94 et sq.

commencent dans le trouble et la confusion [et] [...] l'archéologie est alors l'affaire, essentiellement, des numismates »²⁴⁸. Ce sont eux qui parviennent tant bien que mal à mettre en place les premières chronologies des époques protohistoriques, mais la plupart des « antiquaires » font creuser dans les champs, ramassent les objets les plus beaux²⁴⁹ et parfois publient le résultat de leurs recherches dans le bulletin des sociétés savantes locales. La prise en main de l'archéologie de la Gaule par Napoléon III permet une harmonisation des découvertes et ouvre la voie à un dialogue entre les chercheurs d'Europe Occidentale.

NAPOLEON III ET LA GUERRE DES GAULES

« Un événement va orienter vers les vestiges gaulois la curiosité d'une armée de notables : la décision de Napoléon III d'écrire lui-même une *Histoire de Jules César*. [...] La *Guerre des Gaules* avait jusqu'alors été étudiée sous plusieurs angles. [...] Elle livrait le portrait d'un personnage fascinant. [...] On était également conscient que la conquête de la Gaule avait constitué un tournant pour le monde : elle avait fondé la puissance de César, lui avait fourni les armées pour remporter les guerres civiles et asseoir les bases d'un nouveau régime qui deviendrait l'empire romain. [...] Avec Napoléon III, la *Guerre des Gaules* s'insère dans un champ qui n'est plus seulement historique. Le propos relève clairement de l'idéologie : il s'agit de montrer que le « césarisme » fait le bonheur des peuples »²⁵⁰.

Les Gaulois, depuis la Révolution, sont perçus comme les ancêtres directs du peuple français, au contraire de la noblesse, issue des Francs, et donc des Germains. Dans ce cadre, étudier en détail les batailles entre César et les Gaulois et glorifier LA grande figure de la résistance gauloise, Vercingétorix²⁵¹, est un moyen habile de s'attirer les faveurs du peuple, avec, naturellement, la volonté sous-jacente de montrer que sous l'empire (romain...), la Gaule a prospéré au point de devenir le plus civilisé des territoires de Rome.

²⁴⁸ *Ibid.*, pp. 110-111.

²⁴⁹ Les objets en métal notamment, ou les poteries décorées ; tout ce qui n'est pas esthétiquement agréable n'est pas conservé.

²⁵⁰ GOUDINEAU Christian, *Regard...*, op. cit., p. 14.

²⁵¹ Dont la « légende » naît dans les années 1830, voir *infra*.

Napoléon III met donc en place dès 1858 une Commission de la topographie des Gaules chargée, à partir de l'œuvre de César, de retracer les chemins empruntés par les légions et de retrouver les sites des grandes batailles. « L'archéologie est convoquée pour identifier les sites d'Alésia, Gergovie ou l'emplacement de la première bataille qui ouvre la guerre des Gaules, en 58 av. J.-C. »²⁵². De cette époque datent les premières fouilles et la découverte des fortifications (notamment les fossés) décrits par César dans la *Guerre des Gaules*²⁵³ autour d'Alésia, à Alise-Sainte-Reine (21). En outre, l'empereur crée en 1862 le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, institution dont le but est précisément de conserver, documenter, étudier et mettre en valeur les objets issus des fouilles sur les sites de la guerre des Gaules.

L'élan donné par Napoléon III entraîne à sa suite une foule d'érudits locaux sur les traces des Gaulois à travers tout le territoire : des fouilles, sur le modèle de celles menées par la Commission de la topographie des Gaules, sont diligentées par ces érudits et les collections sont souvent adressées au nouveau musée des Antiquités nationales. « L'empereur s'intéresse à César : des milliers de notables lisent la *Guerre des Gaules*, étudient les mouvements des troupes romaines, suggèrent des emplacements pour les batailles, les sièges, les passages à gué, les ponts, les villes. On se bat pour acquérir l'honneur d'avoir été nommé par César, fût-ce au prix d'une défaite »²⁵⁴. Le problème majeur ? On ne sait pas où placer les Gaulois entre l'archéologie gallo-romaine et l'archéologie préhistorique, et « on leur attribuait aussi bien les alignements de Carnac ou les armes de l'âge du bronze que la céramique du I^{er} siècle ap. J.-C. »²⁵⁵. Seules les découvertes de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle permettent de mettre sur pied une véritable chronologie de la Protohistoire.

²⁵² OLIVIER Laurent, *op. cit.*, p. 113.

²⁵³ César, *Guerre des Gaules*, VII, 72.

²⁵⁴ GOUDINEAU Christian, *Regard...*, *op. cit.*, p. 15.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 37.

UNE CHRONOLOGIE DE PLUS EN PLUS FINE

Ironie de l'Histoire : la découverte « officielle » du site d'Alésia à Alise-Sainte-Reine est confirmée par la trouvaille, en novembre 1860, d'une fosse « contenant des armes et des éléments de parure en bronze »²⁵⁶ dans la plaine des Laumes, au pied du Mont-Auxois²⁵⁷. Les inventeurs de ce dépôt font le lien avec une découverte plus ancienne, datée de 1842, d'objets semblable dans des tumulus à Cussy-la-Colonne (21)²⁵⁸, objets attribués aux Helvètes tombés lors de la grande bataille avec les armées romaines, en 58 avant notre ère. La Commission de topographie des Gaules avait fait effectuer de nouvelles fouilles sur le site en 1859 et 1860, et avait découvert des objets semblables à ceux livrés par les fouilles des sites lacustres de Suisse (attribués aux Celtes également). Bref, la similitude de matériel trouvé sur les deux sites ne laisse planer aucun doute : il s'agit bien là d'armes gauloises du 1^{er} siècle avant notre ère, et leur profusion laisse penser qu'une grande bataille s'est déroulée là. Seulement voilà, les Gaulois de la fin de l'indépendance possédaient des armes en fer et non en bronze, et les dépôts de la plaine des Laumes et de Cussy-la-Colonne datent de l'âge du Bronze final (9^e siècle avant notre ère).

Ce sont en fait les fouilles des habitats lacustres de Suisse, en particulier dans le canton de Neuchâtel, qui permettent d'affiner la chronologie des temps anciens et de séparer en trois grands âges les périodes précédant la conquête romaine et l'Antiquité : âge de Pierre, âge du Bronze, âge du Fer. Plusieurs découvertes, en particulier celle d'un « extraordinaire lot d'armes et d'outils en fer, préservé dans un état de conservation exceptionnel »²⁵⁹, par Hans Knopp à partir de 1857, sur le lieu-dit La Tène, changent les opinions sur la chronologie de la Protohistoire. En

²⁵⁶ OLIVIER Laurent, *op. cit.*, p. 114.

²⁵⁷ Dont on sait depuis le 18^e siècle qu'il correspond au site d'Alésia.

²⁵⁸ Où « une tradition érudite remontant au XVII^e siècle situait [...] le lieu de l'affrontement à l'issue duquel César avait mis en déroute les Helvètes ». OLIVIER Laurent, *op. cit.*, p. 113.

²⁵⁹ OLIVIER Laurent, *op. cit.*, p. 116.

1863, l'ingénieur militaire Jean-Baptiste Verchère de Reffye²⁶⁰ est chargé par Napoléon III d'aller négocier avec le colonel Schwab (possesseur des collections de La Tène) des moulages des objets pour le musée des antiquités nationales.

« Ce que découvre Reffye, dans la maison cossue que Schwab a remplie de ses collections archéologiques, le stupéfie. Les armes en fer sorties du lac, en particulier les épées, sont du même type que celles qui ont été trouvées dans les fouilles d'Alise [...]. Cet armement « lacustre » n'est manifestement ni gallo-romain ni même médiéval : il est gaulois. Ainsi les trouvailles d'Alise permettent-elles de dater les armes trouvées à La Tène, que l'on ne savait pas situer dans le temps jusqu'ici. [...] A l'inverse, les trouvailles de La Tène identifient une partie de l'armement trouvé à Alise comme étant bien d'origine gauloise. Cela est prouvé par la datation du site, [...] notamment par les monnaies gauloises, qui appartiennent aux émissions des différents peuples de la coalition gauloise signalée par César »²⁶¹.

La chronologie s'affine, et les armes en fer d'Alésia sont attribuées aux Gaulois et non plus aux seuls romains (les savants de l'époque étaient en effet persuadés que les Gaulois ne connaissaient que le bronze). La culture matérielle des Gaulois de la fin de l'indépendance commence à être bien connue, même si la plupart des auteurs continuent de parler indifféremment de Celtes ou de Gaulois et de leur attribuer tant les monuments mégalithiques que les armes, qu'elles soient en bronze ou en fer.

L'ARCHEOLOGIE DU 20^E SIECLE

Dans la lancée des découvertes liées aux travaux de la Commission de topographie des Gaules, beaucoup de notables et d'intellectuels se passionnent pour cette nouvelle science, bien aidés par la mode des « antiquités » que tout érudit local se doit de posséder. Par ailleurs, avec le développement des écoles primaires publiques et surtout les lois

²⁶⁰ Ingénieur militaire, né en 1821 et mort en 1880, il est chargé par l'Empereur d'étudier le matériel militaire issu des fouilles d'Alésia ; il reconstitue notamment des pièces d'artillerie romaine qu'il teste ensuite. Voir OLIVIER Laurent, *op. cit.*, p. 117.

²⁶¹ OLIVIER Laurent, *op. cit.*, pp. 117-118.

d'organisation de l'enseignement primaire qui font des institutrices et instituteurs des fonctionnaires d'État (voir *supra*, chapitre 1), ces derniers entrent dans la catégorie des notabilités locales, et sont souvent à l'origine de découvertes archéologiques majeures²⁶² ; investis dans la vie intellectuelle, ils interviennent régulièrement dans le bulletin de la Société d'Émulation²⁶³ locale et organisent, après la classe, des conférences autour de l'histoire de la commune dans laquelle ils enseignent. Cela dit, l'archéologie reste encore une discipline confidentielle, au sens où elle n'est encadrée par aucune loi spécifique. Chacun est en droit d'ouvrir son champ, de creuser et de récupérer les objets qui s'y trouvent : si ce sont souvent les érudits locaux qui font effectuer des fouilles et font souvent don, à leur mort (voire de leur vivant) de leurs collections au musée ou à la société intellectuelle du lieu, certaines pièces archéologiques dont on connaît l'existence par ailleurs (grâce à des publications notamment) sont aujourd'hui perdues.

De nombreux objets sortent ainsi de terre, sans que l'on sache toujours comment les dater. L'étude de la stratigraphie se met peu à peu en place, et la chronologie de la Protohistoire s'affine encore grâce à l'étude plus poussée du matériel issu des fouilles. Néanmoins, s'il est désormais possible de distinguer Préhistoire et Protohistoire dans les collections²⁶⁴, tous les objets métalliques découverts en France sont attribués aux Gaulois. Laurent Olivier rappelle par ailleurs que « les débuts de l'archéologie gauloise se révèlent particulièrement tortueux »²⁶⁵. Il rejoint en cela

²⁶² Louis-Abel Girardot, instituteur à Pannessières (39), découvre en 1878 le site préhistorique et protohistorique de Ney, mais il est surtout resté dans l'histoire pour avoir en 1904, comme Conservateur du musée d'Archéologie du Jura, récupéré la pirogue de Chalain, alerté par...un autre instituteur ! Voir MUSEE D'ARCHEOLOGIE DU JURA, *Et vogue la pirogue ! Centenaire de la découverte de la pirogue de Chalain*, Lons-le-Saunier, Centre Jurassien du Patrimoine, 2004.

²⁶³ Sociétés savantes locales, qui permettaient de rassembler dans une même organisation des savants de toutes les spécialités et des intellectuels locaux, les sociétés d'émulation sont dans la grande majorité des cas créées au début du 19^e siècle. La société d'Emulation de l'Ain est fondée en 1725, la Société d'Emulation historique et littéraire d'Abbeville en 1795, la Société d'Emulation de Cambrai en 1804, la Société d'Emulation du Jura en 1817...

²⁶⁴ Ce n'est qu'au contact des populations d'Amérique du Nord, au cours du 18^e siècle, qu'on a cessé de considérer l'outillage préhistorique – haches en pierre taillées, pointes de flèches en silex – comme des « pierres de lune ». Voir à ce sujet OLIVIER Laurent, *op. cit.*, en particulier le chapitre 4 « Nous aussi avons été sauvages », pp. 89-107.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 121.

Christian Goudineau qui rappelle qu'« en France, pendant longtemps, l'archéologie a vécu en dehors de tout cadre législatif ou réglementaire, d'une manière qu'on qualifiera soit de merveilleusement, soit de scandaleusement libre »²⁶⁶.

La plupart des vestiges se trouvent en effet sous la surface du sol, ce qui intéresse assez peu les autorités, plus encline à soutenir le dégagement de vestiges maçonnés gallo-romains : ces derniers en effet matérialisent mieux la « civilisation » dont s'enorgueillissent l'Italie, la Grèce, l'Égypte et que l'on dégage dans le sable des colonies d'Afrique du Nord. Oui, la France veut des vestiges du passé, mais des vestiges visitables, bien construits, et que l'on peut admirer sur place, tels le Parthénon à Athènes, le Colisée à Rome et les pyramides. « Comparé à l'Italie ou à l'Afrique du Nord [...], notre malheureux pays avait peu de vestiges à montrer ! Montrer, toujours *montrer* »²⁶⁷. Une loi sur les monuments historiques, promulguée le 31 décembre 1913, « ignorait totalement les gisements archéologiques »²⁶⁸.

Les choses changent le 27 septembre 1941. Jérôme Carcopino, spécialiste reconnu de l'histoire romaine, est alors ministre de l'Éducation Nationale et fait promulguer une loi sur les fouilles archéologiques, dont Christian Goudineau note qu'elle fut la première en France :

« Les dispositions étaient inspirées des législations allemandes et italiennes – ce dont il faut se féliciter, car elles étaient bonnes. En quoi consistaient-elles ? À subordonner à autorisation de la puissance publique toute opération de fouille : autrement dit, n'importe qui ne pourrait plus aller n'importe où pour « faire des trous ». D'autre part, l'État pourrait engager des fouilles lui-même, là où il le jugerait bon. Enfin, toute découverte « fortuite » devait être déclarée, l'État se réservant le droit de « geler » le terrain où celle-ci se serait produite. Une loi fondamentale (validée après la Libération) »²⁶⁹.

²⁶⁶ GOUDINEAU Christian, *Par Toutatis...*, op. cit., p. 132.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 134.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 135.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 135.

L'archéologie gauloise reste néanmoins plutôt confidentielle – on s'étonne bien devant la beauté de certaines trouvailles, armes, casques, céramiques, mais la préférence va au « monumental » – et beaucoup de grands historiens préfèrent continuer de se baser sur la seule « vraie » source, les écrits de l'Antiquité, quelle que soit leur forme : textes antiques (César bien entendu, mais également tous les auteurs qui évoquent la Gaule et son (ses ?) peuples : Poséidonios d'Apamée, Trogue-Pompée, Strabon, Ammien Marcellin²⁷⁰) et épigraphie.

²⁷⁰ Pour les sources littéraires concernant les Gaulois, voir BRUNAUX Jean-Louis, *Les Gaulois*, Paris, Les Belles Lettres, 2005, pp. 293-294.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

ALCUIN D'YORK. Né vers 735 dans le Yorkshire, Alcuin est écolâtre de l'école cathédrale d'York (d'où son nom) lorsqu'il entreprend un voyage à Rome vers 781 : c'est là qu'il rencontre Charlemagne et ce dernier lui demande de s'installer avec la cour à Aix-la-Chapelle et de créer une école palatine (école du palais). Alcuin est grammairien, désireux de retrouver les textes latins originaux, en particulier celui de la *Vulgate*²⁷¹, dont les recopiations successives ont dénaturé le latin d'origine. Il est à l'origine de la création de la minuscule caroline, graphie très lisible et surtout répandue dans tout l'empire carolingien à partir des monastères, en particulier celui de Saint-Martin de Tours dont Charlemagne le nomme abbé jusqu'à sa mort en 804.

Source : Barbier Frédéric, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2009 (1^{ère} édition 2000), en particulier les pages 45 à 50.

CARNOT LAZARE-HIPPOLYTE. Né à Saint Omer (Pas-de-Calais) le 6 avril 1801, mort à Paris le 15 mars 1888. Parlementaire français, il fut notamment député de 1839 à 1848, ministre de l'Instruction Publique du 24 février au 5 juillet 1848, puis « représentant du peuple aux Assemblées constituante et législative, député au Corps législatif impérial, représentant à l'Assemblée de 1871, et sénateur inamovible de 1875 à 1888 ». Lors de son passage au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, il fit adopter un décret améliorant le traitement des instituteurs et institutrices et fut à l'origine d'une proposition de loi visant à rendre l'instruction obligatoire et gratuite (la loi ne fut pas adoptée). Considéré comme socialiste par la majorité conservatrice de l'Assemblée constituante élue en juillet 1848, il fut contraint à la démission mais poursuivit sa carrière comme député puis sénateur, jusqu'à son décès.

Source : biographie de Lazare-Hippolyte Carnot sur le site de l'Assemblée Nationale, consulté le 6 juin 2022. [https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num_dept\)/17258](https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/17258).

CAUMONT ARCISSE DE. Né à Bayeux le 28 août 1801 dans une famille de la bourgeoisie normande, il épouse Aglaé Rioult de Villaunay, représentante (riche) de l'aristocratie locale. D'abord attiré par les sciences naturelles (en particulier la géologie), il se dirige ensuite vers l'archéologie naissante et fonde en 1823 la Société des Antiquaires²⁷² de Normandie dont

²⁷¹ La *Vulgate* est le nom donné à la première version « officielle » de la *Bible* en latin ; elle a été réalisée par Jérôme de Stridon (Saint Jérôme, 340 - 420), chargé par le pape Damase de traduire en latin la *Septante* – *Ancien Testament* traduit en grec sur les ordres de Ptolémée II à Alexandrie entre 283 et 246 avant notre ère – et le *Nouveau Testament*, afin de servir de base à la christianisation des populations de langue latine de Gaule, de Germanie, de Bretagne et de la péninsule ibérique.

²⁷² Notons l'assimilation entre « archéologue » et « antiquaire » : l'objet étant, en définitive, la recherche d'objets antiques.

il n'est d'abord que secrétaire-adjoint avant d'en prendre la direction de fait pendant près de vingt ans. Il publie entre 1830 et 1841 six volumes du *Cours d'Antiquités monumentales*, ouvrage issu des conférences qu'il donnait dans le cadre de cette Société. Il publie plusieurs ouvrages sur les monuments médiévaux de Normandie, ainsi qu'une *Archéologie des Écoles primaires*. Suite à la publication du premier volume de son *Cours*, il obtient une médaille d'or au concours des Antiquités nationales (1831) puis est nommé membre correspondant de l'Institut (1838). Il est président de la Société Française d'Archéologie (qu'il a fondée en 1834) jusqu'au 26 juillet 1871, date à laquelle il démissionne de son poste pour cause de maladie. Il meurt le 16 avril 1872 à Caen.

Source : DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE E., « M. de Caumont, sa vie, ses œuvres », in *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1874, pp. 324-370. Disponible sur Gallica <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5457994p>, consulté le 7 juin 2022.

RABAUT SAINT ETIENNE (Jean-Paul Rabaut, dit). Né à Nîmes le 14 novembre 1743, mort à Paris le 5 décembre 1793 (guillotiné). Seul pasteur protestant élu (parmi 17 protestants) sur les 1200 députés de l'Assemblée Constituante, il siège dans le groupe des Girondins lors de son élection comme député de l'Aube à la Convention. Grand orateur, il est notamment célèbre pour sa représentation sur le tableau de David, le *Serment du Jeu de Paume*, aux côtés de l'abbé Grégoire et le chartreux Dom Gerle. Il représente alors l'accolade fraternelle entre les religions.

Source : BORELLO Céline, « Les sources d'une altérité religieuse en Révolution : Rabaut Saint-Étienne ou la radicalisation des représentations protestantes », in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 378, octobre-décembre 2014, pp. 29-49.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Pourcentage de manuels publiés en fonction du régime politique.	65
Figure 2 : nombre de manuels publiés par décennie.....	65
Figure 3 : Tableau du nombre de manuels publiés sous chaque régime politique de 1886 à 1958 et nombre moyen de manuels publié par période.	66
Figure 4 : nombre de manuels d'histoire pour l'enseignement primaire élémentaire publiés chaque année en France de 1886 à 1958.	67
Figure 5 : nombre de manuels d'histoire pour l'enseignement primaire élémentaire publiés chaque année en France de 1886 à 1958, avec moyenne mobile sur trois ans.	69
Figure 6 : Répartition des différents manuels du corpus par éditeur (en %).	72
Figure 7 : nombre d'auteurs différents selon l'éditeur.	73
Figure 8 : part des ouvrages publiés par chaque auteur aux éditions Delagrave.	73
Figure 9 : part des ouvrages publiés par chaque auteur aux éditions Belin.	74
Figure 10 : part des ouvrages publiés par chaque auteur aux éditions Mame.	74
Figure 11 : les années de publication des manuels.....	88
Figure 12 : Chapitre consacré aux Gaulois et à la Guerre des Gaules dans un manuel de 1886 à destination du cours moyen.....	93
Figure 13 : pages consacrées à la Gaule et à la conquête romaine dans un manuel de CM1 (2020).	94
Figure 14 : Les images dans les manuels du corpus.....	95
Figure 15 : pourcentage de manuels du corpus selon le nombre d'images qu'ils contiennent.....	96
Figure 16 : manuel d'histoire de 1922, pages 2 et 3. Leçon sur les Gaulois.	97
Figure 17 : images issues du même manuel, aux pages 46 à 53.....	98
Figure 18 : catégorie de manuels selon leur degré d'illustration.....	99
Figure 19 : évolution du nombre moyen d'images dans les manuels (seules sont prises en compte les leçons portant sur les Gaulois et la conquête romaine).	100
Figure 20 : les représentations les plus fréquentes dans les manuels illustrés.....	101
Figure 21 : pourcentage de manuels contenant telle ou telle illustration.....	102
Figure 22 : nombre d'occurrences pour les différentes représentations de Vercingétorix.	103
Figure 23 : Vie de Vercingétorix, manuels de 1909 et 1922.....	105
Figure 24 : Vie de Vercingétorix, manuels de 1937 et 1938.....	106
Figure 25 : portrait de Vercingétorix, 1910.	107

Figure 26 : Vercingétorix, portrait équestre.....	108
Figure 27 : portrait de Vercingétorix en pied.	108
Figure 28 : Vercingétorix à la tête de ses armées contre César et l'armée romaine.	109
Figure 29 : statue de Vercingétorix sur le Mont-Auxois (21).....	110
Figure 30 : gravures représentant la statue de Vercingétorix sur le Mont-Auxois, utilisées dans les manuels Delagrave.	111
Figure 31 : gravure représentant la statue de Vercingétorix sur le Mont-Auxois, utilisée dans les manuels Belin.	112
Figure 32 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Mame de la fin du 19 ^e siècle.	114
Figure 33 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Mame des années 1910.	114
Figure 34 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Mame des années 1920.	115
Figure 35 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Delagrave de 1887 à 1902.	116
Figure 36 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Delagrave des années 1910.....	117
Figure 37 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Delagrave de Léon Brossolette (fin des années 1930)	117
Figure 38 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Delagrave du début des années 1950.....	118
Figure 39 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Delagrave de Simone et Martial Chaulanges.	118
Figure 40 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Belin de Désiré Blanchet (et parfois Jules Pinard).	120
Figure 41 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels Belin de Désiré Blanchet et Jules Toutain.	120
Figure 42 : la reddition de Vercingétorix dans les manuels de René Ozouf et Louis Leterrier (années 1950).....	121
Figure 43 : « armes gauloises » présentées dans deux ouvrages des éditions Mame.	123
Figure 44 : le guerrier gaulois dans les manuels de Léon Brossolette (1909, 1922, 1937 et 1938).....	124
Figure 45 : guerriers gaulois dans le manuel de Louis Cons (1909)..	125
Figure 46 : guerrier gaulois dans le manuel d'Henri Vast, Régis Jalliffier et Charles L'Hôpital (1913).....	126
Figure 47 : guerriers gaulois dans le manuel de Simone et Martial Chaulanges (1950).....	127
Figure 48 : guerriers gaulois dans un manuel de Simone et Martial Chaulanges (1958).....	128
Figure 49 : bas-relief du Louvre présenté dans le manuel de Simone et Martial Chaulanges (1943).	129
Figure 50 : guerrier gaulois dans les manuels de René Ozouf et Louis Leterrier (1952, 1953 et 1956).....	131

Figure 51 : guerrier gaulois dans les manuels de Désiré Blanchet et Jules Toutain (1910 et 1925).....	132
Figure 52 : guerrier gaulois dans les manuels de Désiré Blanchet seul ou avec Jules Pinard (de 1891 à 1937).....	133
Figure 53 : <i>Vercingétorix se rendant à César</i> , tableau d'Henri-Paul MOTTE (1886).	136
Figure 54 : <i>Vercingétorix jette ses armes aux pieds de César</i> , tableau de Lionel Royer (1899).....	137
Figure 55 : portrait de Vercingétorix.....	137
Figure 56 : la reddition de Vercingétorix.	138

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	8
<i>Où chercher ?</i>	14
Les collections personnelles	14
Mireille Berger	14
Franck Dusson.....	15
Les collections publiques ou semi-publiques	15
Le marché de l'occasion	17
La question des manuels scolaires de l'enseignement privé.....	18
Les dépôts officiels de manuels scolaires.....	19
Le musée de l'Éducation de Rouen.....	20
Le fonds Éducation de la bibliothèque Diderot	21
CHAPITRE 1 : « QUI A EU CETTE IDEE FOLLE, UN JOUR D'INVENTER L'ECOLE ? ».....	23
<i>Enseignement ou éducation ?</i>	23
<i>Brève histoire de l'enseignement</i>	26
Les apports de la Révolution française	30
Le 19 ^e siècle, « siècle par excellence de l'école ».....	32
Une première étape : l'ordonnance du 29 février 1816.	33
28 juin 1833 : la loi Guizot	34
Deuxième République et Second Empire : un retour en arrière ?	35
Victor Duruy, historien-ministre	36
La Troisième République : vers une école primaire laïque, gratuite et obligatoire	38
Les programmes officiels de l'école primaire publique laïque	40
L'Etat français : une parenthèse de cinq années	42
La Quatrième République : la continuité dans le changement .	44
CHAPITRE 2 : CHOISIR, ECRIRE ET PUBLIER LE MANUEL SCOLAIRE	48
<i>Choisir un manuel</i>	49
Ouvrages savants et « manuels catéchistiques »	49
Les innovations du 19 ^e siècle	50
Le tournant de la loi Guizot.....	51

Victor Duruy et l'introduction de l'histoire dans les programmes	52
<i>La Troisième République et la « guerre des manuels »</i>	53
<i>Vichy et la censure</i>	55
<i>En guise de conclusion</i>	55
CHAPITRE 3 : « NEGLIGER LES FAITS SECONDAIRES ET PORTER TOUTE LA LUMIERE SUR LES FAITS PRINCIPAUX » : LE MANUEL D'HISTOIRE DE L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE	58
<i>Constitution du corpus</i>	58
Vers une liste de manuels réduite	60
Quelques réflexions autour de la première liste.....	62
Sur les dates choisies par les auteurs de manuels.....	62
Quelques statistiques.....	64
Vers une sélection de manuels.....	71
<i>Trois éditeurs, 107 manuels : enseignements et limites</i>	72
<i>Les éditeurs</i>	75
Delagrave	75
Belin.....	76
Mame.....	77
<i>Quelques auteurs</i>	79
Éditions Delagrave	80
Martial Chaulanges.....	80
Caumont	81
Léon Brossolette	81
Éditions Belin.....	82
Théodore Bénard.....	82
René Ozouf.....	83
Désiré Blanchet	84
Éditions Mame.....	85
Louis-Claude Fillion	86
<i>Avantages et limites du corpus</i>	86
CHAPITRE 4 : AU CŒUR DU CORPUS	90
<i>Analyse quantitative des images</i>	91
<i>Vercingétorix dans tous ses états</i>	103
La vie de Vercingétorix	104
Les portraits de Vercingétorix	107
La statue en pied du Mont-Auxois	110

La reddition de Vercingétorix.....	113
Éditions Mame	113
Éditions Delagrave.....	116
Éditions Belin	119
En guise de conclusion.....	121
<i>Le guerrier gaulois</i>	122
Éditions Delagrave	123
Editions Belin.....	130
Sur la représentation du guerrier gaulois	133
<i>Pour conclure ce chapitre</i>	134
CONCLUSION.....	139
SOURCES	142
Histoires savantes et ouvrages de références du 19 ^e et du début du 20 ^e siècle.....	142
Éditions Belin.....	142
Éditions Delagrave	144
Éditions Mame.....	146
Éditions Mame et de Gigord.....	146
Éditions Mame et Ch. Poussielgue	146
BIBLIOGRAPHIE	147
Sur l’histoire de la Gaule et des Gaulois	147
Sur l’histoire de l’école, de l’enseignement et de l’éducation..	147
Sur les manuels scolaires	148
Sur les éditeurs de manuels	148
Sur les Gaulois dans les manuels scolaires	148
ANNEXES.....	149
INDEX DES NOMS DE PERSONNES.....	190
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	192
TABLE DES MATIERES	195